45e Année = 3e Série = N° 39

Le Numéro = SEINE & SEINE-ET-OISE : 15 centimes = DEPARTEMENTS : 20 centimes

Mercredi 8 Février 1899

Directeurs-Gérants :

F. DE RODAYS, *Rédacteur en chef.* — A. PÉRIVIER, *Administrateur.*

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Gaston CALMETTE

TÉLÉPHONE { 102.46 Rédaction / 102.47 Administration

ANNONCES ET RÉCLAMES
Agence P. DOLLINGEN, 16, rue Grange-Batelière

LE FIGARO

H. DE VILLEMESSANT
Fondateur

RÉDACTION
ADMINISTRATION — PUBLICITÉ
26, Rue Drouot, 26 — PARIS

ABONNEMENT

	Trois Mois	*Six Mois*	*Un An*
Seine, Seine-et-Oise.	15 »	30 »	60 »
Départements.....	18 75	37 50	75 »
Union Postale.....	21 50	43 »	86 »

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

Les Coloniaux

DE SÈVRES

Il y a quelques jours, descendant à Sèvres par le bateau, je me trouvais en compagnie d'un soldat d'infanterie de marine, décoré de la médaille de Madagascar. L'homme était maigre, pâle et tremblant de fièvre. Il faisait très froid et sa place, semblait-il, eût été plutôt dans un lit d'hôpital que sur la rivière. Je liai conversation avec lui. C'était un Parisien sans famille et, en effet, il allait à l'hôpital, mais non pas dans un hôpital militaire, car il était libéré et il n'avait aucun droit à être soigné par l'Etat. Madagascar lui avait pris la santé, peut-être pour toujours, mais, n'étant ni blessé ni atteint de maladie aiguë, il ne pouvait compter que sur la charité privée pour se soigner et se nourrir, puisqu'il n'avait pas de parents pour le recueillir, en attendant d'être assez fort pour travailler, si jamais il pouvait encore remettre la main à l'outil. Il avait donc obtenu son admission à la maison de convalescence de Sèvres, fondée par notre confrère René de Cuers, dirigée par lui et uniquement entretenue par des offrandes particulières, sans aucune subvention officielle.

Je connaissais René de Cuers pour avoir écrit jadis dans le même journal que lui, et j'avais grandement apprécié ses qualités. C'est un de ces enthousiastes à froid, qui se dévouent par réflexion et sans emphase à une idée et à une œuvre. Je savais que, patriote et charitable, il avait fondé, il y a quelque dix ans, une « Association tonkinoise », mais j'aurais été fort en peine de dire en quoi consistait exactement son œuvre.

C'est mon soldat de marine qui m'a mis sur la voie des renseignements précis. Au cours de notre conversation, il m'inspirait un si vif désir de voir de mes yeux fonctionner l'œuvre de René de Cuers, que je m'arrêtai avec lui à la maison de convalescence fondée par la « Société de secours aux militaires coloniaux » — car c'est le nouveau nom de l'ancienne Association tonkinoise — sous le patronage de M. le général de Colomb et de M. Le Myre de Vilers, ancien résident de France à Madagascar, c'est-à-dire d'un de nos plus solides généraux de 1870 et du diplomate qui a préparé pour notre pays la conquête de la grande île africaine.

Un peu avant d'arriver au pont de Sèvres, sur la rive gauche, la maison de convalescence nous était apparue sur la pente du coteau qui monte vers Bellevue. Elle se présentait bien, malgré la tristesse de l'hiver et des arbres dépouillés. Un parc l'entoure ; elle est vaste et élégante. Avec son robuste mur de clôture et sa grande grille, son perron et ses communs, les deux étages de sa façade blanche aux fenêtres cintrées et aux petits carreaux Louis XVI, on dirait une villa cossue, fraîchement construite dans le style à la mode et habitée bourgeoisement, n'était le pavillon jaune à croix bleue qui flotte sur la porte d'entrée.

Je sonnais bientôt à la grille et, tandis que mon compagnon s'abouchait avec un sous-officier de planton, je me faisais annoncer à René de Cuers. Je le retrouvais tel que je l'avais connu, avec un peu plus de neige sur les cheveux et la barbe, l'œil myope et rêveur, la physionomie douce et presque timide, mais avec un esprit très pratique et une volonté très ferme, dissimulés sous une apparence blonde et menue. Il m'offrit spontanément ce que je venais lui demander : la visite de la maison. Il voulait bien me dire que cette visite était une bonne fortune pour lui. C'en était surtout une pour moi et je souhaitais qu'il en fût de même pour les lecteurs de ce journal, car ce que j'ai vu là mérite singulièrement d'être porté à la connaissance du public.

***

Voici donc ce que j'ai vu et appris au cours de ma visite. Lorsque ces petits soldats de marine, en vareuse bleue, pantalon gris et épaulettes jaunes, dont nous rencontrons quelques-uns dans les rues de Paris, mais qui pullulent dans nos ports de guerre, reviennent de l'Indo-Chine ou de l'Afrique occidentale, de Cayenne ou de Majunga, épuisés par l'anémie et la fièvre, mais sans blessures ni maladie aiguë ; lorsqu'ils ont traversé la fournaise de la mer Rouge sans mourir d'insolation et que le transport les dépose sur la terre de France, la santé ruinée mais vivants, sans forces mais tenant encore debout, le ministère de la marine ne peut les admettre dans ses hôpitaux, qui suffisent à peine aux blessés et aux malades atteints de maladies aiguës. S'ils ne sont que tuberculeux, par exemple, elle les rend à la vie civile sans plus s'en inquiéter. Elle n'a pour eux ni soins, ni repos, ni abris. Elle les renvoie dans leurs foyers, même s'ils n'en ont pas.

Oui, avec son armée et sa flotte, son budget et sa charité, ses associations de bienfaisance et ses journaux, la France en est là. Elle a une politique coloniale et grandiose, mais pas d'armée coloniale. Elle prend, par le service obligatoire et le tirage au sort, des hommes de vingt ans, qui lui semblent à peu près capables de faire la guerre dans les pays où elle est la plus pénible et la plus meurtrière. Elle les envoie, sans l'entraînement et la vigueur nécessaires, mourir au loin pour des intérêts dont ils ne savent rien. S'ils reviennent, elle se tient quitte avec eux après leur avoir mis en poche une feuille de route, et sur le dos un uniforme usé. Elle a un ministère des colonies et un peuple de fonctionnaires coloniaux, mais elle n'a pas un hospice pour accueillir au retour les soldats qui lui ont conquis en vingt ans un immense domaine colonial et leur rendre un peu de santé.

René de Cuers et quelques amis ont voulu faire ce que la France devrait faire. Ils ont tendu la main, recueilli des aumônes, et aujourd'hui, après dix ans d'efforts, ils recueillent environ 20,000 francs par an, sur lesquels 4,000 à peine sont à peu près assurés, car ils leur sont fournis, 2,000 francs par le protectorat de l'Annam-Tonkin, 1,000 par la colonie de Madagascar et 950 par sept départements — dont le plus généreux est le Loiret qui leur donne 100 francs. Tout le reste provient de cotisations et de charités. Celles-ci sont recueillies surtout par une femme de cœur, aussi dévouée que modeste, qui me permettra de citer son nom, Mme Cassette, un nom prédestiné. Avec un zèle au-dessus de tout éloge, Mme Cassette sollicite infatigablement la charité privée et, par petites sommes, elle apporte chaque année de 5 à 6,000 francs à la Société.

Sur ces 20,000 francs, la Société en dépense environ 15,000 et met le reste en réserve. Avec ces revenus de petit rentier économe, voici ce qu'elle fait :

Elle entretient à Paris, 16, place de La Chapelle, un dortoir-réfectoire de 25 lits, où sont logés, nourris et vêtus d'effets civils les militaires coloniaux, libérés ou réformés, momentanément sans ressources. Depuis la création de l'établissement, en 1892, ce dortoir-réfectoire a hospitalisé 9,360 hommes, pendant une moyenne de cinq jours chacun.

Elle entretient à Sèvres, 26, rue Troyon, une maison de convalescence de 150 lits, destinée à recevoir gratuitement, pendant un mois ou six semaines : 1° les militaires coloniaux libérés, anémiés ou fiévreux, momentanément incapables de gagner leur vie ou de contracter un rengagement dans l'armée coloniale ; 2° les militaires coloniaux infirmes par suite de blessures et néanmoins réformés sans pension, parfois au bout de huit et dix ans de service ; 3° les militaires coloniaux convalescents et *en activité de service*, mais n'ayant pas de famille où aller passer leur convalescence ; 4° les attachés aux missions et explorations, laissés sans appui ni ressources à leur retour en France.

Elle entretient à Nancy un asile-hôtel de 50 lits, spécialement fréquenté par les Alsaciens-Lorrains libérés du service militaire après être venus reconquérir la nationalité française par un engagement dans la légion étrangère. Le plus souvent, à leur sortie de l'asile, ces Français doublement Français sont pourvus d'emplois ou de travail dans la région même. Dirigée par le comte de Pouvourville, la section lorraine de la Société a secouru 1,049 soldats libérés, en a placé 478 et rapatrié 229.

Enfin, la Société a organisé à Bordeaux, Marseille et dans nos principaux ports de mer des Comités locaux qui distribuent de petits secours aux coloniaux de passage.

Je répète que tout cela se fait avec environ 15,000 francs par an.

***

René de Cuers me donne ces détails, d'une voix douce et unie, avec une précision, une simplicité et une impersonnalité de moine conduisant un visiteur à travers son couvent. Il m'a reçu dans la salle d'honneur de la maison, pauvrement et proprement décorée avec des drapeaux, des armes et des photographies militaires. Une jeune femme paraît, avec cet air aisé et souriant de la Parisienne, que l'on peut surprendre en tout costume et toute occupation, sans que disparaisse son élégance innée. Elle a le tablier autour de la taille et les clefs dans la main.

C'est que, intendante de la maison, elle donne ses ordres pour la journée, l'esprit libre et la parole nette. Elle se joint à nous, et, tête nue par un froid noir, nous accompagne. Elle s'est donnée à l'œuvre de son mari, avec le dévouement d'une Sœur de charité et l'esprit pratique d'une ménagère. A force d'économie et de travail, elle réussit à entretenir le bien-être et la propreté dans la maison.

Cette maison est une maison des champs, bâtie au siècle dernier et qui appartint à la Pompadour. Elle est saine et bien distribuée, mais très simplement meublée. Elle n'offre à ses hôtes que le strict indispensable : le lit militaire, étroit et dur, sous la petite couverture de laine brune, l'armoire de bois blanc pour les habits, une chaise. En revanche, il y a de vastes lavabos, tout ruisselants et brillants. Quelques chambres de sous-officier permettent de conserver aux gradés les mêmes conditions de dignité personnelle qu'au régiment. Je vois, dans l'une, la carte du Tonkin, quelques photographies des pays lointains et de pauvres bibelots rapportés de là-bas.

Le régime de la maison est militaire, sans effort ni contrainte. En arrivant, chaque colonial reçoit les attributions de son grade. Le travail est obligatoire pour tous : travail manuel pour les soldats dans le parc et le jardin, qu'ils cultivent ; travail d'écritures ou de surveillance pour les gradés. A l'heure où je les vois, tous sont à leur affaire ; les uns bêchent, fendent du bois, portent de l'eau, les autres veillent au travail ou viennent au rapport journalier. Tous offrent sur leur visage pâle et dans leur corps amaigri les traces de la maladie et de la fatigue, mais tous ont l'air d'être contents et reconnaissants. Ils conservent l'uniforme et ils ont cette fierté d'attitude qui n'abandonne jamais celui qui a suivi le drapeau, porté les armes, bravé la mort.

Nous traversons une petite chambre où le lit est retourné, le parquet raclé et le mur fraîchement blanchi. C'est qu'il y est mort récemment un tuberculeux, sortant de l'infanterie de marine et médaillé de Madagascar. Sans parents et sans amis, réformé du service et repoussé des hôpitaux, le petit soldat avait été recueilli à Sèvres. Il y a passé cinq mois d'agonie. Le jour des funérailles, le cercueil fut exposé sur le perron, au pied des grands arbres sous lesquels se promenait jadis la Pompadour. Il portait le képi, la vareuse et la médaille du mort. Les pensionnaires de la maison formaient de chaque côté un service d'honneur.

Au moment de la levée du corps, un général en uniforme venait saluer la dépouille du petit soldat, prendre la tête du deuil et le conduire jusqu'au cimetière. C'était M. le général Niox, retiré à Sèvres, et qui, en apprenant cette mort, était venu spontanément représenter la famille militaire aux funérailles du petit soldat sans parents. Quelles que soient, mon général, les journées où vos feuilles de chêne brillèrent au soleil, jamais vous n'avez davantage honoré l'uniforme et mieux attesté la fraternité militaire que ce jour-là!

***

C'est depuis le mois de juin dernier que M. et Mme René de Cuers ont installé leur maison de convalescence à Sèvres, dans la belle maison offerte à une favorite par le roi de France qui, par indifférence et veulerie, perdit l'Inde et le Canada. Ainsi Louis XV, sans s'en douter, ouvrait un asile aux coloniaux de la troisième République française.

Le loyer de cette maison est une lourde charge pour la Société, et le payement de ce loyer un problème qui se posera chaque année. Elle voudrait l'acheter et elle le pourrait à de bonnes conditions, si elle avait assez d'argent. Mais je viens de dire ce que sont ses ressources. René de Cuers ne m'a rien demandé et je prends sur moi de tendre la main pour lui, ou plutôt pour la France et ses soldats convalescents.

Je signale cette noble et bienfaisante pauvreté à tous ceux qui aiment leur pays et son armée. Je salue de toute ma sympathie l'homme de lettres qui depuis dix ans a quitté la carrière qu'il suivait avec honneur et profit, pour se vouer tout entier à cette œuvre, et qui fait — avec l'aide de quelques amis — ce que la France devrait faire.

Gustave Larroumet.

AU JOUR LE JOUR

Le comte de Chambrun

Le comte de Chambrun est mort hier matin à Nice, dans sa villa où il avait autrefois donné tant de belles fêtes, et qu'il avait presque abandonnée depuis la mort de Mme de Chambrun.

La nouvelle est arrivée à Paris d'assez bonne heure, mais déjà son plus proche parent, le marquis de Chambrun, son neveu à la mode de Bretagne, était parti pour Nice, sur les dernières dépêches qui montraient la gravité d'une simple bronchite contractée ces jours-ci par le comte de Chambrun. Il y a huit jours encore il se portait à merveille, et il était parti pour Nice le 3 novembre dernier, plein d'entrain et d'ardeur. Il n'avait presque jamais été malade, et il est tombé tout d'un coup, comme un grand arbre encore vert, mais incapable de résister à la moindre rafale. Il avait soixante-dix-sept ans.

Cependant il était atteint d'une infirmité des plus pénibles, qui est une cause de tristesse et de langueur pour tous, et qui n'avait pas eu de prise sur cette âme fortement trempée : il était peu à peu devenu aveugle, et depuis la mort de sa femme, il y a sept ans, il ne pouvait plus se passer d'un guide. Ce fut précisément l'occasion pour lui de s'élever à de plus hautes pensées, et il consacra tout ce qui lui restait de forces aux idées sociales, au grand amour des humbles et des déshérités. Jamais, depuis lors, il ne cessa de travailler, d'agir et de montrer même une gaieté qui surprenait ses amis. Il avait trois secrétaires qu'il occupait sans cesse. Il semblait qu'il n'eût vraiment trouvé sa voie qu'à partir de ce moment et que son cœur fût rajeuni, malgré l'âge, par ce grand amour de l'humanité.

A son hôtel, 12, rue Monsieur, où nous sommes allé hier, c'était le vide complet. Personne, pas une tenture aux fenêtres, un silence de mort dans cette demeure princière dont le jardin s'étend jusqu'au boulevard des Invalides, et qui fut autrefois le petit hôtel de Condé.

Au Musée social, rue Las-Cases, le drapeau, serré autour de la hampe, est voilé d'un crêpe, et une affiche manuscrite dit que la conférence de M. Léon Bourgeois, qui devait avoir lieu le soir même, est remise à plus tard, par suite de la mort du bienfaiteur de cette maison, qu'on pouvait appeler aussi « la maison du peuple ».

De la première partie de la vie du comte de Chambrun, il y a peu à dire. Il appartenait à une ancienne famille de la Marche, et était né en 1821 dans la Lozère. Il s'appelait exactement Joseph-Dominique-Aldebert de Pineton, comte de Chambrun. Il était sans grande fortune, et débuta, en 1848, par un livre qui était une apologie du gouvernement parlementaire. En 1850, il fut nommé sous-préfet à Toulon, puis à Saint-Etienne, et nommé préfet du Jura en 1851, fonctions qu'il résigna en 1854.

C'est vers cette époque qu'il épousa Mlle Marie-Jeanne Godart-Desmarest, héritière de Pierre-Antoine et d'Emile Desmarest qui, en 1822, avaient réorganisé la cristallerie de Baccarat, fondée en 1765 par Mgr de Laval-Montmorency, évêque de Metz. Tous les participants de cette réorganisation ont vu leur fortune décupler, et la famille Desmarest, qui était la principale intéressée, y avait acquis une fortune considérable. On estimait la fortune de Mme de Chambrun à plus d'un million et demi de rente.

En 1857, M. de Chambrun était élu député de la Lozère, et l'on se souvient de son dévouement nettement affiché à la dynastie impériale. Néanmoins, il fut de l'opposition libérale en 1869. En 1871, son département l'envoya à l'Assemblée nationale, et en 1876 au Sénat, où il siégea constamment dans les rangs de la droite monarchique. En 1879, il renonça à la politique, croyant le rôle des conservateurs fini pour longtemps. Il retrouva cependant un plus beau rôle sur la fin de sa vie, et en fut loué par tous, aussi bien par les républicains que par les conservateurs.

Entre temps il s'était épris de la musique que Mme de Chambrun aimait avec passion, et ils furent l'un et l'autre des premiers et des plus décidés wagnériens de Paris. Dans leur hôtel de la rue Monsieur avaient lieu des concerts d'une perfection rare, qui réunissaient l'élite de la société parisienne et des compositeurs ou artistes célèbres. M. et Mme de Chambrun étaient des plus assidus aux solennités musicales de Bayreuth, et M. de Chambrun a écrit plusieurs ouvrages, opuscules ou articles à la gloire de Wagner.

Cependant, à la mort de sa femme, M. de Chambrun, devenu son héritier, songea au plus noble emploi qu'il pourrait faire de cette grande fortune, et il l'employa si bien qu'il la réduisit, dit-on, de moitié, par ses incessantes libéralités et sa fondation du Musée social.

On nous dit enfin qu'il a institué le Musée social son légataire universel, tout en laissant de nombreux legs à ses parents. Sa famille est représentée actuellement par la branche aînée de sa famille, trois frères et une sœur : le marquis de Chambrun, député de la Lozère ; M. Aldebert de Chambrun, officier d'artillerie, actuellement au Sahara, avec la mission Foureau-Lamy ; M. Charles de Chambrun, et Mme de Brazza, femme du célèbre explorateur qui nous a donné le Congo français.

Le comte de Chambrun a donné au Musée social l'immeuble qu'il occupe et des revenus. A trois reprises différentes, il a institué trois prix de 25,000 francs chacun pour les études sur les questions ouvrières. En 1896, il donnait cent mille francs à distribuer entre les ouvriers de l'industrie ; même somme en 1897 pour les ouvriers agricoles, et même somme, en 1898, aux institutions de France créées en faveur des ouvrières. Nous ne pouvons tout citer.

En toutes choses, il n'agissait qu'en grand seigneur et il n'aspirait qu'à être appelé l'ami du peuple. Un jour, il fut au comble de la joie parce qu'un de ses correspondants l'avait appelé « le premier paysan de France ». M. Dupuy a plusieurs fois rendu hommage à sa générosité, et M. Félix Faure a tenu à lui conférer lui-même, dans une séance solennelle du Musée social, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Tout récemment, M. Siegfried, sénateur, était venu, à sa demande, à Nice, faire une conférence sur les questions ouvrières. M. de Chambrun lui avait offert un banquet, et y avait affirmé sa foi inébranlable dans les destinées de la France, et son rêve de fraternité universelle par l'union du capital et du travail.

La physionomie de M. de Chambrun restera comme une des plus intéressantes de notre époque, quelque chose de semblable à la figure du marquis de Mirabeau qui fut aussi l'ami du peuple, tout en restant très grand seigneur. Ses institutions resteront également, et tout porte à croire qu'elles rendront de réels services à la cause si difficile et cependant si désirable de la paix et de l'union sociales. « Tout ce que j'ai vient du travail, disait-il, tout doit lui retourner. » Et souvent M. Jules Simon et M. Léon Say qui furent ses amis, ses guides et ses collaborateurs dans ses œuvres humanitaires, eurent à le retenir dans la générosité parfois téméraire de ses projets,

Les obsèques du comte de Chambrun auront lieu dimanche à Paris, à Saint-François-Xavier. On croit que M. Dupuy et M. Léon Bourgeois prendront la parole au cimetière du Père-Lachaise, après l'inhumation.

Louis de Meurville.

Échos

La Température

Le temps est doux, mais la pluie tombe par ondées ; Paris est humide et boueux et le baromètre, toujours assez bas, ne laisse prévoir aucun changement prochain de cette situation quelque peu désagréable aux Parisiens qui aiment à circuler à pied. Sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, le vent du Sud souffle avec force et la mer est houleuse à Boulogne et au Havre, ainsi qu'à Brest et Lorient.

La température s'est sensiblement relevée : à 7° 1/2 au-dessus le matin à huit heures, le thermomètre indiquait 10° dans l'après-midi ; on notait 15° à Alger, et, dans la même matinée, 18° au-dessous à Moscou. Dans la soirée, le thermomètre était à 9° et le baromètre à 752mm.

Monte-Carlo. — Thermomètre : le matin, à huit heures, 10° ; à midi, 12°. Temps couvert.

LES MALHEURS D'UNE RIVIÈRE

L'Avre, infortunée rivière, qui partage avec la Vanne, la Dhuys, le Loing, etc., l'honneur d'abreuver les Parisiens, vient d'être victime d'une mésaventure qui rappelle exactement celle de la Chambre criminelle de la Cour de cassation.

Un dénonciateur — ce n'est pas l'honorable M. Quesnay de Beaurepaire — a raconté que des cas de fièvre typhoïde se sont produits dans le dix-septième arrondissement et que l'eau de l'Avre en était la cause. Immédiatement les journalistes se sont livrés à des insinuations perfides sur cette rivière. Ils ont raconté qu'elle sort de son lit, qu'elle disparaît, qu'elle découche, qu'elle se vautre dans tous les égouts ; qu'ensuite elle affecte une mine hypocrite afin de se faire prendre pour une source, mais que les sables au travers desquels passent ses eaux perfides ne suffisent pas à lui rendre sa pureté.

Ils ont demandé une enquête. Le ministre de la justice, pardon, des travaux publics a délégué le premier président... pardon, le chef du Laboratoire municipal, l'excellent Girard, à moins que ce ne soit un autre bactériologue, pour procéder à l'examen de la coupable. Et la politique s'emparant de l'affaire de l'Avre, on a commencé à cogner sur les ingénieurs, le Conseil municipal, les Commissions, enfin tout ce monde qui nous a fait dépenser 200 millions pour l'adduction de ces flots pourris, nauséabonds, mortels.

La Chambre s'est occupée hier de la question. M. Jules Legrand, sous-secrétaire d'Etat, a déclaré que non seulement l'Avre n'apporte pas de fièvre typhoïde à Paris, mais qu'elle en ôte, vu que jamais il n'y a eu moins de cas que maintenant. Jamais l'état sanitaire n'a été aussi satisfaisant. Il a ajouté qu'il était déplorable de voir propager à la légère de pareilles histoires. C'est mal préparer l'Exposition universelle que d'annoncer aux étrangers leur trépas assuré par la fièvre typhoïde, s'ils se risquent dans Paris.

Oh ! que c'est bien dit ! Et comme cette pensée profonde devrait être méditée par les bons jeunes gens, ou même par les hommes mûrs qui, pour vendre leurs papiers calomnieux, s'amusent à représenter Paris comme un coupe-gorge, la France comme une tanière où les armes et la loge vont s'entr'égorger, ou encore qui cultivent, au cri de « la France aux Français ! » la haine de cet étranger attendu, espéré, désiré, nécessaire !

On assure que la Commission d'enquête sur l'Avre doit emprunter à M. Mazeau son principal argument pour dessaisir la Chambre criminelle. La pauvre source pourrait être troublée comme cette Chambre criminelle par les outrages dont elle est l'objet : il convient donc de la diluer dans les autres ruisseaux, sources, cours d'eau, étangs et mares qui désaltèrent Paris. — J. CORNÉLY.

A Travers Paris

Nous croyons savoir que dans une de ses plus récentes séances le Conseil des ministres a eu à s'occuper de l'éventualité de la venue à Paris des souverains étrangers à l'occasion de l'Exposition de 1900, en vue de déterminer les conditions de l'hospitalité qui devrait leur être accordée.

Nous devons dire, à ce propos, qu'en dehors de l'empereur et de l'impératrice de Russie, qui, en raison de l'alliance existant avec notre pays, seront l'objet d'une invitation directe, aucun autre souverain ou chef d'Etat ne sera officiellement invité. Mais tous les souverains qui voudront venir visiter notre grande Exposition seront reçus comme la France sait le faire, suivant nos traditions de courtoisie.

La France leur offrira une grandiose hospitalité, mais la résidence qui leur sera affectée n'est pas encore déterminée et il y a lieu de se préoccuper dès maintenant d'en choisir une digne des illustres personnages qui y seront reçus.

Un instant, on avait songé à utiliser pour cet usage le ministère des affaires étrangères, en raison de ses dimensions et de sa décoration intérieure. Mais on a bientôt dû renoncer à cette idée, parce que c'est précisément le ministre des affaires étrangères qui, de tous les membres du cabinet, aura le plus à recevoir durant la période de l'Exposition, qui amènera à Paris tant de grands personnages étrangers. Il convient donc de laisser le palais du quai d'Orsay à sa destination.

Le Conseil des ministres, depuis, n'a pas résolu la question, mais il arrêtera ses décisions dans une de ses prochaines séances.

A défaut de palais national, on recherchera s'il est possible de louer ou d'acquérir pour le compte de l'Etat un hôtel suffisamment vaste et bien décoré pour se prêter à l'usage qu'on en voudrait faire.

La part du diable.

On n'a enlevé au dernier bal de l'Hôtel de Ville qu'une chaise.

Le bureau du Conseil municipal en a reçu la nouvelle avec une certaine satisfaction, car il paraît que les déménagements sont d'ordinaire plus copieux.

La « part du diable » — c'est ainsi qu'on appelle ces fuites à l'Hôtel de Ville — est maigre cette fois, bien qu'on ait constaté encore la disparition de six douzaines de petites cuillers en argent et de six cent quatre-vingt-six pièces diverses du buffet, sans compter les bouteilles de champagne. Des broutilles !

Les femmes académiciennes.

Pourquoi pas ? a-t-on demandé en nommant des artistes telles que Mmes Rosa Bonheur et Demont-Breton.

Et à propos de l'exposition des femmes peintres et sculpteurs qu'inaugurait l'autre matin le Président de la République, il y a eu une levée de palettes et d'ébauchoirs.

Pourquoi pas ? répéterons-nous à notre tour.

Nous consultions hier, avec un membre de l'Académie des beaux-arts très féministe, les vieux registres de l'Académie royale de peinture et de sculpture que conserve la bibliothèque de l'Institut, et nous y avons relevé quinze noms de femme : Catherine Duchemin, reçue le 14 avril 1663 ; Geneviève et Madeleine Boulogne, Sophie Chéron, Anne Strésor, Dorothée Masse, Catherine Perrot, Rosa Alba Carriera dite la Rosalba, dont les pastels valent ceux de Latour ; Marguerite Haverman, Thérèse Reboul, Anne Vallayer-Coster, Mme Roslin, Mme Terbusch, et enfin Mmes Guyard et Vigée-Lebrun, reçues toutes deux le même jour le 31 mai 1783.

— Et toutes n'avaient pas du talent, remarqua notre académicien. N'est-ce pas pour encourager nos confrères du joli sexe ?

Depuis quelques jours Mme Blanche Leigh, qui a remporté à Paris tant de succès et nombre d'encouragements pour son habile et scientifique traitement sur la Beauté de la Femme et la guérison parfaite des maladies de la peau, se trouve à l'Hôtel de l'Europe, à Saint-Pétersbourg, où elle a été appelée pour donner des conseils sur son excellente méthode, que du reste chacun peut suivre sans elle.

Dans une quinzaine de jours, Mme Blanche Leigh se rendra à Moscou, où sa grande renommée et sa science sont réclamées par diverses personnalités très haut placées.

Le numéro de février du *Monde moderne* obtient depuis son apparition un succès très vif, autant par l'heureux choix des matières que par l'intérêt et l'attrait de ses nombreuses illustrations.

Signalons particulièrement dans ces pages, où tout serait à mentionner, une émouvante nouvelle de Georges Rodenbach, un article très documenté sur la vie à l'Ecole polytechnique ; la biographie, très nourrie d'anecdotes, de M. Francisque Sarcey ; les études sur le sculpteur Falguière et sur le dessinateur Steinlen ; de curieuses notes sur la Muse de Montmartre ; d'intéressants détails sur la ville de Bakou, etc.

L'innovation du roman-annexe, qui ajoute 30 pages nouvelles aux 150 pages du *Monde moderne*, est particulièrement goûtée.

En dépit des jours moroses que nous traversons, la gaieté ne perd pas ses droits et s'affirme, comme d'habitude à pareille époque, par des bals, des réceptions, des dîners. A ce régime continu de fêtes, les estomacs les plus solides subissent de rudes assauts. Pour s'assurer de paisibles lendemains, rien ne vaut l'excellente Eau de la source Badoit, dont les propriétés salutaires sont incontestées.

Hors Paris

De Nice :

« Une fête qui marquera parmi les plus brillantes de la saison.

» Un merveilleux bal costumé a réuni dimanche soir, dans les salons du Riviera-Palace, tout ce que Nice compte en ce moment de notabilités et d'élégances.

» Les uniformes des officiers des armées de terre et de mer, accourus en grand nombre, jetaient parmi les splendides costumes des invités une note particulièrement sympathique. »

Nouvelles à la Main

Saint-Machin porte son idéale bêtise avec tant d'allégresse qu'on le dirait tout heureux de se sentir si parfaitement stupide.

— Ce garçon-là, disait hier un bon petit camarade, ne doit jamais aller en visite que chez des gens qui demeurent au rez-de-chaussée, pour ne pas s'exposer même à l'esprit de l'escalier !

Béthisy n'est pas superstitieux. Il disait hier encore :

— On vient de tirer au sort dans le treizième arrondissement... Eh bien ! informations prises, les conscrits n'y ont pas amené de numéros plus mauvais qu'ailleurs !

Le Masque de Fer.

M. HENRI ROCHEFORT A ALGER

SES IMPRESSIONS

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

Alger, 7 février.

Le tourisme réussit à M. Henri Rochefort beaucoup plus que les manifestations antijuives. Je l'ai trouvé ce soir très animé et comme ressuscité par une journée de grand air. C'est dans le salon de l'hôtel d'Europe qu'il m'accorde tout de suite, très volontiers, un quart d'heure de causerie.

Ce salon reluit. Il est splendide. Chaque coin est occupé par une palme dorée et il ne reste guère de place pour les hommages à venir. Dans le fond, un Arabe attend quelque obole. M. Rochefort l'a mis chez lui à l'aise, heureux sans doute de posséder quelques minutes ce pauvre diable et d'étudier de près son cachet local. L'indigène congédié, M. Rochefort est à moi.

— Vous ne venez pas me demander de préciser la manifestation de dimanche ? Vous avez pu la juger par vous-même. D'ailleurs, voyez ces couronnes. Voilà des preuves.

— Que pensez-vous des mesures prises ?

— Elles sont odieuses. On a frappé le maire d'Alger parce qu'il avait privé cent cinquante manifestants de leurs sifflets. On met Alger en état de siège parce que j'y suis. Enfin, c'est extraordinaire. Si ma poitrine s'attaque et que mon médecin me conseille l'Algérie, est-ce que je ne peux pas y aller ? C'est ridicule. Je ne sais pas si c'est une provocation...

— Et maintenant quels sont vos projets ?

— Je ne sais pas exactement ce que je vais faire. Tout dépendra des circonstances.

— Vous avez résolu de ne plus participer aux manifestations. Ne craignez-vous pas une déception parmi ceux qui comptaient sur vous pour donner une impulsion nouvelle au mouvement antisémite ? Ainsi, demain ont lieu les funérailles solennelles de M. Pujade ?...

— Je n'irai pas. Je ne suis pas venu ici pour faire de l'agitation, mais en journaliste, afin d'étudier l'Algérie. Régis fait son métier. Moi, le mien. Ma présence ne doit pas servir de prétexte à des bagarres, des arrestations. Les dispositions prises interdisent les attroupements. On est attroupé derrière un corbillard.

Ici, M. Rochefort maîtrise une anxiété.

— Pensez-vous qu'il y ait à cet enterrement dix mille personnes ?

— Si vous y êtes.

— Non, ça ne me convient pas. Si on m'invite à un banquet, j'irai, car enfin il faut bien qu'on dîne. J'ai dîné hier et aujourd'hui au Splendid Hotel. On y découvre un merveilleux panorama.

— Vous comptez rester longtemps encore à Alger ?

— Peu de jours. Peut-être repartirai-je samedi.

Ayuntamiento de Madrid

— Mais vous n'échapperez pas à la manifestation du départ !

A l'idée du départ doublé des ovations probables, M. Rochefort sourit largement.

— Ah ! forcément. Peut-être irai-je, avant de partir, aux gorges de la Chiffa. C'est à explorer, n'est-ce pas ? Est-ce loin ?

J'indique la route, les villages. Nous revenons aux choses sérieuses.

— D'après ce que vous venez de voir et d'entendre, quelle impression avez-vous du caractère actuel de la question algérienne ?

— Je suis tout à fait antijuif algérien. J'ai constaté avec étonnement que tous les Algériens sont antijuifs, jusqu'aux petits enfants. Hier, quatre gamins de huit ans sont venus m'apporter ça...

C'est un joli service à thé avec inscriptions arabes.

— ...Tant qu'il y aura des juifs en Algérie, ce sera même agitation.

On frappe. C'est Max Régis et les hôtes probables du dîner.

Je prends congé du paisible voyageur.

R. Marie-Lefebvre.

P.-S. — M. Henri Rochefort a publié ce matin, dans l'*Express*, un article qui débute ainsi :

Je croyais avoir assez travaillé à la liberté des autres pour avoir tout au moins celle de venir visiter en simple touriste une ville aussi importante et aussi intéressante qu'Alger. Il paraît que la seule annonce de ma présence suffit à faire mettre toute une province en état de siège.

Plus loin, M. Rochefort se défend d'avoir provoqué une manifestation politique. Il proteste contre l'épithète de naturalisé appliquée à Max Régis. En terminant, il adresse des remerciements aux membres du Conseil municipal d'Alger qui auraient, d'après lui, travaillé au maintien de l'ordre.

L'*Antijuif* paru ce soir est particulièrement outrageant pour le gouverneur général. M. Charles Bernard, député de Bordeaux, termine ainsi un violent article contre M. Laferrière :

Quand un député se trouve en présence de faits aussi inqualifiables, son premier devoir est de les dénoncer à la vindicte publique. Laferrière, vous n'êtes qu'un polisson !

On y lit également cette déclaration, signée Max Régis :

Je me permets de vous dire, monsieur le gouverneur, que vous n'êtes qu'une canaille.

Les polémiques algériennes n'avaient jamais atteint ce degré de violence vis-à-vis du gouverneur. — M.-L.

LE DISCOURS DU TRONE

Le caractère distinctif du discours que le cabinet tory a mis hier dans la bouche de la reine d'Angleterre est la réserve. Pas un mot des questions irritantes ; pas une allusion aux dissentiments qui ont récemment fait craindre que la paix ne pût être maintenue. L'œuvre de conciliation à laquelle M. Paul Cambon met tous ses soins en sera grandement facilitée. Il faut savoir gré de cette discrétion, un peu hautaine peut-être mais assurément de très bon goût et de très grand style, d'abord à la reine Victoria dont les sentiments ont été fidèlement traduits par l'impératrice Eugénie lorsqu'elle lui a récemment attribué ce propos touchant : « Si la guerre devait éclater entre la France et l'Angleterre, je prierais Dieu de me rappeler à lui avant que ce malheur se produisît. » Il faut ensuite et surtout en louer lord Salisbury.

Que le discours du Trône, dans les circonstances que nous traversons, ne porte pas trace des sentiments de M. Chamberlain, qu'il n'implique même pas l'apparence d'un sacrifice aux idées exprimées par le turbulent ministre avec un empressement et un éclat qui revêtaient presque le caractère d'un défi, nous osons dire que c'est là un fait très significatif. Les exagérations agressives du groupe « impérialiste » ne sont donc pas encore la doctrine officielle du gouvernement anglais, même lorsque les représentants les plus actifs et les plus bruyants de ce groupe siègent dans les Conseils de la Reine et détiennent une portion appréciable de la puissance publique. Le silence, en pareil cas, est sinon l'équivalent d'un désaveu, du moins la notification éloquente d'un refus d'adhésion.

On pourrait assurément se demander si le premier ministre anglais ne s'est pas préoccupé de l'effet qu'eût produit sur l'opinion des hommes éclairés de toute l'Europe cette adhésion que les amis de M. Chamberlain attendaient certainement ou de sa condescendance ou de sa lassitude. Mais à quoi bon épiloguer sur les mobiles d'une résolution louable ? Ne suffit-il pas de constater qu'elle correspond aux sentiments généreux de l'âme humaine et aux besoins d'une situation naguère pleine de péril ?

Félicitons-nous donc de voir que la cause de la paix a été bien et sincèrement servie par le ministère anglais, et retenons simplement ce fait qu'alors qu'une parole équivoque ou amère pouvait tout compromettre, tout est sauvé par le parti pris du silence qui est une marque de déférence et de courtoisie.

Pour le surplus, les indications fournies par le discours royal sur l'état des affaires de la Grande-Bretagne, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sont parfaitement exactes et visiblement empreintes du plus scrupuleux désir de modération. La session du Parlement anglais s'ouvre donc sous d'heureux auspices. Quand pourrons-nous en dire autant de celles du Parlement français ?

Denis Guibert.

Le discours

Londres, 7 février. — Voici le texte du Message de la Reine, qui a été lu à l'ouverture du Parlement :

Milords et Messieurs,

Mes relations avec les autres puissances continuent d'être amicales.

L'expédition contre les Derviches, dirigée avec une brillante habileté par sir Herbert Kitchener et les officiers servant sous son commandement, a eu pour résultat la chute d'Omdurman et la complète soumission des territoires qui avaient été placés sous la domination du Kalife. Je suis fière de rendre hommage à la bravoure et à la conduite des troupes britanniques et égyptiennes qui ont remporté cette victoire.

Mes officiers s'occupent, de concert avec ceux de S. M. le Khédive, de rétablir l'ordre dans les provinces conquises.

Les puissances qui ont pris part à l'occupation de la Crète ont conféré à S. A. R. le prince Georges de Grèce l'autorité nécessaire pour gouverner cette île.

Le rétablissement de la paix et de l'ordre, qui résulte de la nomination de Son Altesse Royale comme gouverneur, a été accueilli avec joie par les Crétois des deux religions.

S. M. I. l'empereur de Russie a convoqué une conférence pour examiner s'il est possible de limiter les armements considérables qui imposent une si lourde charge à chaque nation.

J'ai été heureuse de faire savoir que je suis disposée à prendre part aux délibérations de cette conférence.

L'épouvantable crime qui a privé le peuple austro-hongrois de son Impératrice aimée a causé une profonde impression.

Une conférence à laquelle assistaient nos représentants a été convoquée à Rome pour examiner le danger de la conspiration anarchiste. Bien qu'il n'ait pas été possible d'adhérer à toutes les résolutions proposées par cette conférence, quelques modifications aux lois qui existent actuellement dans le royaume, concernant la matière, paraissent être nécessaires et seront soumises à votre examen.

Quelques-unes de mes colonies des Antilles ont eu à souffrir d'ouragans d'une violence extraordinaire qui ont causé des accidents mortels et ont détruit beaucoup de maisons et d'autres propriétés.

La misère qui en est résultée pour les habitants pauvres a été secourue promptement et autant que cela a été possible, grâce aux efforts zélés des autorités locales, dont les sommes d'argent envoyées par les autres colonies et par le Royaume-Uni ont facilité la tâche.

J'ai appris, avec une grande satisfaction, que le Parlement du Cap de Bonne-Espérance a accepté le principe de la responsabilité commune, concernant la défense de mon Empire, en établissant dans ce but un crédit annuel permanent.

J'ai le regret de constater que la peste continue à sévir dans certaines parties de mon Empire indien, et que, tout en ayant diminué dans quelques districts atteints précédemment, elle s'est propagée dans des parties du sud et du nord de l'Inde, où elle ne sévissait pas encore. On continue de faire des efforts incessants pour soulager les personnes qui souffrent de cette maladie, pour arrêter sa propagation dans l'Inde et pour empêcher qu'elle ne soit transmise à d'autres pays.

Je me réjouis de pouvoir vous annoncer que les récoltes de l'année dernière ont été abondantes et que le commerce et les revenus du pays se sont relevés d'une façon tellement rapide et tellement complète que les résultats dépassent tout ce qu'on pouvait espérer.

Messieurs de la Chambre des communes,

Les prévisions budgétaires pour le service de l'année qui vient vous seront présentées. Elles ont été établies dans le plus strict esprit d'économie que permettent les circonstances actuelles.

Mylords et Messieurs,

Un bill tendant à une organisation plus complète de l'administration de la métropole sera soumis à votre examen consciencieux.

On vous soumettra de nouveau une loi pour le contrôle de l'instruction primaire, de l'instruction secondaire et de l'instruction technique en Angleterre et dans le pays de Galles.

Vous avez déjà examiné en partie des mesures législatives tendant à simplifier le processus parlementaire se référant à la législation privée pour l'Ecosse.

Ce bill vous sera de nouveau présenté.

On vous soumettra un projet de loi pour permettre aux autorités locales d'aider les tenanciers de petites habitations à acquérir par achat leurs maisons.

Des bills seront aussi introduits pour l'encouragement de l'agriculture et de l'instructiou technique en Irlande, pour alléger le fardeau de ceux qui payent la dîme dans ce pays, ponr pourvoir, en cas de besoins immédiats, à un service d'eau plus complet dans la métropole, pour de meilleurs règlements concernant les sociétés anonymes, pour empêcher la sophistication des denrées alimentaires, pour la surveillance des contrats que font signer les prêteurs d'argent, pour modifier sur certains points les lois sur les fabriques, pour améliorer la législation actuelle en ce qui regarde le bail des fermes.

Je prie le Tout-Puissant qu'il vous garde et qu'il vous guide dans vos délibérations pour le bien de mon peuple.

Discours de lord Salisbury

Londres, 7 février. — A la Chambre des lords, lord Kimberley prononce un discours. Il débute en disant que personne ne saurait voir sans la plus grande satisfaction que les difficultés concernant la France ont été résolues d'une manière satisfaisante. Le *self-control* montré par ceux qui sont responsables du gouvernement, en France et dans le Parlement français, a été au-dessus de tout éloge.

L'orateur demande des informations sur la position de l'Angleterre au Soudan. Puis, au sujet de la proposition du Tsar concernant le désarmement, il estime que le moment actuel peut ne pas être très favorable à des mesures pratiques, mais que les conséquences indirectes des propositions faites par ce souverain peuvent avoir, indirectement, des effets très considérables.

Si l'accord conclu avec l'Allemagne a produit des relations plus cordiales avec ce pays, il faut s'en réjouir ; il n'y a pas de pays avec lequel l'Angleterre ait plus de raisons d'être dans des termes amicaux qu'avec l'Allemagne.

En terminant, lord Kimberley dit qu'il désire des informations au sujet de la question chinoise.

La réponse du Premier

Lord Salisbury répond qu'il a employé le mot « assujettissement » *(subjugation)*, par rapport au Soudan, dans l'acception ordinaire de ce mot, voulant dire que nous avions conquis le pouvoir politique sur ce territoire, et que nous avions hérité de toute l'autorité possédée auparavant par la puissance conquise.

L'orateur ajoute :

Je ne peux prédire jusqu'à quel point on aura à faire face à des troubles isolés, mais je ne crois pas que ces troubles doivent avoir une grande importance, et je pense que l'autorité ordinaire, suffisante dans un grand pays peuplé, sera suffisante aussi au Soudan, peu peuplé.

Je considère que les petites expéditions qui ont eu lieu depuis la chute d'Omdurman, et les petites victoires par lesquelles elles se sont terminées, ne justifient pas les craintes de lord Kimberley. La victoire d'Omdurman a soumis les territoires du kalifat.

Il n'y a rien, dans aucune des paroles dont nous nous sommes servis, qui justifie l'allégation que le Soudan soit devenu possession de la Reine. Nous détenons les domaines du khalifat à deux titres : d'abord, comme ayant fait indubitablement partie des possessions de l'Egypte que nous occupons actuellement, et ensuite par ce titre beaucoup moins compliqué, beaucoup plus ancien et bien plus facile à comprendre, qu'on appelle le droit des conquérants.

Les territoires en question ont été conquis par les troupes britanniques et égyptiennes.

J'ai eu soin, dans la première communication écrite que j'ai adressée au gouvernement français, de baser notre titre sur le droit de conquête, parce que je crois que c'est le plus utile le plus simple et le plus salutaire des deux. Mais j'ai vigoureusement répudié les conclusions qu'on pourrait être porté à tirer de cela : à savoir que nous ayons l'intention de disputer les titres de notre allié le Khédive et de commettre aucune injustice à son égard. Nous avons reconnu pleinement la position du Khédive.

Lord Kimberley a demandé si nous reconnaissions la position d'une autre puissance quelconque, et je réponds : « Nous nous basons sur le titre de conquête, que le Soudan ait fait partie ou non des possessions ottomanes à un moment donné — ce dont je doute grandement — et, en tout cas, il ne s'agirait que d'une très minime partie du Soudan. »

Par droit de conquête

Celui-ci a été conquis et occupé pendant treize ans par le khalifat, et jusqu'à notre intervention, notre conquête n'a pas été troublée. Or, prétendre que les résultats des efforts de l'armée anglo-égyptienne doivent simplement faire revivre des réclamations, que les événements avaient écartés, au profit de tiers n'ayant pas pris part à notre action, c'est une prétention qui ne peut être soutenue en se basant ni sur un précédent historique, ni sur le droit international. Nous tenons le Soudan par la conquête.

Lord Kimberley a demandé si nous prenions la responsabilité de tout ce territoire ?

L'avenir

Je ne puis que m'en rapporter au cas de ceux qui, avec une armée d'invasion, ont conquis d'abord le pouvoir central, puis ont établi graduellement leur propre pouvoir et rétabli l'ordre légal. Nous avancerons, mais il nous faudra du temps.

Lord Kimberley n'a pas exagéré les difficultés de l'entreprise, mais il a également démontré que nous possédions des facilités peu communes pour achever l'œuvre du rétablissement de l'ordre et de l'établissement du gouvernement de la Reine et du Khédive, grâce au chemin de fer si merveilleusement construit par lord Kitchener.

J'espère que la construction d'un autre chemin de fer, se dirigeant vers le Sud, ne contribuera pas peu à l'établissement de l'état de choses désiré. Il y aura sans doute des difficultés, mais aucune expansion n'en est exempte.

Le gouvernement a été forcé d'agir au Soudan, parce que le Mahdi menaçait le sud de l'Egypte. Nous sommes assurés que, si nous lui avions laissé le temps matériel de s'avancer davantage, la conquête de la province aurait coûté des sacrifices bien plus grands. Ce qui s'est produit arrive souvent dans notre empire et dans tous les empires voisins de peuples plus faibles, qui les contraignent à les combattre, pour leur propre défense.

Le résultat de ces luttes est, nécessairement, de rendre ces empires maîtres de vastes territoires qu'ils n'avaient jamais possédés auparavant. C'est ce qui s'est passé au Soudan, et nous ne ferions pas notre devoir si nous ne nous efforcions pas de faire pénétrer la civilisation dans ce pays et de nous rendre dignes de la responsabilité assumée. (Applaudissements.)

L'administration britannique sera douce aux indigènes, et dans l'avenir, les habitants de l'Afrique béniront ses actes.

L'Accord anglo-allemand

L'accord survenu, ou les communications échangées entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont été de nature à favoriser leur amitié, mais je ne peux donner de détails sur ce qui a été stipulé à ce sujet et qui, au moins pour un certain temps, ne comporte pas d'action de la part de la Grande-Bretagne.

En ce qui concerne la Chine, l'avenir de ce pays n'est pas entre nos mains, mais il repose encore entre celles du gouvernement chinois.

Il appartient à chacun de juger si le gouvernement chinois est appelé à durer ou s'il court quelque danger. Quant à nous, nous avons à traiter avec le gouvernement et à prendre soin des intérêts des sujets et du commerce anglais, et nous croyons que, pendant l'année écoulée, les avantages remportés par la Grande-Bretagne en Chine sont plus considérables, comparativement, que ceux échus aux autres nations.

La solution de la question crétoise

La solution de la question crétoise est très satisfaisante. Le prince Georges, bien accueilli par les deux confessions religieuses, a fait preuve d'une grande habileté et d'une impartialité éclairée dans l'accomplissement de ses devoirs.

La proposition de désarmement

Parlant de la proposition du Tsar, lord Salisbury dit :

Personne ne peut mettre en doute la pureté et la grandeur des motifs qui ont animé l'Empereur, et tout le monde doit souhaiter ardemment que ses prévisions se réalisent ; mais je ne crois pas qu'il serait sûr d'aller plus loin.

Il y a bien des difficultés à surmonter avant de réaliser un tel bienfait.

Je serais heureux qu'on pût arriver seulement à étendre l'usage du principe d'arbitrage ; mais en attendant, il nous faut suivre l'exemple des autres nations et nous tenir prêts pour la guerre, non pas qu'il faille croire qu'une guerre soit imminente, ni que le danger soit aussi grand qu'il l'a été pendant les vacances du Parlement ; mais, cependant, il subsiste encore des causes de guerre.

Lord Salisbury termine en disant :

Sachons envisager les dangers et les imperfections de l'état de choses dans lequel nous vivons, et soyons décidés à ne pas devoir aux égards des autres, ou à l'amour de la paix que d'autres peuvent ressentir, la sécurité que les générations passées nous ont léguée, et à laquelle il serait criminel à nous de forfaire. (Applaudissements.)

L'adresse est adoptée.

L'impression à Londres

Londres, 7 février. — Le discours du Trône est remarquable par ce qu'il passe sous silence. Il ne dit pas un mot des questions à régler avec la France ni de la prise de possession du Soudan. En parlant des provinces conquises, il change une fois de plus le point de vue auquel l'Angleterre envisage la situation au Soudan. Ce ne sera pas la dernière sans doute.

La session s'est ouverte sans incident. M. Dillon a aujourd'hui donné sa démission de chef du parti irlandais, ce qui semble faire présager la réunion de tous les Irlandais sous un nouveau chef et une nouvelle agitation irlandaise.

La mort du prince Alfred de Saxe-Cobourg fait du duc de Connaught l'héritier du duc actuel, son frère. Si le duc de Connaught n'abdique pas en faveur de son fils, le prince de Galles sera ultérieurement le seul des fils de la Reine restant en Angleterre comme prince anglais. — P. Villars.

LES AFFAIRES EN COURS

L'enquête de la Chambre criminelle de la Cour de cassation est close depuis avant-hier soir.

Avant de rendre son arrêt de clôture et de communiquer le dossier au procureur général, la Cour attend le retour de province de certaines commissions rogatoires, ce qui cause un retard de vingt-quatre ou de quarante-huit heures.

Cette nouvelle, dit le *Courrier du soir*, a provoqué, on l'imagine bien, une vive émotion au Palais. On ne manquait pas de rapprocher ce fait des incidents qui se déroulent à la Chambre, et certains magistrats voyaient, dans la hâte inattendue de la Cour à terminer ses travaux, son désir de devancer les décisions que le Parlement doit prendre à bref délai.

La nouvelle loi transmettant les affaires en revision à toutes les Chambres réunies n'est pas votée ; c'est donc la Chambre criminelle qui reste saisie et qui peut statuer.

On se demande avec curiosité ce qu'elle va faire.

***

On dément, dans les milieux officiels, qu'il y ait lieu de s'attendre à plusieurs démissions parmi les membres de la Chambre criminelle, si la loi de dessaisissement est votée par la Chambre.

Dans les mêmes milieux, il est bruit d'une mesure qui serait prise contre M. Ménard, greffier en chef de la Cour de cassation.

***

L'*Eclair* a publié hier matin le texte de la lettre que M. le premier président Mazeau et les conseillers Dareste et Voisin ont adressée au garde des sceaux en lui envoyant les dépositions qu'ils ont recueillies au cours de leur enquête. Voici ce document :

Nous avons l'honneur de vous remettre, avec l'avis que vous nous avez demandé, les dépositions recueillies dans l'enquête officieuse et qui portaient sur les derniers faits signalés par M. de Beaurepaire.

Il en résulte pour nous cette impression qu'il serait sage, dans les circonstances exceptionnelles que traverse le pays, de ne pas laisser à la Chambre criminelle seule la responsabilité de la sentence définitive.

Depuis trois mois, en effet, nos collègues poursuivent une instruction laborieuse, au milieu d'un déchaînement inouï de passions opposées qui ont pénétré jusque dans le prétoire.

N'est-il pas à prévoir qu'un arrêt rendu dans de telles conditions serait impuissant à produire l'apaisement dans les esprits et manquerait de l'autorité nécessaire pour que tout le monde s'incline devant lui ?

Nous ne suspectons ni la bonne foi ni l'honorabilité des magistrats de la Chambre criminelle ; mais nous craignons que, troublés par les insultes et les outrages, et entraînés, pour la plupart, dans des courants contraires par des préventions qui les dominent à leur insu, ils n'aient plus, après l'instruction terminée, le calme et la liberté morale indispensables pour faire l'office de juges.

Veuillez agréer, etc.

Le premier président,
C. Mazeau.

Les conseillers :
R. Dareste, F. Voisin.

***

M. Joseph Reinach, à propos de la lettre « Bluet », vient d'adresser au ministre de la justice une lettre dont nous relevons la conclusion :

Et je me contenterais de renvoyer ce dénonciateur, avec quelques autres calomniateurs de même espèce, à un médecin aliéniste, si une instruction judiciaire n'avait été ouverte sur ces odieuses niaiseries.

Cette instruction n'a pas été ouverte sans ordre. J'ai donc le droit de vous demander par quel ordre un juge d'instruction, dont la fonction est d'instruire sur des crimes ou sur des délits, a pu être saisi d'une affaire au sujet de laquelle j'aurais seul qualité pour porter plainte.

C'est abaisser et avilir à plaisir le rôle de la justice que de la mettre au service de sycophantes, français ou étrangers, monomanes ou imbéciles, assoiffés de bruit et de scandale.

La conception que les républicains qui sont dignes encore de ce nom se font de la justice ne me permet point de me prêter, pour mon humble part, à d'aussi dégradantes plaisanteries.

Je vous demande, en conséquence, d'ordonner une enquête sur les conditions où a été ouverte l'instruction de Belley. Il y a eu récemment de plus retentissants scandales, il n'y en a pas eu de plus ridicule.

***

Un de nos confrères a demandé si Decrion, cet ancien agent de la sûreté générale et du bureau des renseignements à l'état-major, arrêté depuis quelques semaines pour espionnage ainsi qu'un jeune brigadier d'artillerie, a été entendu par la Chambre criminelle de la Cour de cassation, ainsi qu'il l'avait demandé par lettre au premier président Mazeau.

Decrion a déposé, voici bientôt quinze jours, non point il est vrai devant la Chambre criminelle, mais devant M. Flory, le magistrat chargé d'instruire contre lui l'affaire d'espionnage, et qui, pour la circonstance, agissait en vertu d'une commission rogatoire de M. Loew, président de la Chambre criminelle.

Puisque nous parlons de Decrion, disons qu'il n'est plus, depuis trois jours, à la Santé, mais dans un asile où des médecins spécialistes le tiennent en observation. Depuis que l'instruction dirigée contre lui a amené la découverte de faits graves, Decrion, pour éviter d'être interrogé, fait le malade et simulerait actuellement des attaques de catalepsie. C'est pour être fixé sur ce point que M. Flory l'a fait mettre « à l'étude » dans un asile, croyons-nous.

G. Davenay.

LA JOURNÉE

Mercredi 8 février

Sports : Assaut de la salle Gabriel Graviche (8 h. 1/2 du soir, rue Saint-Lazare, 20). — Réunion de lutte et de boxes françaises chez Gangloff (9 h. du soir, 6, rue de la Gaîté).

Le Parlement : A la Chambre, dépôt du rapport Renault-Morlière ; discussion du budget du commerce (2 h.).

Première : A l'Odéon, *les Antibel.*

Limite d'âge : Passage dans la réserve du vice-amiral Perron.

Droit de chasse : Adjudication, à Melun, de lots de chasse dans les forêts domaniales de Seine-et-Marne.

Au Palais : Appel contre la décision de la 9e Chambre, qui s'est déclarée compétente dans les procès intentés par M. Judet aux *Droits de l'Homme*, au *Siècle* et à l'*Aurore*. — A la 1re Chambre, affaire Christian Esterhazy contre le commandant Esterhazy et M. Fayard, éditeur des *Dessous de l'Affaire Dreyfus*.

En Sorbonne : Soutenance, par M. Robert Parisot, d'une thèse latine sur « la Première maison qui posséda héréditairement le duché de Lorraine » et d'une thèse française sur « le Royaume de Lorraine sous les Carolingiens » (midi).

Conférence : Docteur Suss, « la Digestion » (4 h., siège de l'Union des Femmes de France, 29, Chaussée d'Antin).

Dans les églises : Services religieux pour le repos de l'âme de la princesse de Bulgarie (10 h. 45, Madeleine, et 9 h. 45, église russe de la rue Daru). — Mariage du baron d'Ecurolles de Charnacé avec Mlle de Grandmaison (Saint-Honoré d'Eylau). — Octave de réparation à la chapelle de la rue d'Ulm : 9 h. du matin, sermon par M. le curé de Saint-Jacques du Haut-Pas ; 3 h., sermon par le R. P. Chauffour.

Réunions : Vente de charité en faveur des Œuvres de la paroisse de Saint-Eugène (deux jours, faubourg Poissonnière, 50). — Banquet du Congo français, offert à MM. de Lamothe, Liotard et Gentil (Continental). — Premier dîner de la Réunion d'Etudes algériennes (30, rue de Grammont).

Le Monde et la Ville

SALONS

— Grand et brillant dîner, hier soir, chez Mme William Waddington, veuve de notre ancien ambassadeur, en l'honneur de la grande-duchesse de Mecklembourg. Parmi les convives :

L'ancien Président de la République et Mme Casimir-Perier, l'ambassadeur d'Espagne et Mme de Leon y Castillo ; le chevalier de Stuers, ministre des Pays-Bas ; la marquise de Talleyrand, la comtesse de Gontaut-Biron, W.-T. Dannat, le grand peintre américain ; le comte de Franqueville, le vicomte et la vicomtesse d'Arjuzon, miss King, la baronne de Flotow, dame d'honneur de la grande-duchesse de Mecklembourg ; le violoniste Johannès Wolff, etc.

Une soirée musicale, très réussie, a terminé cette ravissante fête de la diplomatie et de l'art.

Ont assisté à la soirée :

S. A. le landgrave de Hesse, le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie à Paris ; le ministre de Suède et de Norvège, Mme et Mlle Due, M., Mme et Mlle Richard Waddington, marquis et marquise de Lasteyrie, M. et Mme Benjamin-Constant, la baronne de Flotow et son fils, M. de Bilow, Aristarchi-bey, Mlle de Stuers, M. H. Bemberg, etc.

— M. et Mme E. de Verbrouck recevront demain, de trois à sept heures, dans leurs salons du boulevard Haussmann, à l'occasion des fiançailles de leur fille Renée avec le baron Edmond de Marçay.

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

— Le commandant Berger est de retour à Constantinople, où il a repris la direction des importants services de la Dette publique ottomane. A son arrivée, il a été l'objet de témoignages de vive sympathie, tant de la part des hauts personnages turcs que du monde diplomatique et financier.

La princesse Mediha, sœur du Sultan, a remis au commandant Berger un bracelet en diamants de grand prix, en le priant de le faire parvenir à sa fille, dont nous avons annoncé le récent mariage avec M. Louis de La Giraudière.

— Une réunion privée du groupe royaliste de La Villette aura lieu demain soir à la salle Legeron, 18, rue de la Croix-Nivert, sous la présidence de M. Guixou-Pagès, président du Comité.

CERCLES

— Le comte Elie de Cosnac a été reçu hier comme membre permanent au Cercle agricole. Ses parrains étaient : le général comte de La Rochethulon et le comte de Chavagnac.

— Le prince Pio di Savoia a été reçu comme membre temporaire au Cercle de la rue Royale. Ses témoins étaient M. Luis de Errazu et le marquis de Tanlay.

MARIAGES

— M. l'abbé Chesnelong a béni hier, à la Trinité, le mariage de M. Jacques Bardoux, fils du membre de l'Institut, sénateur et ancien ministre de l'instruction publique, mort l'an dernier, avec Mlle Geneviève Picot, fille du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, et de Mme Georges Picot, née Montalivet.

Les témoins étaient, pour le marié : M. Villa, son oncle, et M. Denormandie ; pour la mariée : M. Edouard Rousse, de l'Académie française, et M. Charles Picot, son frère.

La messe a été dite par un cousin de l'époux, le R. P. Olivieri, des Bénédictins de Solesmes, blessé et décoré à Hanoï comme enseigne de vaisseau et entré au monastère après cette vaillante campagne.

La nombreuse assistance était composée de membres des cinq académies et du Sénat, de la magistrature et du monde politique. Reconnu :

Duc de Broglie, Ravaisson-Mollien, Desjardins, Gréard, Liard, Larroumet, Aucoc, Sebline, Berenger, baron de Courcel, comte d'Haussonville, duc d'Audiffret-Pasquier, Waddington, Leroy-Beaulieu, Stourm, Bétolaud, Ribot, comte de Montalivet, marquis de Gouvion-Saint-Cyr, Lefèvre-Pontalis, Arthur Raffalovitch, etc.

DEUIL

— La comtesse de Tournon, née de Tournon, est morte subitement au château d'Avrilly, dans l'Allier. Veuve du comte de Tournon, ancien officier de mobiles décoré pour sa bravoure à Belfort, elle laisse une fille unique qui a épousé le comte de Chabannes-La Palice.

— Les obsèques du général Dmitri Sviatopolk Mirsky, aide de camp général de l'empereur de Russie, grand-officier de la Légion d'honneur, ont été célébrées hier en l'église russe de Nice. Les honneurs militaires ont été rendus par le 1er bataillon du 3e régiment d'infanterie ; le 6e bataillon de chasseurs alpins ainsi que trois compagnies des batteries alpines du 29e régiment d'artillerie, sous le commandement du général O'Farrel, adjoint au gouverneur de Nice.

Le deuil était conduit par le prince Pierre Sviatopolk Mirsky, général-major gouverneur d'Ekaterinoslav, fils du défunt. Venaient ensuite l'aide de camp du grand-duc Pierre, M. Volkoi, chambellan du Tsar ; les généraux Joly et Fabre, de nombreux officiers de toutes armes, venus de Nice, Grasse, Villefranche, Antibes, Menton, et de notre escadre.

Les cordons du poêle étaient tenus par l'amiral Fournier, le général Caze, le préfet des Alpes-Maritimes et le maire de Nice. Après le service, le corps a été conduit à la gare pour être transporté à Lubotine, dans le gouvernement de Kharkow, où aura lieu l'inhumation.

— Nous apprenons la mort : — Du baron de Fréville, ancien pair de France, ancien conseiller d'Etat, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile du quai Voltaire, à l'âge de 95 ans ; — Du comte Redon de Beaupré, décédé au château de la Rive-du-Bois, à l'âge de 32 ans ; — De Mme Suzanne Butler, belle-fille et fille de M. et de Mme Claude Monet. Les obsèques seront célébrées demain matin, à dix heures et demie, en l'église de Giverny près Vernon.

Ferrari.

A l'Étranger

ALLEMAGNE

LE GÉNÉRAL DE CAPRIVI

Berlin, 7 février. — Dans la séance du Parlement allemand, avant la discussion de l'ordre du jour, M. de Ballestrem, président, prend la parole pour rendre hommage à la mémoire du comte de Caprivi, ancien chancelier de l'empire.

Il dit que le défunt n'était certainement pas un aussi grand homme d'Etat que son illustre prédécesseur, mais qu'il a été néanmoins un homme utile au bien-être de l'Allemagne et ne manquant pas d'une certaine grandeur.

« Le comte de Caprivi, ajoute M. de Ballestrem, était grand par son immuable fidélité au devoir, par son dévouement absolu envers l'Empereur et la patrie et par ses sentiments honnêtes et vraiment chevaleresques.

» Le peuple allemand se souviendra du deuxième chancelier de l'empire comme d'un chevalier sans peur et sans reproche. »

Le général de Plessen, aide de camp général de l'empereur d'Allemagne, est chargé de représenter ce souverain aux obsèques du comte de Caprivi.

Berlin, 7 février. — Au Reichstag, on remarquait la présence de Mgr Broyer, évêque français de Samoa, venu à Berlin pour aplanir les difficultés causées par les derniers troubles et conférer avec le prince d'Arenberg et le ministère au sujet de l'envoi des Frères maristes aux îles Salomon.

Dans la Commission du budget, le général von Gossler déclare qu'on a inventé, pour le fusil à répétition, un magasin plus perfectionné, et qu'on l'adaptera à l'ancien fusil.

Les expériences avec des armes de plus petit calibre ne sont pas satisfaisantes.

Le *Berliner Tageblatt* prétend que M. Constans n'a pas été reçu par le Sultan à cause de ses relations avec les Arméniens, et que les ambassadeurs d'Angleterre, de Russie et de France conspirent contre l'Allemagne. Ces bruits ridicules prouvent du moins qu'on intrigue ferme contre nous dans les cercles allemands à Constantinople. — Ch. Bonnefon.

LA CONFÉRENCE POUR LE DÉSARMEMENT

Cologne, 7 février. — On mande de Saint-Pétersbourg à la *Gazette de Cologne :*

« Tous les gouvernements invités à se faire représenter à la conférence de désarmement ont adhéré à la proposition du gouvernement russe tendant à choisir La Haye comme lieu de réunion. D'après l'état actuel des négociations, il est probable que la conférence se réunira au commencement de mars. Le programme sera fixé définitivement par la conférence elle-même. »

ITALIE

LE PAPE ET LE DÉSARMEMENT

Rome, 7 février. — La question de l'invitation au Pape de se faire représenter à la conférence pour le désarmement s'élargit de plus en plus, à tel point que les journaux des différents partis discutent au sujet de la loi des garanties et de la situation faite au Pape. Un point assez curieux est de voir certains journaux libéraux modérés prétendre être dans les traditions de Cavour et de Minghetti tout en niant au Pape le droit de se faire représenter à ladite conférence ; d'autres journaux non moins libéraux admettent, au contraire, que le Pape a parfaitement le droit de prendre place dans une conférence ayant un but hautement moral et humanitaire ; ils font de plus observer qu'aux réceptions diplomatiques à l'étranger les représentants italiens reconnaissent fort bien le nonce comme le doyen du corps diplomatique.

Je maintiens du reste, d'après des renseignements pris à bonne source, que le gouvernement italien n'a jamais pensé à faire des observations touchant le sujet sur lequel polémiquent ainsi les journaux de la Péninsule. — Félix II.

ESPAGNE

LA RÉUNION DES CORTÈS

Madrid, 7 février. — On confirme que les Cortès se réuniront le 20 février.

TURQUIE

Constantinople, 7 février. — Quoi qu'en prétendent certaines dépêches de source anglaise, S. M. le Sultan est en bonne santé. On sait qu'il est de tradition, pendant le Ramazan, d'ajourner la plupart des affaires ou des réceptions diplomatiques.

S. M. le Sultan a approuvé les plans du pavillon ottoman à l'Exposition universelle de 1900.

ÉTATS-UNIS

UNE DÉPÊCHE DU GÉNÉRAL OTIS

Washington, 7 février. — La dépêche officielle suivante du général Otis est arrivée aujourd'hui :

Manille, 7 février.

Les insurgés, concentrés autour de Manille, étaient au nombre de plus de 20,000 ; ils avaient plusieurs canons à tir rapide, des pièces de campagne Krupp et des fusils Mauser du plus récent modèle. Nous avons pris deux canons Krupp et un grand nombre de fusils. L'artillerie était desservie par des soldats espagnols au service des insurgés.

Les pertes des Américains sont estimées en tout à 250 ; celles des insurgés tués et blessés ou prisonniers sont estimées à environ 4,000. Nous avons enterré 500 cadavres d'insurgés et nous avons fait 500 prisonniers.

Nous nous sommes emparés de la prise et des conduites d'eau, hier, à six milles de Manille, après un engagement important. Les pompes sont endommagées, mais elles pourront fonctionner encore quelque temps.

Le *New-York Herald* publie la dépêche suivante :

Washington, 7 février.

D'après des dépêches que l'on a tout lieu de croire très renseignées, on considère comme certaine la nomination du duc d'Arco comme ambassadeur d'Espagne aux Etats-Unis.

La nouvelle affaire d'espionnage

Albert Boisson, le lieutenant en réforme, arrêté sous prévention d'espionnage, n'a pas été interrogé hier. D'après la loi, on le sait, la présence de son avocat est nécessaire. Or, il a demandé l'assistance de Me Millerand, et à la dernière heure, hier soir, Me Millerand n'avait pas encore répondu pour dire s'il acceptait ou non.

Le juge s'est donc borné à examiner les papiers saisis dans la chambre qu'habitait Boisson, 3, place Monge.

Indépendamment de la perquisition faite à ce domicile, M. Cochefert en a pratiqué plusieurs autres, notamment rue du Général-Foy, où l'ex-officier avait demeuré et où on n'a rien trouvé. Puis, rue de Miromesnil, 79, dans le garde-meuble de MM. Baudot et Hutinet, où Boisson avait mis en dépôt plusieurs objets mobiliers et une grande caisse pleine de papiers. Cette caisse a été placée sous scellés, ainsi que douze paquets de cartouches Lebel, qui se trouvaient dans les objets mis en consigne.

Faisons observer, en passant, qu'au régiment, avant sa mise en non-activité, Boisson avait rempli les fonctions d'officier de tir, ce qui explique comment il a pu se procurer ces cartouches.

Enfin, M. Cochefert est allé saisir, à la gare de l'Est, une valise que Boisson avait laissée à la consigne. Il a apporté cette valise, à trois heures, au cabinet du juge, ainsi que les objets saisis à Nancy, 17 bis, rue du Téméraire, ancien domicile de l'inculpé pendant qu'il était au régiment et où il retournait lors de ses voyages.

Ces objets sont sous scellés et ne seront

l'accusation, il aurait tenté de se faire payer par une puissance étrangère.

Nous disons *tenté*, car on est certain qu'Albert Boisson n'a rien, *absolument rien* livré à l'étranger. Et d'abord, sa situation dans la hiérarchie militaire ne lui donnait pas l'ocasion de pénétrer beaucoup de secrets. De plus, ayant quitté l'armée depuis assez longtemps déjà, il n'avait même plus la possibilité de rien connaître.

Mais, poussé sans doute par la perspective de la misère imminente, il avait, dans l'espérance de se faire acheter cher, promis au contraire de dévoiler des choses d'une importance capitale. A l'entendre, nul mieux que lui ne connaissait les mystères de notre défense et son concours eût livré pieds et poings liés la France... C'est cette vantardise naïve qui l'a perdu. L'agent étranger auquel il s'était adressé a voulu savoir si réellement un officier sorti de l'armée pouvait rendre des services comme ceux qu'il offrait... et un agent à nous a eu vent de l'affaire.

Ajoutons que cet agent n'a pas nommé Boisson. Il a su seulement que le traître, ou plutôt l'aspirant traître, était un lieutenant en réforme, et c'est en examinant tous les lieutenants qui se trouvent dans ce cas, et en procédant par élimination, qu'on est arrivé à soupçonner et à surveiller Albert Boisson.

A l'instruction de nous dire si on a deviné juste.

Georges Grison.

VERMICELLES, MACARONIS AUX ŒUFS ET SANS ŒUFS RIVOIRE ET CARRET

LA CHAMBRE

Mardi 7 février 1899.

LES TRAVAUX PUBLICS

On se rappelle l'agression dont un de nos confrères fut récemment l'objet de la part de M. Tourgnol, député de la Haute-Vienne, dans le salon de la Paix. La Chambre a refusé aujourd'hui d'autoriser les poursuites demandées contre M. Tourgnol. C'est l'usage.

M. Raoul Bompard, député de la Seine, a *questionné* ensuite M. Jules Legrand, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, à propos des mauvais bruits qu'on répand, à Batignolles, sur les eaux de l'Avre.

M. Raoul Bompard. — La question que j'ai l'honneur de poser au ministre a pour but d'obtenir de lui une déclaration très nette et propre à mettre fin aux bruits inquiétants qui circulent, dans le dix-septième arrondissement, sur la contamination des eaux de l'Avre.

On prend texte d'une interview arrachée à un fonctionnaire du Laboratoire municipal; on répand à profusion des imprimés accusant l'eau de l'Avre de servir de véhicule au bacille de la fièvre typhoïde.

M. Charles Gras. — Et l'on y préconise l'emploi des eaux minérales! (Rires et applaudissements.)

M. Raoul Bompard. — L'adduction de l'eau de l'Avre a eu précisément pour but de mettre fin à ce cauchemar de la fièvre typhoïde; elle a été décidée après un discours magistral prononcé à cette tribune même par M. Alphand, après avis des Comités consultatifs.

Je sais que le gouvernement a prescrit une enquête; ce sont les résultats de cette enquête que je lui demande de faire connaître. (Applaudissements.)

Le sous-secrétaire d'Etat ne s'est pas fait prier pour rassurer Paris et Batignolles; jamais on ne s'y est mieux porté. Depuis un mois, la mortalité y est inférieure de 20 pour 100 à la moyenne. Quant à la fièvre typhoïde, elle n'a causé que 2 décès sur 12 malades dans le dix-septième arrondissement. « Il n'y a donc pas d'épidémie de fièvre typhoïde à Paris. » Mais il s'agit surtout de savoir si l'eau de source consommée à Paris, si, en particulier, l'eau de l'Avre est saine ou si elle est susceptible de contribuer à la propagation de la fièvre typhoïde. Ici, nous avons assisté à un petit cours de bactériologie :

M. Jules Legrand, sous-secrétaire d'Etat. — Je fais remarquer, tout d'abord, que la fièvre typhoïde est, dans toutes les grandes villes, à l'état endémique, et qu'il n'est pas indispensable de boire de l'eau contaminée pour contracter la fièvre typhoïde.

Les récents travaux des bactériologistes ont établi que le bacille de la fièvre typhoïde existe normalement dans la terre, et pour une proportion de 50 0/0 dans le tube digestif des personnes bien portantes. De même, le germe de la fluxion de poitrine se rencontre 75 fois sur 100 dans la salive des individus parfaitement sains.

Donc, la présence de microbes nocifs n'engendre pas nécessairement la maladie que ces microbes peuvent déterminer en certains cas.

L'eau de l'Avre a-t-elle provoqué un nombre de cas de fièvre typhoïde plus considérable que les autres eaux potables? J'ai sous les yeux une carte qui montre que depuis le 1er janvier, dans le réseau de la Vanne, il y a eu 102 cas et 25 décès, contre 36 cas et 7 décès dans le réseau de l'Avre.

La Chambre se rend compte que l'eau de l'Avre n'est pas responsable de tous les cas de fièvre typhoïde qui se sont produits à Paris.

Au reste, la proportion des microbes dans l'eau de source varie continuellement. Tantôt il y en a 50 et tantôt 200 ou 300 dans un centimètre cube d'eau. Mais il ne s'ensuit pas que l'augmentation du nombre des microbes rende l'eau plus malsaine, au contraire.

M. le sous-secrétaire d'Etat. — Il résulte d'un graphique, qui porte sur les six dernières années, qu'une seule fois, en mars 1894, l'augmentation du nombre des bactéries a coïncidé avec l'augmentation du nombre des décès par fièvre typhoïde.

Tout le reste du temps, plus il y eut de microbes dans l'eau de source, moins il y eut de décès par fièvre typhoïde. (Exclamations et rires sur divers bancs.)

Oh! je ne prétends pas que les microbes se mangent entre eux. Mais on peut tirer de ce graphique l'indication qu'il n'y a aucun rapport scientifiquement établi entre le nombre des bactéries et le nombre des décès par fièvre typhoïde.

O science! voilà de tes coups! Il ne nous reste plus qu'à ajouter quelques microbes dans les eaux potables qui n'en contiennent pas assez, et alors nous serons délivrés pour jamais de la fièvre typhoïde. A la fin de son discours, le sous-secrétaire d'Etat a flétri les calomniateurs de l'Avre :

M. le sous-secrétaire d'Etat. — Je tiens à déclarer que la Ville de Paris est mieux alimentée en eau de source que toutes les capitales de l'Europe, à l'exception de Rome.

Je crois, comme l'a dit M. Bompard, qu'il est bon de faire connaître cette situation (Très bien! très bien!), et qu'il faut la proclamer bien haut, surtout dans l'année qui précède l'Exposition. (Très bien! très bien!)

Tandis que nous sommes toujours disposés à proclamer notre infériorité, savez-vous comment procédaient les Américains, dans l'année qui a précédé l'exposition de Chicago? Ils faisaient venir d'Europe des experts, pour démontrer que les eaux médiocres du lac Michigan, qui alimentent la ville, étaient des eaux excellentes, et leur rapport a été publié dans un numéro spécial du journal *The Lancett*.

Nous, au contraire, à la veille de notre grande Exposition, nous paraissons faire tout notre possible pour démontrer que nos visiteurs seront empoisonnés. Je ne veux pas rechercher ce qu'il y a derrière ces allégations, mais vous avez tous reçu un prospectus portant en tête ces mots : « La fièvre typhoïde à Paris ».

M. Modeste Leroy. — Pour qui prononcez-vous ces paroles?

M. le sous-secrétaire d'Etat. — Evidemment pas pour vous, mon cher collègue.

Je crois que, sans cesser de poursuivre le progrès, il serait bon et même patriotique de ne pas nous dénigrer à plaisir, en répandant des allégations qui sont exploitées contre notre pays. (Applaudissements.)

Après d'aussi bonnes paroles, on pouvait revenir, le cœur léger, au budget des travaux publics, ou plutôt au budget spécial des conventions et des garanties d'intérêts. Personne n'ignore que c'est une espèce de carrefour où les ennemis des grandes Compagnies se donnent rendez-vous pour partir en guerre contre elles. Ces levées de boucliers sont trop fréquentes pour présenter un grand intérêt. Tout député qu'un retard de cinq minutes a mis de mauvaise humeur se venge par un foudroyant réquisitoire.

Je passe tout ce qui a rapport aux réclamations en faveur du personnel. Il faut croire qu'elles sont fondées, puisqu'elles suffisent à l'active sollicitude de douze ou quinze orateurs; mais c'est un sujet trop électoral pour qu'on croie au désintéressement absolu de ceux qui s'en sont fait une spécialité. M. Gervaize, député de Meurthe-et-Moselle, en a traité un autre, beaucoup plus délicat. Il a signalé le défaut de vigilance qui se traduit, dans le transport des colis postaux, par des avaries de marchandises, et même par de petits vols quotidiens. Coût : 637,000 francs! M. Gervaize a demandé que la somme fût retenue sur le dividende des actionnaires.

Le fait est qu'il y a là un excès d'ironie : c'est le contribuable qui est volé, et c'est lui qui paye.

Le succès de la journée a été pour le vicomte de Montfort qui, sans animosité ni aigreur, mais avec un sentiment très vif des nécessités d'ordre différent auxquelles les grandes Compagnies doivent pourvoir, a dénoncé l'insuffisance, la criante insuffisance de leur matériel roulant.

Elle compromet notre développement économique, elle nuit au trafic même des chemins de fer, mais, ce qui est plus grave encore, cette pénurie — déguisée sous le nom fallacieux d'économie — devient inquiétante pour la sécurité et la défense nationale. Aussi, M. de Montfort s'est-il fait applaudir de toute la Chambre quand il l'a forcée à toucher du doigt ce péril.

M. le vicomte de Montfort. — Les hommes qui ont la haute mission de préparer la défense nationale ont dû avoir bien des nuits sans sommeil s'ils ont pensé à cette question des hommes et du ravitaillement qu'il faudra, à un moment donné, diriger sur la frontière. Il y a là une inconnue redoutable.

Certes, on a beaucoup fait à cet égard, mais il reste encore beaucoup à faire. Quand les compagnies ne peuvent pas faire face aux difficultés imprévues qui se présentent journellement, je me demande si elles pourront faire face aux nécessités de la mobilisation, si elles auront les trains, les wagons, les machines, les dépôts de charbon indispensables.

En matière de guerre, tout doit être prêt d'avance. On n'improvise pas plus le matériel et la machine qu'on n'improvise les soldats et les canons. Le moment suprême viendra comme un voleur, suivant la parole de l'écriture et la première bataille, la bataille de 250,000 hommes, précédera de quelques jours la grande bataille de 3 millions d'hommes.

Cette bataille de la première heure décidera sans doute du sort de la guerre, du sort du pays (Très bien! très bien!) Et est-on sûr de pouvoir satisfaire à ce rapide effort qu'elle impose?

Je n'ose répondre affirmativement.

M. Krantz, ministre des travaux publics, s'est efforcé de dissiper les inquiétudes de la Chambre; mais je doute qu'il y ait complètement réussi. On voyait trop qu'il n'était pas loin de les partager, et que son optimisme relatif n'avait d'autre but que de sauver la mise à ses prédécesseurs. Au moins lui savait-on gré de ses ménagements : on se rendait compte qu'il remplissait ainsi son devoir de ministre.

M. Camille Krantz, ministre des travaux publics. — D'après les renseignements très précis que j'ai recueillis, nous avons actuellement tout ce qui est nécessaire pour la mobilisation. (Mouvements divers.) Il y a suffisamment de machines et de wagons, sauf en ce qui concerne les wagons découverts, où il y aurait peut-être un léger effort à faire. Mais si, à l'heure présente, le nombre actuel des wagons nous permettrait d'être à la hauteur des besoins militaires, il ne faut pas oublier que ces besoins ne sont pas stationnaires et qu'il y a des efforts à faire pour augmenter le matériel roulant.

Cet effort est en train de s'accomplir. Les commandes qui s'exécutent en ce moment pour accroître le matériel sur les réseaux français, et qui seront prêtes pour 1900, comprennent : 508 machines-locomotives, 3,168 wagons de grande vitesse, 10,040 wagons de petite vitesse. Mon intention n'est pas d'en rester là. J'ai le droit de prescrire aux Compagnies les mesures nécessaires pour que le matériel soit constamment à la hauteur suffisante pour assurer la régularité et la sécurité des services. (Très bien! très bien!)

M. le vicomte de Montfort. — Je suis très heureux d'entendre M. le ministre affirmer ce droit.

M. le ministre des travaux publics. — Je l'affirme et j'en userai pour faire compléter, dans le plus bref délai, le matériel nécessaire. (Très bien! très bien!)

Au point de vue de la mobilisation, je ferai observer à M. de Montfort que, lorsqu'il signale les difficultés de la concentration du matériel nécessaire aux grandes manœuvres, le service commercial n'est pas interrompu ou ne l'est que très partiellement à l'approche des points de concentration, tandis que, le jour de la mobilisation, tout service commercial cesserait.

M. Camille Pelletan, rapporteur général, n'a pas craint de déclarer que la situation était très grave. « Les Compagnies ont manqué à leur devoir, avec la tolérance du gouvernement ». La Compagnie de l'Est a quatre locomotives de moins qu'il y a douze ans. L'Allemagne en a six mille de plus que nous, 16,000 contre 10,000, et des wagons en conséquence. Il est temps, il est grand temps d'aviser.

L'autre mois, c'était notre marine; aujourd'hui, c'est le matériel de nos chemins de fer. Il faut croire que, sur tous les points, notre infériorité éclate aux yeux, puisque toutes les voix qui s'élèvent des quatre coins de l'horizon nous prédisent d'inévitables catastrophes. S'il nous arrive malheur, nous n'aurons pas le droit de dire que les avertissements nous ont manqué.

M. Dejeante a prononcé un discours contre les accidents de chemins de fer. Il voudrait que, de temps à autre, on mît les administrateurs en prison. M. Krantz n'a pas osé lui promettre cette légitime satisfaction. C'est dommage!

Pas-Perdus.

LE SÉNAT

M. Baudens interpelle sur le fonctionnement et les opérations du Conseil de revision.

Les séances de ces Conseils sont trop rapides, trop courtes; on examine 107 hommes en deux heures, et cela fait à peine trente secondes pour chaque conscrit. Dès lors, il n'est pas surprenant que, sur un contingent de 240,000 hommes, 3,000 soient réformés en arrivant à la caserne et 12,000 autres dans le courant de l'année.

M. Halgan désire qu'on demande à chaque conscrit quelle arme obtient ses préférences.

M. Le Provost de Launay voudrait deux médecins au lieu d'un seul.

M. Laurens demande qu'on examine avec soin les jeunes gens susceptibles de devenir tuberculeux.

M. le baron de Lareinty estime qu'on devrait tenir compte des enquêtes de la gendarmerie, et de l'opinion des maires.

M. de Freycinet répond aux uns et aux autres. Il est d'avis, comme M. Baudens, qu'il faut être très sévère, même si les effectifs peuvent en subir une réduction; il donnera des ordres dans ce sens. Rien ne s'oppose à ce qu'on interroge le conscrit sur ses préférences. Des prescriptions expresses ont été données aux médecins en ce qui concerne la tuberculose et la fièvre typhoïde.

Ces diverses réponses satisfaisant tout le monde, M. Baudens juge inutile de présenter un ordre du jour. L'incident est clos et l'on revient au projet de loi qui intéresse les candidats notaires.

Il est expédié en un tour de main.

P. B.

Autour des Chambres

La loi de dessaisissement

Les jours se suivent et se ressemblent, mais avec des nuances. Les couloirs étaient hier infiniment plus calmes; on parlait moins, dans les groupes, du dossier et beaucoup plus de la lettre de M. le premier président Mazeau.

Là-dessus, les opinions diffèrent. Tandis que les uns la trouvent décisive, les autres soutiennent qu'elle ne prouve et ne signifie rien. Les premiers estiment que le Parlement doit s'incliner devant cet avis, comme devant un ordre; les seconds font remarquer que s'il suffit d'une campagne d'injures et d'outrages pour disqualifier la Chambre criminelle, il suffira également de poursuivre cette campagne contre la Cour de cassation tout entière pour la rendre suspecte et enlever à son arrêt sa force et son autorité.

Beaucoup se réservent, attendant la publication du dossier de l'enquête. Ils pensent que, selon la gravité des charges établies contre certains conseillers, ou l'absence d'accusations graves et prouvées, l'avis de M. Mazeau pourra acquérir ou perdre de l'importance.

Sur cette enquête, on commence, d'ailleurs, à voir tomber un premier rayon de lumière.

M. Roch, membre de la Commission — ne se croyant plus tenu à la même réserve depuis qu'une indiscrétion calculée nous a fait connaître la lettre du premier président — donnait hier les indications que voici :

Aucune pièce de l'enquête ne renferme la moindre allusion à cette pièce confidentielle qui, selon M. Quesnay de Beaurepaire, aurait été communiquée à un agent officiel de la Triplice. Mais, devant la Commission, le président du Conseil a déclaré qu'on ne devait attacher aucune importance à cette révélation, et qu'il l'affirmerait de nouveau à la tribune.

Il ressort de ce même dossier que M. Cavaignac s'est borné à relever, dans le rapport Bard, quelques lacunes et quelques inexactitudes; mais M. Bard établit que M. Cavaignac lui attribue les inexactitudes et les lacunes du plaidoyer de Me Mornard.

En ce qui concerne le refus de confrontation entre le général Roget et le lieutenant-colonel Picquart, M. Loew déclare qu'il est imputable, non à lui personnellement, mais à la Chambre criminelle, qui la jugea inutile.

Le capitaine Cuignet se plaint de questions captieuses, insidieuses, qui lui auraient été posées; de l'omission volontaire, par le magistrat qui donnait lecture de certaines pièces du dossier secret, de passages défavorables à Dreyfus. M. Loew, dit M. Roch, a fait à ces accusations une réponse qui a paru convaincante.

Tandis que le conseiller Sevestre, membre de la minorité de la Chambre criminelle, reproche à certains de ses collègues une attitude partiale, le conseiller Sallantin, également membre de la minorité, ne signale rien de pareil, et se borne à des considérations juridiques. Enfin, le même conseiller Sevestre relève des inexactitudes dans les déclarations de M. le capitaine Cuignet.

Les partisans du projet de loi témoignent à M. le garde des sceaux une confiance qui a son prix. Ils insistent amicalement auprès de lui, et avec moins de précaution auprès de ses collègues, pour le détourner d'intervenir vendredi prochain dans le débat. Par contre, ceux qui ne témoignent aucune admiration pour le projet de loi, et nulle sympathie pour le ministre de la justice, s'efforcent de l'amener à la tribune.

M. Lebret avait déjà pris soin de nous apprendre qu'il avait, sur l'Affaire, trois opinions : comme candidat, comme député, comme membre du gouvernement. C'était déjà très bien pour un seul homme; des fureteurs lui en ont découvert une quatrième, comme jurisconsulte. Il paraît que M. Lebret, professeur de droit, blâme et condamne l'attitude, le langage, les actes de M. Lebret, garde des sceaux, et l'on ne serait pas fâché de les mettre publiquement aux prises.

La semaine dernière, on causait, dans un groupe, de cet étrange état d'esprit, de ces opinions contradictoires qui se heurtent, sans déchaîner cependant de tempête, dans le même crâne. Là-dessus, M. Ricard vint à passer, et un de ses collègues — dont la mémoire est probablement sujette aux défaillances — l'arrêta pour lui poser cette question : « Comment se fait-il, mon cher Ricard, qu'on choisisse, depuis quelques années, de si surprenants gardes des sceaux? »

M. Ricard parut réfléchir. Le résultat de ses méditations n'aboutit qu'à un geste vague. On en conclut qu'il n'avait pas découvert la cause de cette bizarrerie.

Paul Bosq.

NOTES D'UN PARISIEN

Avez-vous lu, dans nos Echos d'hier, l'histoire des deux hôtels de la place Vendôme, que l'Etat se décide, enfin, à mettre en vente? Ce sont, vous le savez, les deux hôtels qui étaient affectés au gouvernement militaire de Paris. Il y a maintenant deux ans qu'ils sont vacants et qu'on aurait pu en disposer. Mais il a fallu compter avec les formalités administratives, et c'est encore bien heureux que les bureaux n'aient pas mis deux ou trois ans de plus à régler une question pourtant si simple.

Car c'est notre système budgétaire tout entier qui apparaît là dans sa splendeur. On a déjà fait le calcul, très facile à faire, de ce que nous coûte ce petit retard administratif. Ces deux hôtels sont estimés trois millions environ. Il y a au moins un an qu'ils auraient pu être vendus et qu'on les laisse improductifs. Cela fait, à 3 o/o seulement, une jolie petite perte d'une centaine de mille francs. Cela n'est pas énorme, je le sais, dans un budget de trois milliards, mais c'est avec les centaines de mille francs qu'on fait les millions, et avec les millions qu'on fait les milliards.

Si, encore, cet exemple était isolé! Mais c'est ainsi à chaque page du budget. On a souvent fait remarquer qu'une maison de commerce qui gérerait ainsi ses affaires serait dans un bel état à la fin de l'année! Il n'y a pas un rond-de-cuir à qui viendrait cette idée saugrenue, s'il s'agissait de sa fortune personnelle, de laisser seulement vingt-cinq louis dans un tiroir sans leur faire rapporter un intérêt. Mais, dès qu'il s'agit des finances du pays, ce même rond-de-cuir immobilise tranquillement trois millions, et même dix, et même vingt!... L'Etat nous considère comme taillables et corvéables à merci; mais il faut avouer que, parfois, nous le lui rendons bien!...

E.

Les obsèques d'Edmond Mame

(PAR DÉPÊCHE)

Tours, le 7 février.

Nous avons dit que la mort de M. Edmond Mame était un deuil public pour la ville de Tours. Les obsèques du défunt ont eu lieu, ce matin, au milieu d'une affluence considérable. Plus de dix mille personnes suivaient le convoi...

A dix heures, M. le chanoine Maugis, président des œuvres catholiques que M. Edmond Mame entourait d'une prédilection toute spéciale, a procédé à la levée du corps.

Le cortège se met en marche. En tête, on remarque les enfants de toutes les écoles libres et des orphelinats de la ville. les Petites Sœurs des pauvres, les Sœurs de charité, les délégués des Associations ouvrières.

Le corbillard, sans cordons du poêle, disparaît littéralement sous les fleurs. Le nombre des couronnes est si considérable que l'on a dû les disposer sur plusieurs voitures. D'autres sont portées à bras par des employés de l'imprimerie. Notons celles des Imprimeries Lemercier, de Paris; de la papeterie de La Haye-Descartes, des anciens élèves du collège Saint-Grégoire, des maîtres imprimeurs, de l'Association du *Livre*, des bureaux de la succursale parisienne, des cercles Saint-Georges et Saint-Pierre, des Frères des écoles chrétiennes, de la Société l'*Avenir de la Touraine*, des censeurs de la Banque de France, etc., etc.

Le deuil était conduit par M. Paul Mame, M. Armand Mame, M. E. Boulloy, père, frère et beau-frère du défunt.

Reconnu :

MM. le lieutenant-colonel Maître, Gombault, Maurice Vatin-Pérignon, le baron de Ravignan, Archdeacon, Ramel, comte de Rigny, Roger et Daniel de Rigny, Guerlin, Henri Guerlin, directeur de la *Revue Mame*; Arthur Viot, de Renusson, Grandidier, Ch. Vergé, de La Ville Le Roulx, Jacques et Victor Meignan, comte Minangois, Dutilleul, Lemercier, Louis Mayaud, Emmanuel Drake, Jacques Drake, député; Cornuau, ancien préfet; comtes Guillaume et Jean de Beaumont, comte de Sabran-Pontevès, général de Kerdrel, Lecouturier, Tissot, de Coursay, marquis de Beaumont, baron de Cools, duc de Maillé, baron de Renty, du Saussay, ancien député; baron Hainguerlot, Bégé, A. Gouin, Georges Gouin, de Villeneuve, comte d'Argent, comte de Puységur, baron de Fleury, de Valin, de Vauplane, d'Arquinvilliers, Gorce, adjoint au maire de Tours; le président et les juges du Tribunal, les présidents et les membres de la Chambre et du Tribunal de commerce, les membres de toutes les administrations locales, etc.

Et enfin les pauvres gens confondus dans les rangs des riches, unis à eux par les mêmes sentiments de douleur.

A la cathédrale, où tous les assistants n'ont pu trouver place, M. l'abbé Brun, curé-archiprêtre, a célébré l'office, et Mgr Renou, archevêque de Tours, a donné l'absoute.

Pendant la cérémonie, la maîtrise et des solistes ont exécuté le *Kyrie* de Niedelmayer, le *Sanctus* de Beethoven le *Pie Jesu* de Faure et plusieurs autres chants funèbres, sous la direction de M. l'abbé Gaulay.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par M. Brault, président de la Chambre de commerce; par M. Dubois, au nom des imprimeurs; par les présidents des Sociétés de secours mutuels de la maison Mame; par M. Viot-Allard, au nom des anciens élèves du collège Saint-Grégoire. Au nom de l'administration des Imprimeries Lemercier, qui ont collaboré avec la maison Mame pour la superbe publication de la *Vie de Jésus*, de Tissot, M. Lecouturier a dit quelques paroles émues.

Ainsi fut conduit à sa dernière demeure l'homme qui, avec son père et son frère, sut conserver les nobles traditions qu'évoque le nom de Mame.

George Grippon.

Nouvelles Diverses

LE CRIME DE PANTIN

Nous avons dit, hier, que M. le juge d'instruction Lemercier, accompagné du docteur Thoinot, médecin légiste, s'était rendu hier à Pantin pour procéder à diverses constatations.

M. Lemercier a tenu à passer sur les lieux une grande partie de la nuit, et il n'a regagné Paris qu'à trois heures du matin. Le magistrat a interrogé divers témoins, et il pense que le ou les assassins ne tarderont pas à être arrêtés. Son opinion est basée sur des faits presque établis.

Ajoutons que le corps de la victime, Jose San-Pedro, a été transporté hier soir, à cinq heures, à la Morgue. Il a été placé dans un appareil frigorifique.

M. Lemercier, qui est également chargé de l'instruction de l'assassinat de Mme veuve Joly, rue Pierre-Leroux, et de la tentative de meurtre du passage Tivoli, ne pourra guère remettre son rapport concernant ces deux affaires, au Parquet, que dans un mois environ.

ACCIDENTS

Hier, dans la rue de Prony, un énorme camion à deux roues est allé se jeter sur la voiture occupée par M. Henry Japy de Beaucourt, le grand industriel.

Les brancards du camion ayant pénétré dans la voiture, dont ils avaient défoncé le panneau, ont atteint M. Japy de Beaucourt en pleine poitrine.

Le blessé a été transporté chez lui. M. le chirurgien Berger, appelé immédiatement, lui a donné les soins nécessaires. Il a constaté qu'heureusement la blessure n'offrait pas, pour l'instant, de danger sérieux.

Un grave accident est arrivé, hier matin, à l'angle des rues Vivienne et Colbert, à l'endroit où on construit les nouveaux bâtiments de la Bibliothèque nationale.

Un ouvrier, nommé Boissy, manœuvrait, à l'aide d'un levier, une pierre de taille pesant plus de 2,000 kilos. Soudain, son pied glissa sur le sol humide et le malheureux, perdant l'équilibre, tomba et lâcha le levier. La pierre se renversa sur lui et lui écrasa les deux jambes.

Le pauvre homme a été transporté, par une voiture des Ambulances urbaines, à l'hôpital de la Charité où son état a été considéré comme désespéré.

Deux chevaux attelés à une voiture de marchand d'huîtres, effrayés par le bruit des cuivres d'une musique régimentaire, se sont emballés, hier après midi, sur le boulevard des Batignolles, côté des numéros impairs. Traversant à fond de train le terre-plein planté d'arbres du boulevard, ils ont culbuté d'abord une charrette à bras traînée par un individu qui, les voyant arriver sur lui, avait eu le temps de se garer; ensuite, une voiture, pleine de boîtes à lait vides, conduite par une femme. Celle-ci, projetée sur la chaussée, n'a eu, dans sa chute, que des contusions de peu de gravité.

Enfin, les animaux affolés sont allés s'abattre dans la devanture du café qui se trouve, en encoignure, près du théâtre des Batignolles. Ils n'ont, par bonheur, blessé aucun des clients qui se trouvaient dans l'établissement, mais on a relevé les pauvres bêtes dans un état lamentable, le poitrail et les naseaux profondément coupés par des éclats de la glace.

Quant au conducteur de la voiture, il s'était solidement cramponné à son siège et en a été quitte pour l'émotion.

PARIS LA NUIT

Un ouvrier forgeron, du nom de Louis Blander, demeurant impasse des Couronnes, rentrait chez lui, avant-hier, vers une heure du matin, lorsqu'à quelques pas de son domicile il fut abordé par Eugène Léger, ouvrier menuisier, avec lequel, déjà, à plusieurs reprises, il avait eu d'assez violentes altercations.

Une discussion très vive s'engagea entre les deux hommes, et Léger, auquel l'état de surexcitation dans lequel il se trouvait faisait perdre toute mesure, se rua, le couteau à la main, sur son adversaire qu'il frappa dans le côté gauche.

— A moi! Au secours, il m'assassine! s'écria la victime.

A ces appels, des passants et des gardiens de la paix accoururent et éprouvèrent beaucoup de peine à désarmer le meurtrier que le commissaire de police a envoyé, hier matin, au Dépôt.

Le blessé, dont l'état est très grave, a été transporté à l'hôpital Tenon.

Le Gyrol, crayon révulsif à la capsicine, est supérieur aux vésicatoires, sinapismes, thapsia, teinture d'iode, etc. Son action à volonté faible ou forte, courte ou prolongée, ne laisse aucune trace; commode et très économique (il permet 50 applications), ce crayon est absolument inoffensif et réussit merveilleusement dans les rhumes, grippes, maux de gorge, rhumatismes, etc. Pharmacies ou franco contre deux francs mandat ou timbres, Coirre, 79, rue du Cherche-Midi, Paris.

Jean de Paris.

Mémento. — On a trouvé hier matin, sur la ligne des chemins de fer du Nord, près de l'arrêt de la plaine Saint-Denis, le cadavre d'un homme dont la tête avait été séparée du tronc. Les restes mutilés de cet inconnu ont été transportés à la Morgue.

J. de P.

Informations

Marine. — M. le vice-amiral de Courtilhe est nommé membre du Conseil des travaux de la marine.

⁂ M. le vice-amiral Régnault de Prémesnil est nommé membre du comité des inspecteurs généraux de la marine.

⁂ Sont promus :

Au grade de capitaine de vaisseau, le capitaine de frégate Le Pord;

Au grade de capitaine de frégate, le lieutenant de vaisseau de Verchère.

Conférences. — Notre confrère André Beaunier fera, ce mois-ci, à la salle Charras, trois conférences sur *la Poésie contemporaine*. Ces conférences auront lieu, à trois heures et demie, les samedis 11 février (Henri de Régnier), 18 février (Vielé-Griffin), et 25 février (André Gide).

On peut, dès maintenant, se procurer des cartes à la salle Charras, 4, rue Charras.

TÉLÉGRAMMES ET CORRESPONDANCES

Du 7 Février

Les tempêtes

LE HAVRE. — Le steamer transatlantique *la Normandie*, entré au port ce matin, a éprouvé un retard dans sa traversée de retour par suite des mauvais temps qu'il a eu à supporter.

Le 2 février, un ouragan venant des régions Ouest s'est déchaîné. Le baromètre est tombé à 709 millimètres. Dans la nuit du 2 au 3, vers deux heures du matin, par 40 degrés de longitude et 43 de latitude, un coup de mer terrible s'est abattu sur le steamer, le prenant par le travers de tribord et le recouvrant entièrement de l'arrière à l'avant.

La crête de la vague atteignait la hauteur des cheminées, et l'officier de quart qui se trouvait sur la passerelle a été roulé d'un bord à l'autre.

Ce coup de mer a causé des avaries. Les chaloupes nos 5 et 7, placées sur tribord, sont allées s'écraser contre la lisse du spardeck, qui a été complètement démolie dans toute la longueur des deux chaloupes. Ces deux embarcations sont considérées comme perdues, car leur état est tel que toute réparation serait à peu près inutile.

Cette nuit-là et le lendemain, la *Normandie* dut fuir devant la tempête.

Les officiers du steamer croient que des naufrages ont dû se produire dans ces parages.

La *Normandie* rapatriait dix-sept passagers mexicains provenant du *Versailles*, qui s'est jeté sur un récif de la côte Nord de Cuba. La position de ce dernier navire est très critique et on conserve peu d'espoir de le sauver. Au moment où il s'est mis à la côte, la lune brillait et la mer était assez calme, ce qui a permis de sauver très facilement tous les passagers.

On ne peut encore, quant à présent, expliquer le désastre du *Versailles*.

QUIMPER. — La population maritime d'Audierne vient d'être éprouvée par deux naufrages. Avant-hier matin, le bateau de pêche *Fleurite*, patron Jean-Yves Priol, fut surpris par la tempête à plusieurs milles du port. Désemparé de ses voiles, il tenta au milieu d'une mer en fureur de gagner la baie de Douarnenez. Une autre chaloupe d'Audierne fuyait aussi devant la tempête; cette chaloupe, que commandait le patron Mao, était arrivée en face du loch, quand les hommes du *Fleurite* la virent tout à coup s'abîmer dans les flots avec tous ceux qui la montaient. Eux-mêmes, découragés par ce sinistre, se dirigèrent vers la crique de Port-Loubous, mais ils chavirèrent bientôt au milieu des brisants.

Le patron Priol parvint seul à gagner la côte à la nage. Ses trois compagnons, Tromeur, Priol, frère du patron, et Ansquer, périrent après une lutte désespérée contre la mort.

On ne sait encore combien d'hommes ont disparu avec le bateau *1560*, patron Mao. Toute la population d'Audierne est en deuil.

Vapeur pillé

CHERBOURG. — Le vapeur espagnol *Ballesteros*, qui avait fait naufrage à Gatteville, après avoir été renfloué a été pillé.

Presque tous les meubles, glaces, tentures, vaisselles, ont été enlevés. Une enquête est ouverte pour rechercher les coupables.

Réception du vainqueur de Samory

CHAUMONT. — Le lieutenant Jacquin, qui a capturé Samory, est arrivé samedi à Wassy, sa ville natale. Une magnifique réception lui a été faite. Le lieutenant Jacquin était accompagné de son frère, capitaine. Il a été accueilli aux cris de : « Vivent les Jacquin! Vive l'armée! » La musique a joué *la Marseillaise* et une fillette a offert un bouquet à M. Jacquin.

Le maire de Wassy a dit au lieutenant combien la ville était fière de le compter parmi ses enfants.

Le cortège s'est ensuite mis en marche, et une foule nombreuse a conduit le lieutenant Jacquin chez son père, pendant que la musique jouait *la Marseillaise* et l'*Hymne russe*.

Un banquet par souscription aura lieu lundi, en l'honneur du vaillant officier.

ALGER. — La frégate-école allemande *Charlotte* a repris la mer dans la matinée, à destination de Bizerte.

Argus.

AVIS DIVERS

ASSURANCES SUR LA VIE

C'EST un travers bien connu de l'esprit français que d'admirer de confiance tout ce qui se fait à l'étranger, au détriment de la production nationale.

Veut-on savoir quelle est, en Europe, parmi les Compagnies d'assurances sur la vie à primes fixes, celle qui possède le plus d'assurances en cours, qui sert le plus de rentes viagères, qui encaisse et qui paye annuellement la plus forte somme d'argent, celle enfin qui est la plus ancienne du continent européen?

C'est une compagnie française, la COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE qui, fondée en 1819, assure actuellement *860 millions* de capitaux, sert annuellement *37 millions* de rentes viagères, possède un fonds de garantie entièrement réalisé de *720 millions*.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES pratique toutes les combinaisons d'assurances sur la vie et de rentes viagères.

Elle envoie gratuitement les notices et tarifs concernant ses opérations à toute personne qui en adresse la demande soit à son siège social, *rue de Richelieu, 87, à Paris*, soit dans les départements à ses agents.

CHEVEUX GRISONNANTS, épaissis, allongés par l'*Extrait capillaire* des *Bénédictins du Mont Majella* qui arrête la chute et retarde la décoloration, 6 fr. le flacon. Franco mandat, 6 fr. 85. *E. Senet*, administrateur, 35, r. du 4-Septembre.

VELOUTINE, POUDRE DE RIZ SPÉCIALE préparée par CH. FAY, *9, r. de la Paix, Paris*.

CHEVEUX AUX REFLETS D'OR par l'emploi bienfaisant de l'*EAU TINTORET* de LENTHÉRIC, 245, rue St-Honoré, Paris, 5 fr.; franco 5 fr. 85.

PAIN GRILLÉ JACQUET, *92, rue Richelieu*

NE DEMANDEZ la *Véritable Eau de Ninon* contre les rides qu'à la *Parfie Ninon*, rue du 4-7bre, 31, en exigeant ces mots : *Véritable Eau de Ninon* avec l'adresse sur l'étiquette.

Figaro à la Bourse

Mardi 7 février.

Politique intérieure et liquidation des mines d'or à Londres, — tels sont les os qu'aujourd'hui on a donné à ronger à nos discuteurs. Ces os ont été d'une digestion assez facile. Je ne sais pas si cela durera, mais je ne saurais trop répéter que, pour l'instant, notre spéculation semble parfaitement résolue à éloigner d'elle ce calice qui s'appelle l'Affaire. Quant à Londres, les choses s'y sont passées à peu près comme on l'avait prévu. Les reports sur les Mines d'or sont fortement tendus et ont atteint jusqu'à 8, 10 et 12 0/0, — et même, dans certains cas, encore plus que ça! Mais les Anglais paraissent avoir avalé cette amère pilule sans faire trop de grimaces : ils ont du reste gagné assez d'argent ce mois-ci avec les Mines d'or pour pouv

est à 104 10; au comptant, il est en progrès de 20 centimes.

Les *obligations de la Ville de Paris* sont très fermes, comme d'habitude. Les différences ne sont jamais bien importantes dans ce compartiment, ainsi qu'il convient quand il s'agit de valeurs relevant presque exclusivement de la petite épargne; mais les transactions sont suivies, et c'est tout ce qu'il faut.

L'*Extérieure espagnole* fait 53 55 après 54 et 52; en somme, elle ne perd qu'une quinzaine de centimes. Immobilité absolue du *Bon cubain 6 0/0* à 212; et grand calme, non dénué de fermeté, des obligations des *Chemins de fer espagnols*. L'*Italien* est à 94 75, à peu près comme hier, après 94 65 et 94 80. Le *Portugais* continue à bondir, tel un jeune chevreau; le voilà à 25 30, en nouvelle hausse de près d'un point; on parle d'achats anglais. Les *3 0/0 russes* sont remarquablement fermes, le *1891* à 95 30, le *1896* à 95 40. Un peu de réaction (10 centimes) sur le *Turc C* à 28 60 après 28 55 et 28 75. Le *Turc D* est sans changements à 24; il a fait 23 95 et 24 10 aux cours extrêmes. La *Banque ottomane* fléchit de 5 francs à 584. Comme beaucoup d'autres valeurs étrangères, les rentes *brésiliennes* se tassent légèrement, le *4 0/0* de 35 centimes à 63 40, le *5 0/0* de 3/16 à 72 3/16; mais la *Minas-Géraes*, dont nous avions prévu l'ascension, gagne encore 2 francs à 352.

Les établissements de crédit n'inscrivent que des variations insignifiantes, et conservent, en somme, toute leur fermeté. Mais au milieu du calme général se détache en vigueur la *Société générale*, avec une forte hausse de 16 francs qui la mène à 572. Le reste est à peu près comme hier, la *Banque de Paris* à 977, le *Comptoir* à 594, la *Banque spéciale des valeurs industrielles* à 256 50, la *Banque internationale* à 568, le *Crédit foncier* à 752, le *Lyonnais* à 902, etc. Au comptant, bon courant d'affaires sur les *Obligations du Crédit foncier*. C'est décidément de ce côté que va une bonne partie du produit des coupons de janvier. On pourrait plus mal employer son argent.

Une avance de 5 francs sur l'*Orléans* à 1835, c'est tout ce que nous offre aujourd'hui la cote à terme de nos chemins de fer.

Le *Suez* perd 9 francs à 3,606, la *Sosnovice* 10 francs à 1,550, la *Thomson-Houston* autant à 1,375, les *Voitures* 5 francs à 655. Les autres grandes valeurs industrielles sont d'une fermeté exemplaire. Le *Gaz* gagne 9 francs à 1,339 et 15 francs au comptant. L'*Oural-Volga*, à 555, a monté de 8 francs, et la *Rakhmanovka* de 15 francs à 840; l'*Omnibus* à 1,810, la *Transatlantique* à 330, progressent de 5 francs, et les *Messageries maritimes* de 10 francs à 645. La *De Beers* est immobile à 760. Les Mines d'or, après un peu d'hésitation au commencement, reprennent vivement. Sur la *Goldfields* à 224, la *Ferreira* à 606, la *Geldenhuis Estate* à 199, la *Windsor* à 86, la *Randfontein* à 94, il y a des plus-values variant de 1 à 7 francs, et j'ajoute que ce marché est d'une très grande animation. La *Mozambique*, qui restait hier à 77, passe à 79 25, et est même demandée, après Bourse, à 80 25, accentuant ainsi le mouvement de hausse qui s'était manifesté depuis deux jours.

Ce mouvement s'explique par les arrangements intervenus hier entre plusieurs groupes financiers importants et les Comités de la Compagnie. Ces arrangements, croyons-nous savoir, assureront à la *Mozambique* le concours de l'un de nos premiers établissements de crédit, et celui de la *Compagnie internationale de commerce et d'industrie*, à Bruxelles, à la tête de laquelle est le colonel Thys, le grand promoteur des affaires coloniales du Congo belge.

Le Boursier.

COURRIER DES THÉATRES

Ce soir :

Au théâtre de l'Odéon, première représentation : *les Antibel*, pièce en quatre actes, en prose, de MM. Emile Pouvillon et Armand d'Artois.

Antibel	MM. Chelles
Front	Janvier
Jan	Dorival
Le Cadet	E. Céalis
Piboul	Garbagni
Rastibel	Chevillot
Le Rumat	Beauvais
Martril	Mmes Tessandier
Mette	d'Arcylle
Gate	J. Béryl
Jane	Cécile Sorel (débuts).

On commencera, à 8 h. 1/4, par *la Tunique merveilleuse*, comédie chinoise en 1 acte, de Mme Judith Gautier.

Petite gazette de l'Opéra :

Avant-hier, Mme Jane Marcy a été saisie, en scène, de douleurs nerveuses intolérables, au moment où elle chantait le duo du troisième acte des *Huguenots*. Avec une énergie peu commune elle a, sans s'interrompre, continué à chanter son rôle; son visage, inondé des larmes que lui arrachaient ses souffrances, trahissait seul le supplice qu'elle endurait et qui ajoutait des accents tragiques à son jeu expressif. Les abonnés qui l'observaient ont dû trouver qu'elle prenait trop à cœur la situation qu'elle avait à rendre; se sont-ils doutés, un instant, du petit drame réel et fort pathétique, ma foi! qui mettait aux prises la volonté artistique et les forces défaillantes de l'excellente interprète ?..

***

Le ténor Fédorow répète, tous les jours, en scène, le personnage de Jean de Leyde, qui sera son début, après-demain vendredi, à l'Opéra; le jeune artiste russe, doué d'une voix charmante et qui n'est pas sans vigueur, est parvenu, en six mois d'études sous la direction de M. Gailhard en personne, à se débarrasser de son accent slave et de ses inexpériences scéniques. Hier, pour la première fois, il répétait en costume. C'est à Biarritz, l'été dernier, que M. Fédorow fut présenté au directeur de l'Opéra et qu'il reçut de lui ses premiers conseils. Nous l'avons, vers cette époque, entendu chanter des mélodies russes d'un charme pénétrant et étrange. Nos abonnés se souviennent du succès qu'ils lui ont fait il y a huit jours, à notre dernier five o'clock. On peut fonder les plus brillantes espérances sur le débutant d'après-demain, qui n'avait pas besoin de l'alliance pour réussir à Paris.

***

Ordre des premières et des reprises prochaines, à l'Opéra, sauf modifications ultérieures : *Guillaume Tell*, *Briséis*, *Joseph*, *la Prise de Troie*, *Lancelot*, *le Cid*, *Patrie*, deux actes de Georges Hüe, *le Roi d'Ys*.

Au début de l'été, *Hamlet*, avec Mlle Emma Calvé, qui nous reviendra d'Espagne le mois prochain.

A la Comédie-Française :

On a répété hier *Othello* le matin et l'après-midi — le matin pour l'éclairage, l'après-midi la pièce, — mais il est maintenant certain que le drame ne pourra passer que le lundi 20.

***

M. G. Worms reprend ce soir dans *le Berceau* son rôle, et la pièce de M. Brieux sera donnée avec tous les artistes qui l'ont créée.

***

C'est le 12 mars, et non le 12 février, que l'*Histoire du vieux temps* sera représentée à Rouen, au gala en l'honneur de Guy de Maupassant.

La grande matinée des Variétés a été extraordinairement brillante.

On a vu rarement programme aussi bean : on n'a jamais vu programme mieux suivi.

Aucune défection : la grande famille des artistes a tenu parole.

Et ce fut merveille que ce défilé d'étoiles de tous les théâtres, de une heure à six heures de l'après-midi.

La Comédie-Française a ouvert le feu avec *le Village*, d'Octave Feuillet, dans lequel Mmes Blanche Pierson, Amel; MM. Leloir et Delaunay se sont partagé les applaudissements du public.

L'Heure de chant et de danse, de l'Opéra, a valu le plus gros succès à Mmes Ackté, Carrère et Chrétien-Vaguet, à MM. Delmas, Vaguet et Noté.

On a redemandé deux fois le trio de *Faust*, et l'on a fait fête à la délicieuse Zambelli dans le pas inédit qu'elle a dansé.

A quatre heures et demie a commencé *la Voie lactée*.

Sur le joyeux concours à l'italienne — habilement préparé par MM. Gavault et de Cottens — tous les artistes de Paris, spirituellement présentés par MM. Louis Varney, Huguenet et Lassouche, par Mlles Marcelle Lender et Angèle, ont brodé d'étincelantes fantaisies.

Vu la longueur du spectacle, les *bis* étaient rigoureusement interdits.

Il a fallu cependant laisser au public le temps de faire à Mme Judic une ovation enthousiaste.

Par trois fois, la salle s'est levée pour acclamer l'incomparable diseuse; des fauteuils et des loges, les roses pleuvaient sur la scène, autour de *Niniche*, de *Nitouche* et de *Lili*.

L'émotion gagnait tous ses camarades, et Judic ne regrettera pas d'avoir contribué pour sa large part au succès de cette fête de charité; elle y a rencontré une de ces manifestations touchantes qui marquent dans la carrière des grandes artistes.

Son amie Jeanne Granier lui a sauté au cou, à sa rentrée dans la coulisse, et lui a appris qu'elle avait vendu des programmes pour une somme fantastique.

L'exquise Bobette du *Nouveau Jeu* — la jolie Léontine Falempin du *Vieux Marcheur* — s'était emprisonnée volontairement, de une heure à quatre heures, dans le monumental contrôle des Variétés, et avait mis en coupe spirituellement réglée tous les heureux spectateurs de la matinée. Même, un ami de Marseille lui a envoyé un mandat télégraphique de 50 francs au contrôle, en retenant un programme!

La Voie lactée s'est terminée par le chœur des Conspirateurs de *la Fille de Mme Angot*, conduit avec maëstria par Coquelin aîné, Cyrano lui-même, qui, depuis deux jours, piochait consciencieusement la musique de Lecocq avec un jeune répétiteur de chant, M. Guyon fils, le compère des Folies-Dramatiques.

Coquelin a fait merveille et, comme un bienfait n'est jamais perdu, le solfège a lubrifié ses cordes vocales, et voilà Cyrano rétabli pour cent représentations encore... en attendant un nouvel Austerlitz.

Après les rires énormes soulevés par les tragiques conspirateurs Brasseur, Berr, Lassouche, Raimond, Gobin, Germain, Galipaux, Numès, Fugère, Polin, Prince, Vauthier, Périer et Regnaud, une surprise attendait le public : le chœur des conspiratrices, chanté et mimé par Simon-Girard, Magnier, Legault, Mily Meyer, Lavallière, Diéterle, Mariette Sully, Blanche Marie, Tariol-Baugé, Darty, Descorval et Myriam Manuel.

Puis la valse entraînante de la fille Angot accouplait conspirateurs et conspiratrices et les faisait tourbillonner, en guise d'apothéose, aux acclamations d'un public qui ne voulait plus s'en aller.

Mais six heures et demie avaient sonné, l'heure du dîner des artistes, que leurs théâtres réclament à sept heures.

Il fallut se quitter pour se donner rendez-vous à une autre œuvre de charité.

Celle-ci a été réussie de toutes manières, et la recette s'est élevée à plus de quinze mille francs, c'est-à-dire au double de la recette maxima du théâtre des Variétés.

Au Gymnase, à l'occasion des jours gras, *Trois Femmes pour un mari*, seront données en matinée les dimanche 12, lundi 13 et mardi 14 février.

Voici la distribution de *Excellente affaire!* vaudeville-opérette en 4 actes, de M. Ch. Clairville, musique de L. Vasseur, en répétition aux Folies-Dramatiques, pour succéder à *Folies-Revue*, qui n'aura plus qu'un petit nombre de représentations :

Majorel	MM. Guyon
Barbassol	Vavasseur
Pitois	Ch. Mey
Loupiot	Liesse
Cornuchet	Debeer
Guizenec	Bourgeotte
Calixte	Bourgeois
Ravinard	Moizart
Le commissaire	Le Houx
Arsène	Lebreton
Vincent	Linval
1er rabatteur	Constant
Lucette	Mmes Darthenay
Olympe	Léo Demoulin
Alida	Mary Hett
Dorothée	Debonatrie

Les autres rôles par MM. Duclerc, etc.; Mmes Valroy, Berville, Rachel Rey, Rosny, etc.

A l'occasion des jours gras, le théâtre des Nouveautés donnera, les dimanche 12 et mardi gras 14 février, deux matinées de *la Dame de chez Maxim*.

Au Nouveau-Théâtre de la rue Blanche, aujourd'hui mercredi, à 2 h. 1/2, matinée de *la Passion*, avec chœurs et orchestre.

Jules Huret.

SPECTACLES & CONCERTS

Aujourd'hui :

Au Nouveau-Cirque, matinée à 2 h. 1/2.

— A la Bodinière, à 3 heures : Five o'clock musicaux : *Fugues au temps jadis*, auditions de M. Piccaluga et Mlle Cellini, saynète-conférence de M. Maurice Landay. — A 4 h. 1/2, M. Engel : *Une heure de musique*. Audition des œuvres de Mme Eldèse.

— Aux Mathurins, à 3 heures : *Arlequin aux Mathurins* (1er spectacle), *Le cœur me fait mal*, canevas italien dix-septième siècle; *le Divorce* (Regnard), joué par Mlles Biangel et Watteau, MM. Ch. Léger, Cazal, Wilfrid.

***

Ce soir, à 9 h. 1/2, aux Mathurins, première représentation de *Fausse rupture*, pantomime en deux tableaux, de M. Guémeu, musique de M. Emile Bonnamy, jouée par Mlles Maria Robin, Marguerite Roesler, J. Castel, Y. Rosny, etc.; *Une aimable lingère*. Les chansonniers.

Le match de Constant le Boucher et de Laurent de Beaucaire n'ayant pas donné de résultat après trois reprises émouvantes, les deux athlètes se retrouvent ce soir en présence et le vainqueur est impossible à prédire. En même temps que ce match, les Folies-Bergère annoncent pour ce soir un début sensationnel, celui de Kook, le tireur aveugle. Demain jeudi, matinée réservée aux familles.

Pour le grand veglione de gala de samedi prochain, à l'Opéra, la direction invite les dames à adopter de préférence les dominos roses et mauves, dont les couleurs se marieront plus agréablement avec la décoration de la salle et celle des loges qui seront garnies de roses et de violettes de Parme.

La fête des Porcherons sera, comme la dernière fois, installée au foyer de la danse, et le cortège du Bœuf gras fera, à une heure du matin, son entrée dans la salle de danse.

Le Casino de Paris donnera le mardi gras, c'est-à-dire mardi prochain, un grand bal d'enfants, pour lequel la direction s'occupe dès à présent de rassembler une foule d'attractions.

Le soir, comme tous les ans, redoute masquée et parée, avec un défilé des plus curieux.

Mme Sophie de Kraïndl, pianiste russe, donnera un concert salle Erard, lundi prochain 13 février. Elève de Rubinstein, et chaudement recommandée par Mme Essipoff, cette artiste a remporté les plus grands succès dans les concerts symphoniques de Pétersbourg, Moscou et autres villes importantes.

Demain, à deux heures et demie, au Jardin d'Acclimatation, séance de prestidigitation et d'illusions scientifiques par le docteur Cagliostro.

A trois heures, conférence par M. Henri Boland : Au pays de Mireille, En Camargue, les Saintes-Maries-de-la-Mer. Projections électriques.

A quatre heures, concert avec chant et soli, avec le concours de MM. Muratet, Berthelier et Clerc, de l'Opéra :

Sevillana de *Don César de Bazan* (J. Massenet). — Grand air de *Sigurd* (Reyer), chanté par M. Muratet, de l'Opéra. — *Célèbre Menuet* (Boccherini), *Nuit étoilée* (R. Schumann), le solo de hautbois par M. Clerc, de l'Opéra. — Romance de *la Favorite* (Donizetti), chantée par M. Muratet — Berceuse de *Jocelyn* (B. Godard), exécutée par M. Berthelier, de l'Opéra. — Rêverie et farandole de *l'Arlésienne* (G. Bizet).

A. Mercklein.

PETITES NOUVELLES

— Tout ce que Paris compte de public élégant se donne rendez-vous chaque soir à La Gaîté-Rochechouart, pour y applaudir la revue à la mode : *Ça colle!* de Ch. Mougel, dont le très gros succès ne fait que s'accentuer de jour en jour.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite du roman de M. Georges Lecomte : Suzeraine.

La Vie Sportive

Adjudication du droit de chasse dans les forêts de l'Etat (arrondissement de Beauvais).

Avant-hier a eu lieu à Beauvais l'adjudication du droit de chasse dans les forêts domaniales, pour les lots non adjugés le 21 décembre 1898. Malgré les nouvelles mises à prix, inférieures aux précédentes, plusieurs lots n'ont pas trouvé preneurs. Voici du reste les résultats officiels :

Chasse à tir. — Forêt de Malmifait, lot unique, M. Caron pour 2,500 fr.; 1er lot de la forêt du Parc-Saint-Quentin (cantons de Saint-Maxien, Toërte, Saint-Quentin), M. Duraincy pour 2,200 fr.; 2e lot (canton du Parc), M. Emile Dupont pour 2,200 fr.; 3e lot de la forêt d'Hallatte (cantons des Tête-Arthus et Plantations de Beaurepaire), non loué sur la mise à prix de 700 fr.; 4e lot (cantons du Grand-Maître, de la Mare-aux-Oiseaux), non loué sur la mise à prix de 1,000 fr.; 7e lot (cantons de Saint-Christophe, des Grandes-Ventes, d'Argelière), non loué sur la mise à prix de 2,000 fr.; 8e lot (cantons du Mont-Alta, d'Indrolles, de Tombray), retiré sur la mise à prix de 3,000 fr.; 1er lot de la forêt d'Ermenonville (cantons du Biat, du Bois-des-Plantes, du Bois-de-la-Victoire), M. de Pontalba pour 3,000 fr.; 2e lot (cantons du Bois-des-Plantes, de la Butte-Ronde, de la Femme-Morte), M. Bataille pour 100 fr.; 3e lot (cantons de la Butte-aux-Gens-d'Armes, de la Pistole), prince Murat pour 500 fr.; 4e lot (cantons de la Tuilerie, du Bosquet-du-Prince, de la Plate-Garenne), prince Murat pour 100 fr.; 7e lot (cantons de Montlognon, de Perthe, de Pierre-Sorcière), prince Murat pour 500 fr.; 1er lot de la forêt de Hez-Froidmont (cantons du Chêne-Saint-Nicolas et de Ployes), M. Fortin pour 340 fr.; 2e lot (cantons de la Mare Noël-Godin, des Brulys), n'a pas trouvé preneur à 500 fr.; de même que le 3e lot (cantons des Voiries, de la Tête-Saint-Thibault, de la Vente-Carrée) à 100 fr.

CONCOURS HIPPIQUE DE BORDEAUX

(Par dépêche)

Résultats du prix des Régiments (officiers, 1re section) : 1er Squiress, à M. Camentron, chef d'escadron du 9e d'artillerie, montée par M. Bonnafous, vétérinaire au même régiment; 2e Ussérius, à M. de Lajous, lieutenant au 14e d'artillerie; 3e Mireille, à M. Perrier, vétérinaire en premier au 10e dragons, montée par M. de La Bruyère, lieutenant au même régiment; 4e Rabattu, à M. Souveron, lieutenant au 24e d'artillerie, montée par M. Chartier, lieutenant au même régiment.

2e section : 1er Tamis, à M. Petgès, médecin major au 10e hussards, monté par M. de Mégraval, lieutenant au même régiment; 2e Dart, à M. Machenaud, lieutenant au 9e chasseurs; 3e Princesse, à M. d'Aumale, lieutenant au 10e hussards; 4e Vue, à M. Réginensi, lieutenant au 9e chasseurs, montée par M. Dellis, vétérinaire au même régiment.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

(Par dépêche)

Cinquante et un tireurs ont pris part au prix offert par l'hôtel Métropole. M. R. Luro, premier, 10/10. Les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Chase et Barker jeune, 9/10. Une autre poule a été gagnée par M. Wsevolojskoy.

Robert Milton.

AUTOMOBILISME

On sait que l'Automobile-Club organise pour le mois d'avril un concours d'accumulateurs. Les engagements qui sont parvenus avant le 1er février sont les suivants :

1. Société anonyme pour le travail des métaux.
2. Compagnie générale électrique.
3. Société française de l'accumulateur Tudor.
4. Société belge de l'accumulateur Tudor.
5. Société anglaise de l'accumulateur Tudor.
6. Vereinigte accumulatoren und Elektricitæts Werke, à Berlin.
7. Société Cruto, à Turin.
8. Lagarde.
9. F. Wueste, à Baden.
10. Blot-Fulmen.
11. Société de l'accumulateur Falmen.
12 et 13. Société des accumulateurs Phénix.
14. G. B. Marzi, à Rome.
15. Compagnie générale c'électricité.
16. John G. Halhanay, à Londres.
17. Société des soudières électrolytiques, à Gavet-Pavaux (Isère).
18 et 19. Franz Heimel.

La Commission s'est réunie il y a quelques jours pour examiner ces engagements, qu'elle a acceptés.

Rappelons que les inscriptions sont encore reçues jusqu'au 28 février, mais avec un droit d'entrée double, soit mille francs.

PETITES NOUVELLES

Automobilisme. — Ce soir, réunion du Comité de l'Automobile-Club de France. A l'ordre du jour : Scrutin de ballottage.

— Aucun véhicule n'est plus avantageux pour le touriste ou le voyageur de commerce que la voiturette Bollée. Ses dimensions permettent, en effet, de la garer dans n'importe quelle salle, et la régularité de sa marche permet toujours d'atteindre l'étape en temps utile.

— Le Comité des fêtes de Mayence, nommé par le 14e congrès de l'Union vélocipédique générale, a l'intention d'organiser, outre une épreuve réservée aux cyclistes, une course pour automobiles de tous les pays avec Mayence comme point d'arrivée.

— Tout ce dont peuvent avoir besoin les chauffeurs se trouve au garage de la Société commerciale d'automobiles, 77 bis, avenue de la Grande-Armée : essence, pièces de rechange, accessoires, ainsi que motocycles et voitures de toute sorte.

— Aux ateliers de la maison Mors, 48, rue du Théâtre, on travaille jour et nuit pour donner satisfaction aux commandes qui arrivent de toutes parts. Les voitures qui sortent de l'usine sont, du reste, minutieusement vérifiées et marchent à merveille.

Vélocipédie. — Le Touring-Club de France vient de faire paraître son annuaire pour 1899.

Y figurent : la liste des hôtels affiliés avec indication des prix résultant des nouveaux traités, celle des mécaniciens affiliés au 31 décembre 1898, les nouvelles prescriptions relatives au passage des douanes en franchise, le nouveau tarif établi pour le transport des vélocipèdes et automobiles sur les bacs, etc., etc.

Par suite de modifications profondes apportées notamment dans la liste des hôtels, les annuaires des années précédentes ne sauraient plus être d'aucune utilité.

— On va construire à Montréal, au Canada, une piste en bois de 536 mètres, pour faire disputer les championnats du monde en 1899.

Le vélodrome sera établi sur le Queen's Park.

Intérim.

EAU D'HOUBIGANT

ERNEST DIAMANT du CAP, 24, Bd des Italiens IMITATION PARFAITE. — PRIX BON MARCHÉ

POUDRE OPHELIA Talisman de Beauté HOUBIGANT, 19, Faub. St-Honoré

BORDEAUX-QUINQUINA Fabriqué par DELOR Frères, Bordeaux. Dépôt : 21, Rue d'Antin. — Téléphone 235-81.

BRUYERE et ECOSSE PARFUM EXQUIS JONES, 23, Bd Capucines, Paris.

OUTILLAGE INDUSTRIEL et d'AMATEURS (Nouveau Tarif-Album, Franco 0f75). A. TIERSOT Const. Breveté 16, Rue des Gravilliers PARIS MACHINES et OUTILS perfectionnés.

Petites Annonces

La Ligne ..... *6 francs.*
Par Dix *insertions ou* Cinquante lignes dans le délai d'un mois, *la Ligne*.. *5 francs.*

La Ligne se compose de trente-six *lettres.*

PLAISIRS PARISIENS

Programme des Théâtres

OPERA. — 8 h. — Les Maîtres Chanteurs. DEMAIN, *Relâche.*

FRANÇAIS. — 8 h. 1/2. — La Joie fait peur; le Berceau. DEMAIN, *Mercadet.*

OPERA-COMIQUE. — 8 h. 1/2. — La Vie de bohème. DEMAIN, *Mignon.*

ODEON. — 8 h. 1/4. — La Tunique merveilleuse; Les Antibel.

CHATELET. — 8 h. 0/0. — La Poudre de Perlinpinpin.

GYMNASE. — 8 h. 1/2. — Un Fiacre à l'heure; Trois Femmes pour un Mari.

VAUDEVILLE. — 8 h. 1/2. — Georgette Lemeunier.

THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 1/2. — La Tosca.

VARIETES. — 8 h. 1/4. — Les Chaussons de danse; le Voyage autour du Code.

PALAIS-ROYAL. — 8 h. 1/2. — Caillette; Chéri!

PORTE-St-MARTIN. — 8 h. 0/0. — Cyrano de Bergerac.

GAITE. — 8 h. 1/2. — La Fille de Mme Angot.

AMBIGU. — 8 h. 1/2. — Le Roi des Mendiants.

NOUVEAUTES. — 8 h. 1/2. — La Dame de chez Maxim.

FOLIES-DRAMATIQUES. — 8 h. 3/4. — Folies-Revue.

BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 3/4. — Véronique.

THEATRE-ANTOINE (EX-MENUS-PLAISIRS). 8 h. 1/2. — L'Avenir; le Gendarme est sans pitié; Son petit Cœur.

COMEDIE-PARISIENNE. — 0 h. 0/0. — Relâche.

NOUVEAU-THEATRE. — 8 h. 1/2. — Le Roi de Rome.

CLUNY. — 8 h. 3/4. — La Poule blanche.

THEATRE DE LA REPUBLIQUE. — 8 h. 1/2. — Les Deux Orphelines.

DEJAZET. — 8 h. 1/2. — L'Oncle d'Adolphe; le Constat Poupardin.

BOUFFES-DU-NORD. — 8 h. — Le Contrôleur des Wagons-Lits.

BELLEVILLE. — 8 h. 1/4. — Le Fils de Lagardère.

MONTMARTRE. — 8 h. — Papa la Vertu.

MONCEY. — 8 h. 1/4. — La Princesse des Canaries.

CIRQUE D'HIVER. — 8 h. 1/2. — Spectacle équestre.

JARDIN D'ACCLIMATATION. Jeudis et dimanches : Concert.

CINEMATOGRAPHE, fondé par MM. Lumière, de Lyon, 14, boulev. des Capucines (Salon indien).

Spectacles, Plaisirs du Jour

FOLIES-BERGÈRE Téléph. 102.59 — 8h 1/2. La Princesse au Sabbat, 3 tabl., *Jane Marygl*, *Jane Thylda*. Gd Prix de Luttes. Poule finale. Les Bonhair; de Frezzia; Celli. *Jeudis, dim. et fêtes matinées à 2h 1/2* FOLIES-BERGÈRE

NOUVEAU CIRQUE Télép. 241.84. — 8h 1/2. *Merc., jeudis, dim. et fêtes matinées à 2h 1/2.* La Cascade merveilleuse et les Eléphts plongeurs. Thérèse Renz. Goat Night, le prototype du chevl dressé. NOUVEAU CIRQUE

CASINO DE PARIS MADAME MALBROUCK, ballet. Mlles Angèle Héraud — Galinetti. GRAND CHAMPIONNAT *international*. 8 Séances — 32 Lutteurs. ROYAL BIOGRAPHE

OLYMPIA Tous les soirs, spectacle varié. *Les 7 Péchés capitaux*, gd ballet, SUZANNE DERVAL. Thalès; L. Campana; L. Willy; Capabianca. LIDIA dans son répertoire. Dim. et fêtes, matin. réserv. familles OLYMPIA

PALAIS DE GLACE CHAMPS-ELYSEES. *PATINAGE SUR VRAIE GLACE*. TOUS LES JOURS. Le matin, de 9 heures à midi. L'après-midi, de 2 hres à 7 heures. Le soir, de 9 heures à minuit.

ELDORADO *La Massue. — Parlons d'autre chose*, revue. Mmes Ciriac, Bertholy, Puget, Mistinguette. Mrs Raiter, Caudieux,

SCALA *En voilà de la chair!* Revue. Mmes Polaire, Therval, d'Autrey, etc. MM. Sulbac, Maurel, Claudius, Lejal, Baldy, etc.

LA BODINIERE TOUS LES JOURS à 3 heures et à 4 h. 1/2. Matinées-Conférences. — Le soir, Spectacle.

PARISIANA *Parisiana-Revue* : A. Thibaud, Suz. Derval, Gieter, de Castillon; *Télép. 156.70* | Reschal, Jacquet, Gibard, Plébins.

TRÉTEAU DE TABARIN 58, rue Pigalle. Tél. 136.42. Ts les soirs, 9h 1/2 : Fursy, Hyspa Moy. *En Avant Smart!* Le Gallo et Diéterle.

LES MATHURINS Téléph. 213.41. — 9h 1/2. D. Bonnaud, Js Battaille, 36, r. Mathurins. | Baltha, J. Meudrot; Revues, etc.

LES CAPUCINES 9h 1/4, *Folle entreprise* (Galipaux); *Paris complote*. 39, Bd Capucines. Tél. 156.40 | (Odette Dulac).

LES VIGNOLETTES Tous les soirs, à 9 h. *Ombres et Marionnettes*. Cité d'Antin, 29. Tél. 248-11 | *Le Jugement de Dieu.*

FUNAMBULES Ts les soirs, à 9 h. : SEVERIN dans *Pierrot en tournée*. 25, r. Fontaine. Tél. 241.22 | Dim. à 2h, mat. à prix réd.

CIROUE MEDRANO r. des Martyrs. Télép. 240.65. — 8 h. 1/2. — Attract. nouvles. Matin. : Dim., jeud., fêtes, à 2 h. 1/2

MOULIN-ROUGE Tous les soirs, à 8 h. 1/2. SPECTACLE-CONCERT-BAL. *Tous les Samedis, grande Fête de Nuit.*

GRAND GUIGNOL, rue Chaptal (Tél. 228-34). — 9 h. Célestin a mal aux cheveux; Business; Mlle Fifi

CIGALE Télép. 407.60. — Jeanne Bloch, Gabin. *Le petit Spahi*, opérette en un acte.

A LA ROULOTTE *42, rue de Douai, 42*, à 9 h. 1/4. — Télép. 265.27.

CARILLON. — Tél. 256.43 — 9h 1/2 — Paul Delmet. *Pas* 43, r. Tr-Auverg. | *trop chair.* Paulette Filliaux

CONCERT EUROPÉEN, 5, rue Biot. — *Tout nouveau... tout Biot*, revu. Mlle de Nestle; M. Strack

GAITÉ-ROCHECHOUART. — Tél. 406-23. — *Spectacle-Concert.* — A 9 h. : *Ça colle!* revue en 2 act. et 9 tabl. de M. Mougel. — Mes Lise Berty; M. Maréchal.

GUINGUETTE FLEURIE. — Les Chansonniers de Montmartre. 4, rue Buffault. | Prochainement Ouverture

SOIRÉES MONDAINES (Magie, Illusions, etc.). Ecrire au Dr Cagliostro, au *Figaro*.

TOUR EIFFEL — Saison d'hiver. — de midi à la TOUR EIFFEL nuit jusqu'au 2e étage et par escaliers seulement. BARS aux deux étages.

BYR JUMELLES, *pince-nez, lunettes, faces à main.* Maison recommandée pour ses verres en cristal de roche. 60, *Chaussée d'Antin* (pr. Trinité).

EXPOSITIONS

SALON DU FIGARO

EXPOSITION DES ŒUVRES

DE MESSIEURS TROUILLEBERT ET LOUIS-ROBERT CARRIER-BELLEUSE.

Ouverte de 11 heures à 6 heures.

AVIS MONDAINS

Déplacements

DÉPART POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER

Mme Bradby, à Monte-Carlo.
M. de Castex (Gaston), au château de Kienzheim.
M. Cottreau, à Monte-Carlo.
M. de Gonzenbach (Charles), à Berlin.
S A. Mme la princesse Gortchakow, à Londres.
Le commandant de Lagarenne et Madame, au Caire (Egypte).
Mme Van Lennep, à Rome.
M. Maurel (Léon), à Tamaris.
Le marquis de Nédonchel, à Monte-Carlo.
Mme la comtesse d'Oultremont (Jean), à Lyon.
Mme la marquise de Saint-Maurice Montcalm, à Ajaccio.

RENTRÉES A PARIS

Le vicomte Dufresne de Saint-Léon.
Mme Spitzer (Frédéric).

Correspondance personnelle

AVIS — *Pour simplifier l'envoi des insertions de* Correspondance personnelle, *nous délivrons des* Bons de 6 Francs. *Chaque* Bon *représente une ligne.*

JUL uxkurcu kpykvg kipqtgrqvtsxqk fguqng 632 amit de tout cœur.

SPORTS

Chevaux et Voitures

ÉQUIPAGES DE LUXE. Bon matériel. — Cavalerie remarquable. P. LEJEUNE, 15-17, boulevard des Invalides.

COUPÉ bleu 2 p. Million-Guiet à vdre, 16, r. Téhéran.

ACHAT, VENTE, PENSION chevaux d'attelage, selle. Gd choix. Laurent, av. Ste-Foy, 55, Neuilly.

COUPÉ DE CAMPAGNE, modèle léger, création nelle. Alf. Belvallette et Cie, 21, Ch.-Elysées.

240 VOITURES DE LUXE. *Antion*, 4, rue Fournial.

AVIS FINANCIERS

COMPAGNIE HUANCHACA DE BOLIVIE. Agence de Paris. *10, avenue de l'Alma.*

Messieurs les porteurs d'actions de la Compagnie Huanchaca de Bolivie, sont instamment priés, et ce, dans leur intérêt, de bien vouloir donner leur adresse soit : à l'Agence de la Compagnie, 10, avenue de l'Alma, Paris; soit au Comité de la défense des porteurs français, 56, rue de Londres, à Paris, pour une première communication intéressante, et toutes autres communications à leur faire directement dans l'avenir.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

AVIS — *A ces Annonces est appliqué un Tarif dégressif, dont les prix diminuent en raison de l'importance des ordres.*

ADJUDICATIONS

Paris

RUE BASSANO, 54 (Ch.-Elysées), MAISON. Cce 450m. Rev. br. 29.750. M. à pr. 400.000 fr.

RUE CAUMARTIN, 23. MAISON. Cce 181m. Rev. br. 15,900f. M. à pr. 190.000 fr. A Adjr sr une ench., ch. des not., le 28 février 1899. S'adresser à Me Lavoignat, notaire, 5, rue Auber.

HOTEL RUE JOUBERT, 25, libre de loc on. Cont. 310 mèt. M. à p. 250,000f. A Adjr sr 1 ench., ch. not. Paris, le 7 mars 99. S'adr. à Me Lavoignat, not., 5, rue Auber.

Vente au Palais, à Paris, le 25 février 1899, à 2 h.,

PROPRIÉTÉ SISE A PARIS. RUE DE L'OURCQ, No 36. Revenu brut..... 11,353 francs. Mise à prix..... 80,000 francs. S'adr. à Me Marin, avoué, 18, rue du 4-Septbre, Paris.

VENTE au Palais, le 4 mars 1899, à deux heures,

MAISON A PARIS. RUE RÉBEVAL, Nos 74 ET 76. Revenu : 11,655 francs. Contenance : 837 mètres environ. Mise à prix..... 130,000 francs. S'adresser à Mes Thorel et Fouquet, avoués.

Environs de Paris

FERME à La Houssaye (S.-et-M.), A Adjr sr 1 ench. en l'étude de Me Salmon, not. à Tournan (S.-et-M.), le 7 mars 1899. Rev. 12.000 fr. M. à prix : 250,000 fr.

VENTE au Palais, le 1er mars 1899, à deux heures,

1o MAISON à Bois-Colombes, *rue de la Paix*, 7. Contenance : 263m 90c environ. Revenu : 1,100 fr. — Mise à prix : 10,000 fr.

2o MAISON à Bois-Colombes, *r. de la Paix*, 7bis. Contenance : 350m 30c environ. Revenu : 900 fr. — Mise à prix : 11,000 fr.

3o MAISON à Bois-Colombes, *r. de la Paix*, 7ter. Contenance : 257m 98c environ. Non louée. Rev. évalué 1,200f. M. à prix : 12,000f.

S'adresser, pour les renseignements : 1o A Me Pelletier, avoué, 44, rue de la Chaussée-d'Antin; 2o à Mes Ch. Martin, Duclos et Engrand, avoués.

DOMONT (Forêt de Montmorency). ADJon en la Salle d'école, le 19 févr, 2h, Propte bourg. av. comm. et beau jardin. Cce 1,300m. M. à pr. 10,000f. Terrain a Batr et env. 7 h. terres, prés, bois. M. à p. de 10 à 1,600f. S'ad Me Corneau, nre Taverny, et à Me Quériot, not. à Ecouen, déposit. de l'ench.

Province

ETUDE de Me Maurice SECOND, avoué à Versailles, rue de la Paroisse, no 46.

VENTE en l'étude et par le ministère de Me Paré, notaire au Blanc (Indre), le *dimanche 26 février 1899, à midi*, en 5 lots, du

DOMAINE DE BÉN

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mariages

JEUNE FILLE, 28 ans, catholique, éducation choisie, épouserait veuf aisé avec petits enfants. Ecrire O. L. D., bureau restant n° 11.

Divers

ARGENT DE SUITE sur TABLEAUX anc. et mod. Objts d'art, Tapiss^eries et Dentelles anc. et t^ies march^ses. Voir BAYET, 17, rue Pasquier, Paris.

GÉNÉALOGIES TITRES DE NOBLESSE héréditaires *Obert*, 27, r. d. Martyrs (1h à 4h).

HOMME honorable adopterait enfant riche, orphelin ou naturel. H. M., poste rest., Angers.

ENSEIGNEMENT

AVIS — *Dans le numéro du* MERCREDI, *les Annonces de cette Rubrique :* Institutions, Cours et Leçons, *sont au Tarif réduit de* 3 fr. la Ligne.

Institutions

CHATEAU D'AUTEUIL. — PENSIONNAT DE JEUNES FILLES dirigé par Mlles BOURÉ, 16, rue d'Auteuil, PARIS. — Demander le prospectus.

ÉCOLE D'ART, *35, rue Boissy-d'Anglas.* Cours mixte de Musique d'ensemble, Le vendredi, à 4 h. 1/2. Cours mixte de violon, Le jeudi, à 2 heures. M. René SAMSON, 1er violon Opéra-Comique.

STUTTGART, INSTITUT RAUSCHER. Pensionnat pour jeunes gens. Les élèves y apprennent l'allemand sans interrompre leurs études ordinaires. Meilleures référ. S'adr. au Dr M. le prof^r Widmann.

Cours et Leçons

LEÇONS d'angl. : Prof. dipl., bien recommandée. Méthode rapide. Miss Yeomans, 17, av. Niel.

PROFESSEUR DE PIANO ET CHANT habitant le 9e arrondiss^t, élève de professeur au Conservatoire et enseignant sa méthode, donne leçons : *2 par semaine, 10 francs par mois.* Lui écrire au Figaro, sous B. M. A.

Institutrice franç., sach. angl., allem. et piano, htes réf., 9 et 6 a., dés. situation. Accept. posit. dame de compagnie ou de confiance. Mlle B., 78, r. de Passy.

ORTHOGRAPHE en 1 mois; participes en 6 leç., succès assuré (même âgé). Leç. conversation pur français par auteur, Méthode CARREY, 84, r. de Passy.

MISS F., prof^r d'angl. 38, r. Vivienne. S'ad. 3h 1/2 à 5h.

ÉCOLE PRATIQUE DE COMMERCE : PIGIER, 52, rue de Rivoli. Sténographie, Dactylographie. Langues étrangères (42 heures de conversation par semaine), le français enseigné aux étrangers, traductions. Comptabilité Cours par correspondance. 1,194 emplois offerts en 1897. Préparation aux examens de la Banque de France.

Cours et leçons coupe, couture, 19, rue Bridaine.

Institutrice-gouvernante, Allemande, désire situation. Hautes références; Ecr. G. M. O., Figaro.

Miss Shield, ex-prof. Ecole Berlitz, donne leçons d'anglais. S'adress., 27, rue des Belles-Feuilles.

Leçons de peinture pour dames par dlle médaillée. Kerr, 13, r. Washington (Champs-Elysées).

Bégaiement, défauts de prononciation, correction p^r méthode spéciale. Bélanger, 86, bd Port-Royal.

Jne fille allem., sach. angl, bne music., dés. pl. instit^trice, vie fam. au pair, pte rte, r. Meissonier, A. B.

Lic. ès let. et phil. leç. grec et lat. Z., 207, bd Raspail.

ANGLAISE, jeune, sachant bien l'allemand (4 a. à Munich), htes réf., dés. pl. institutrice ou dame comp. Miss Pocock, Babbicombe, Torquay, England

Inst^e angl. parl. tr. b. franç. dés. pl. fam. ou donn. leç. Réf. pers. 6a. dern. famille. K.T., 174, bd Malesherbes

Mlle Le Férec (franç., angl., all., piano, dess.), libre 3 à 7h. 1/2, dés. leç. Ecr. 21, r. St-Ferdinand, Ternes.

Helléniste enseigne le grec. J. C., 207, bd Raspail.

Institutrice très instruite, parl. angl., prépare brev. élément. et supér. garç. pour lycée, référ. verbales désire leçons. M. A., 186, rue Château-des-Rentiers.

Institutrice anglaise, sach. allem., franç., mus., dés. posit. H^tes réf. à Paris. Ecrire B.S., 69, r. La Boétie.

Jeune institutrice allemande, connaissant anglais et musique, demande position bonne maison. Excellentes références. J. B., 21, rue Brochant.

Leçons d'anglais à 2 fr. Réf. Mrs A.N., 33, rue Greuze.

DemoiselleH, 25 ans, diplômée, a professé 15 ans, demande place près jeunes filles. Voyagerait. Référ. 1er ordre. M. A., 126, avenue de Tourville.

Institutrice allem., expérim., luthérienne, ar. d'Angleterre, dés. situat. dans école ou fam. M. Naedler Gœldenitz, Kavelstorf, Mecklembourg-Schwerin.

Dlle allem., parl. angl. et franç., 2 dipl. all., 2 franç., dem. pl. instit. d^bne fam. Quenzer, Heidelberg.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

AVIS — *Dans le numéro du* MERCREDI, *les Annonces de cette rubrique sont au Tarif réduit de* 3 francs la ligne.

Emplois divers

DEMOISELLE, 37 ans, bien élevée, de bonne famille, demande emploi pour diriger l'intérieur de Mr veuf avec enfants; a déjà occupé poste semblable. Très recommandée par le Figaro. — Ecrire Figaro, S. T. V.

Couturière robes dés. journ. C. L., 15, r. Bourgogne.

On demande caissière, 30 à 35 ans, références 1er ordre, pour grande pâtisserie-confiserie. S'adresser, 2, rue de Valois, maison Duvelle.

Tr. b. couturière, dés. journ. D., 114, bd Haussmann.

Couturière dem. journées, connaît apprêts, essay., rob., mant., chap. Mlle F. P., 16, r. Champ-de-Mars.

Tr. bne couturière dem. journ. J. B., 22, r. du Colisée.

Vve, 30 a., excellent. référ., dés. place pour diriger l'intérieur de 1 ou 2 pers. Ecr. Figaro, V. R. C.

Régisseur recommandé par maîtres demande même emploi. — Ecrire J. L., 21, Figaro.

On demande pour New-York bonne couturière-essayeuse. S'adr. Mills et Gibb, 43, r. Paradis.

On dem. j^e h^me p^r appr. comm. gros. Payé. Figaro X.H

Jeune fille, 20 a., dem. place dans les écritures. Présentée par ses parents. C. P., 54, r. La Boétie.

Ex-adjudant, instr. écol., 38 a., médaill., mar. s. enf., d. pl. régis. ou gér. H.M.30, r. l'Orangerie, Versailles

Dame, 42 a., dés. pl économ. Tr. b. réf. R.G., Figaro.

1re couturière, rob. de ville et de bal, dem. journ. ou ouvrage chez elle. J. V., 21, r. Lemercier.

Dlle, 35 a., dem. pl. chez 1 ou 2 pers. pour s'occuper intér. Bnes réf. L.B., 8, r. St-Vincent-de-Paul.

Dlle, 50 a., 12 a. même maison, dem. place dame de compagnie ou pour diriger intérieur. Paris ou province, recomm. par maîtres. Ecr. Figaro, H.D.F.

Lingère repriseuse fin, dés. journ. D., 64, r. Dulong.

Veuve, 48 ans, dés. place de gouvernante d'intérieur. Excellentes références. — E.L. 9, Figaro.

Mme Haller, 24, pl. Vendôme, dem. à demeure jeune et excellente couturière. Se prés. à 8 h. du matin.

Dame instruite, éducation parf., dem. emploi conf., commerce ou dirig. intér. Voyagerait. 1res références. Ecrire : Mme Tissier, 24, rue d'Armaillé.

Dame veuve, 30 ans, dés. pl. vendeuse, caissière ou dame c^ie. Mme Léonard, 23, r. Philippe-de-Girard

Bonne couturière dem. journ. M.C., 4, av. Friedland.

Jne homme, 27 a., a y. 9 a. de notariat, dont 6 comme comptable, dés. place de régisseur ou analogué. Très bonnes réf. Ecr. V.B., à Chaulnes (Somme).

Couturière dem. journ. lingerie, répar., travail tout genre. Bonnes références. Kalin, 10, r. de l'Ouest.

Mécanicien breveté, ajusteur, électricien, parlant 4 langues, demande emploi industrie, chantier. Bonnes références. Ecrire : R.R., 47, r. Taitbout.

Demoiselle, 38 ans, bien élevée, goût simple, très active, mettant la main à tout ouvrage de maison, ville ou campagne, ayant dirigé 4 ans intérieur de grande ferme du Nord, dés. place forte, stable, comme gouvernante d'intérieur. 5, r. Boutarel. E.

Jne fme du monde, grande éducation, des mieux douée, après très grands revers, dem. situation de dame de compagnie. Ecr. Y. de M. Figaro.

Pour petite ferme, en Allemagne (Prusse Rhénane), on demande une gérante posée, active et capable, en place durable. Ec. C. T. 1, Figaro.

Ménage, dem. gérce. Fourn. caut. L.P. 25, r. d. Dames.

Jne fme, 30 a., sérieuse, dés. pl. p. diriger intér., tiendrait caisse ou gérance, réf. C.D. 14, r. d'Armaillé.

Dame, désire place pour garder infirme, vieillard. E. Gautier, 171, rue d'Allemagne.

Adjudant d'artillerie retraité, médaille militaire, 37 ans, santé robuste, honor. parfaite, demande en France place de gérant d'immeubles ou régisseur propriétés. Ecrire : Moline, 89, rue Turbigo.

Bonne lingère, sachant robes, demande journées bourgeoises. M. J., 22, rue des Bons-Enfants.

Dame veuve, dem. pl. p. diriger intérieur, tr. capab. p. soign. pers. âgée, 12 a. de réf. G.M., 44, av. Kléber

ON DEMANDE LINGÈRE ayant servi comme telle dans grande maison, sachant parfaitement repriser et coudre. — Inutile de se présenter sans certificats de service indiqué. — Ecrire Figaro W. Z.

Dame veuve, 40 ans, dirigerait intérieur de Mr seul. — Ecrire A. D. 80, Figaro.

Dlle sérieuse, caract. doux, parl. angl., cherche pl. dlle de c^ie au pair. Ecrire F. O. B., Figaro.

Couturière dem. journ. E. L., 10, bd Emile-Augier.

Dame, 44 a., instruite, dem. pl. dame de compagnie ch. Mr ou dame seule. L. C., 7, r. St-Lazare.

Veuve, jeune encore, isolée par suite du mariage de ses enfants, qq. fortune, désire emploi dame de compagnie dans famille ou près dame seule, voyageant. Sans appointements. Ecrire T. N., poste restante. bureau n° 71.

Dame, 38 ans, désire place dame de compagnie. Ecrire Primot, poste restante, bureau 37.

Gens de Maison

Valets de chambre

Valet de chambre-maître d'hôtel, 38 a., veuf, dem. place. Bonnes référ. C. B., 16, rue de l'Etoile.

Maître d'hôtel-valet de ch., sérieuses référ. verb., dem. pl. ou extra. A., 7, r. du Marché-St-Honoré

Valet-mtre d'hôt., dem. pl., 7 a. réf. B.B., 8, r. Verneuil

Valet de ch. ou pied, 25 ans, 1m69, a fait son service milit. caval., dem. pl. H. G., 24, rue Nollet

Valet de ch., Suisse, 29 ans, désire place, 3 ans références verbales. G. D., 108, bd Haussmann

Valet de ch., 26 ans, garde-malade, Suisse, dem. place. Bnes référ. — J. V., 8, rue Michel-Ange

Valet de ch., célibat., 32 ans, très sér., dem. pl. Paris ou camp. fer. extra. B. réf. L. R., 3, r. de Courcelles

Jne hme, 18 ans, désire place valet de chambre ou de pied. Bnes réfé. Besnard, 26, r. Washington

Jeune hme, 29 a., d. pl. val. ch., 7 a. mais. J.G., 82, r. Rennes

Jne homme, 24 ans, désire petite place valet de chambre. S'adr. Poyer, 34, r. Grange-aux-Belles.

Maître d'hôtel ou val. ch., 30 ans, 1m75, capable, bons renseig. dés. pl. M. N., 93, r. Saint-Lazare.

Valet de ch., dem. place ou valet de pied, garçon d'office. Bonnes référ. F. F., rue Marbeuf, 33.

Valet de ch., 35 a., dem. pl. Réf. J.B. 109, r. de Rennes.

Valet de ch. ou de pied, 25 ans, 1m80, très bonnes références. J. D., 60 bis, avenue d'Iéna.

Valet de chambre ou groom 17 ans, bonnes références, dés. place. D. V., 139, bd Haussmann.

Valet de ch.-maître d'hôtel, 33 a., 10 et 6 ans de référ. dem. place ou extra. J. D., 40, rue Fabert.

Val. de ch. long. réf. voyag^t, dem. pl. N.A., 6, r. Colisée

Valet de ch., 25 ans, dés. place, 4 ans même maison, recomm. par maître. 64, rue Lemercier. J. C.

Valet de ch., 25 a., ex-ord. offl. sach. bien service, dés. place. Réf. verb. P. L., 169, bd Malesherbes.

Valet de ch., 24 a., d. pl., réf. J. G., 12, r. St-Dominique

Jeune homme, 25 ans, arr. de prov., sach. un peu le service, bonnes références, dem. place valet de ch. ou de pied. S'adr. 9, rue Boissy-d'Anglas. P. C.

Valet de ch., 25 ans, dem. pl. Réf. O.M., 12, r. St-Pères

Valet de chamb., célib., 32 a., sach. cuisine, 8 a. même maison, tr. bon. réf., dem. pl. C. D. r. Caumartin, 39.

Valet de chamb. 37 a. 11 a. m. mais. dés. pl. préf. ch. Mr seul ou p. voyag. B.F. 30, r. Hôtel-Ville, Vincennes.

Val. de ch. 25 a. dés. pl. 3 et 5 a. réf. Ecr. Figaro, E.H.8.

Valet, 26 ans, recomm. p. maîtres, sach. bien service, voyager., bonnes référ. dés. pl. Ec. Figaro, A.S.3.

Valet-maître d'hôtel, 34 a., Suisse français, parlant angl., allem. bon. référ. dés. pl. A.M. 41, r. Saussure.

Jne homme, 18 ans, 1 m.80, demande place valet de chambre, valet de pied. 47, r. Pierre-Charron, A.B.

Jne hme, 19 ans, dem. pl. valet ch. ou pied, un peu au cour. serv. table, bnes réf. C.G., 42, rue Charenton.

Jne hme, 17 a. val. ch. b. r. d. pl. E.B. 31, r. St-Guillaume.

Jeune hme, valet de ch. très recomm. par maîtres, désire place. S'adress. B., 14, place de Laborde.

Tr. b. valet de ch., 28 a., d. pl., réf. M.B., 66, r. Monceau.

Jne hme, 17 a., arriv. prov., dem. pl. valet de ch. ou pied. 2 a. m^e mais. B. réf. B.D. 30, bd Malesherbes.

Valet de ch.-mtre d'hôtel, 25 ans, arriv. prov., 2 a. ordonn. colonel, dés. pl. Réf. J. M., 34, r. Fabert.

Valet de chambre, 27 a., très bonnes références, désire place. Ecrire A. P., 18 avenue Carnot.

Jne hme de prov., 27 a., dem. pl. valet de ch. hôtel ou mais. bourg. B. réf. S. T., 78, aven. des Ternes.

Valet de chambre-maître d'hôtel, 32 ans, 1 m. 87. dem. place. Recom. p^r mtres. L.D., 37, av. Kléber,

Valet de ch., 30 ans, dem. place. J.C., 5, rue Bassano.

Maître d'hôtel-valet de ch., 30 ans, 4 et 3 ans même mais., dés. pl. Bnes référ. P. A., 6, r. du Colisée.

Maître d'hôtel, célib., 40 ans, 5 ans dernière place, bnes référ. verb., dés. pl. L. C., 89, r. La Boétie.

On demande un excel. valet de ch. en second, 20 à 25 ans. S'adr. le matin, 97, boul. Malesherbes.

Val. de ch., 30 a., dem. pl., réf. T.S., 4, avenue Van-Dyk

Valet de ch., 34 ans, célib., dés. place. Très bonnes références verbales, P. M., 74, rue Vaneau.

Val. ch. ou pied, 18 a., d. pl. B. réf. A. 6, r. Lantonnet.

Belge, 40 a., célib., 6 ans même mais., dés. pl. valet de ch.-maître d'hôtel. Félix, 1, rue François-Ier.

Valet de ch.-maître d'hôtel, 39 ans, enc. en mais., dem. pl., 7 ans de référ. F.P., avenue d'Antin, 16.

Valet de ch.-maître d'hôtel, 35 a., long. référ. verb., dem. pl. Paris ou province. M. R., rue Barye, 6.

Valet de chambre, 35 ans, célibat., 11 ans même maison, dem. place Paris ou saison à Nice. J. C., 17, rue du Cirque.

Anc. ord. de cav., hon., d. pl. stable, val. ou cuisin^r Ach. M. seul, m^e mal. ou fam. H.E., 11, r. Grammont.

Valet de ch., 30 a., d. pl., 2 a. réf. 14, r. Monceau, E.D.

Val. chamb. maît.-d'hôt., 32 a., célib., tr. recom. par maîtres, dem. place. Léon, 8, rue de Courcelles.

Val. de ch. maît.-d'hôtel, 30 a., célib., tr. recom. par maître, dés. pl. Paul, rue de Courcelles, 3.

Valet de chambre maître d'hôtel, 34 a., dem. pl. Paris ou prov. Bon. référ., 7, r. de Sèvres, M.E.

Val. inst., dés. pl. m^e au pair. Ecr. A. R., 9, Figaro.

Maître d'hôtel-val. de ch., 38 a., actif, sérieux, bon. référ., dem. pl., 145, avenue Wagram, J. M.

Jne hme, 26 ans, dem. place valet de chambre. Bonnes références. O. G., 50, rue St-Ferdinand,

Valet de ch., 40 ans, dés. place ou extra, connaît bien service. Bon. référ. H. D., rue du Four, 7.

Valet de ch. ou pied, 17 a., sach. serv. tab., dem. pl. Très bonnes référ. F.L., 50, rue de Laborde.

Bon valet ch.-mtre d'hôtel, 29 ans, sér., célib., b. réf. dés. pl., encore en serv. Voyag. Ecr. S.V.P. Figaro

Valet de ch.-mtre d'hôtel, 32 ans, célib., recomm. par maîtres, dem. pl. L.S.16, av. La Motte-Piquet.

Valet de ch.-mtre d'hôtel, 35 ans, dem, même place, bons certificats garantis. Ecr. C.V., 75, aven. Niel.

Val.-mtre d'hôt., 38 a. Réf. d. pl. B.32, r. Bienfaisance.

Valet de ch.-mtre d'hôtel, 39 ans, désire place, 6 et 2 ans même maison, A. S., 44, rue de Vanves.

Valet-mtre d'hôtel, 31 a., sach. cuis., soign. malade, dem. pl. 4 ans même maison, J.D., 12, rue Lincoln.

Jeune homme, 24 ans, dem. pl. valet de ch.-maître d'hôtel, bonnes réf. A. Gasselin, 13, rue Turbigo.

Val. ch. ou de pied, 26 ans, dés. pl. J.C. 116, r. Rennes.

Jne homme, 27 ans, connaiss. serv. table, dés. place valet de ch. ou pied, E. R., 37, avenue d'Antin.

Maître d'hôtel-valet de ch., 8 et 5 ans de bonnes référ., demande place, 22, aven. Friedland, L. J.

Valet de ch., 19 ans, 1m75, recomm. par maîtres, dés. pl. Réf. verbales, L. F., 45, fbg St-Martin.

Valet ch. Suisse dem. pl. Réf. 6, rue de Calais, D. B.

Valet ch., 29 a., parle français et allemand, dés. pl. France ou étranger, voyag. A.S., 40, rue Fabert.

Valet de ch., 27 ans, sérieux, sach. très bien service, dem. pl. B. référ. verbales, C.R., 89, rue La Boétie.

Bon valet de ch., 40 ans, faisant très bien cuisine, dem. place, bonnes référ. J. B., 25, rue Royale.

Val. ch. 32 a., 8 et 2 a. réf., dem. pl. B., 12, rue Bassano.

Jne hme, 18 a., 1m70, a y. servi 4 mois mais. en prov., d. pl. valet ch. ou pied, b. réf. 132, av. de Villiers, J.F.

Valet de chambre, 34 ans, 5 ans références, demande place. J. L., 9, rue d'Aguesseau.

Valet de ch.-mtre d'htel. 7 a. même mais., exc. références, demande place. L. D., rue du Bac, 77.

Valet-maître d'hôtel, 34 ans, sérieux, demande place, excell. réf. J. T., 11, r. du 4-Septembre.

Valet de ch.-mtre d'htel, 27 a., 2 et 3 a. même mais., rec. p. mtre, dem. pl. C.D., r. Mouton-Duvernet, 16.

2 valets, 22 et 25 ans, réf. sérieuses, dem. pl. chez gentleman France ou étranger. C.G. 10, r. Pauquet

Femmes de chambre

FEMME DE CHAMBRE, 25 ans, sachant ménage, couture et service de table, demande place. L. A., 43, avenue de Saxe.

FEMME DE CHAMBRE connaissant bien service demande place. — Excellentes références verbales. — C. A., 6, boulevard des Italiens.

Fme de ch., 34 a., fais. ménage, couture et serv, table, dem. pl. Bon. réf. M. B., 14, r. de la Comète.

Jne fille 20 ans, 2 ans même pl., dés. place fme de ch. ou près enfants, bnes réf. M.G. 4, rue Bausset.

Dlle, Viennoise, 28 a., sach. rob., coif., ling., dem. pl. fme de ch., bnes réf. Voyag. A.H. r. Bonaparte, 24.

Jne fille arriv. de prov., connais. bien couture, dem. pl. fme de ch. Mme Bonnevie, 49, r. Rochechouart.

Fme ch. 25 a. fais. cuisine, dés. pl. M.D. 21, r. Pasquier

Fme de ch., 23 a., dem. place, fait ménage, couture, service table, bnes réf. M.G. 16, rue des Moines.

Fme ch., 25 a., mariée, sach. coif., b. coud., bnes réf. recom. p. mtres, dés. pl. M.P. 45, av. Bois-Boulogne.

Jne fille 23 ans dem. pl. fme de chez 1 ou 2 person., encore en pl. Ecr. Mlle Hélène, 8, rue de Hanovre.

Dlle, 25 a., tr. sér^ses, ay. un peu instr., d. pl. fme ch. pr. dame seule ou petites filles. C. D., 26, bd Pasteur.

Femme de chambre, Allemande, 22 ans, dem. place avec enfants. S. S., 58, rue des Mathurins.

Femme de chambre, 25 ans, sachant faire robes, linge, dem. place. 53, boul. Saint-Michel, A. B.

Jne fille, 23 a., tr. hon., dem. pl. fme ch., sach. serv. table et couture. C. G., rue Alfred-de-Vigny.

Fme de ch., 24 a., bon. référ., sach. b. serv. table et ling., dem. pl. Ecr. E. V., 29, rue de Trévise.

Fme de ch., 25 a., con. bien cout. et serv. table, 3 ans, m. mais., dés. pl. B.D., 10, r. de la Lingerie.

Fme de ch., 25 a., faisant costume et sach. coiffer, dem. place. Bon. réf. V. D., 5, r. J.-J.-Rousseau.

Petite fme ch., 22 a., sach. serv. et couture, dem. pl. recomm. par maitre. M. E., 59, rue du Rocher.

Fme de chamb., sach. coudre, bon. réf., dés. place bourg. Ecr. Lecourt, Saint-Germer de Fly (Oise).

Fme de chamb., 25 ans, con. serv., cout., coiffer, dés. pl., tr. bon. réf. M.R., 16, r. Pétrarque, voyag.

Fme de ch., 23 a., fais. mén., serv. table, couture, dem. pl. Bon. réf. M. P., 3 bis, rue Léo Delibes.

Fme de ch., 25 a., fait serv. table, ménage et cout., dem. pl. bonnes. référ., 9, rue de Verneuil, M. B.

Madame Piet, 27, avenue Trudaine, demande seconde femme de chambre et une bonne d'enfants.

Fme ch., arrivant province, sachant service, bonnes références, demande place. 61, rue Scheffer, L. G.

Personne sérieuse, dem. place fme ch., sait couture, serv. table. Bnes réf. 5, rue Saint-Augustin. A. M.

Fme de ch., 32 ans, serv. table, couture, désire place. 3 ans références verb. J. D., 108, bd Haussmann.

Fme de ch., 43 ans, fait couture, demande place chez pers. seule. 8 a. même mais. M.A., 3 2, r. St-Honoré.

Fme de ch., 25 ans, demande pl. 25, rue du Four. E.D.

Jne fille, arriv. campagne, désire place 2e fme de chamb. Ecrire 11, avenue Montaigne. M. P.

Fme de ch. all., 30 a., dés. pl. B. réf. A.P., 14, r. Dragon.

Fme ch., 26 ans, fais. ménage, service table, couture, dem. pl. 5 ans même mais. M. G., 10, rue Blanche.

Fme ch., 22 ans, sach. service table, cost., lingerie, désire place. Bnes référ. M. N., 15, rue Borromée.

Fme ch., 28 ans, sach. robes, lingerie et coif., dem. pl. 4 et 6 ans référ. Ecr. C.L., 48, rue Lauriston.

A. B., 45 ans, 2, rue d'Artois, demande place femme de chambre chez dame âgée. Bnes références.

Femme de ch., 23 ans, fais. ménage et serv. table, dem. pl. Tr. bnes référ. A.R., 85, av. Wagram.

Fme de ch., 30 a., connaiss. cout. et taill., recom. par mait., dem. pl. C.P., 24, av. de Paris, Plaine-St-Denis

Dlle, 39 a., fais. tr. b. cost. et coiff., dem. pl. fme de ch. Bnes référ. Ferait extra. D. M., 16, av. d'Antin.

Femme de ch., 22 a., très sér., sach. faire robes et serv. tab., dem. pl. Bnes référ. J.H., 3, av. Beaucour.

Femme de ch., 35 a., fais. robes, lingerie, serv. table, dem. pl. fme de ch. Tr. bnes réf. J.R., 6, r. Rameau

Femme de ch., 24 a., dem. pl. B. réf. H.P., 20, r. Molière

Femme de ch., veuve, sach. bien travailler, service table et ménage, dem. place. Recomm. p^r maîtres. Guerrier, 28, rue La Rochefoucaud.

Femme de ch., 28 a., sach. bien service, dés. place. Bonnes références. M. B., 8, avenue d'Eylau.

Dlle, 28 ans, dem. pl. femme de ch. Connaît bien couture et coiffure. Référ. verb. M.B., 14, r. Vignon.

Femme de ch., 25 a., fais. cost., ling. et serv. table, cuisine au bes., dem. pl. B. réf. A.B., 15, r. du Helder

Jne fille, 21 ans, dem. pl. seconde fme de chambre ou à tout faire. Bnes réf. M.L., 54, rue La Boétie.

Jve, 34 a., dés. pl. fme ch., sach. coudre dans ling. et robes, coiff., serv. table. D.D., fg St-Honoré, 21.

Femme de chambre, 23 ans, sachant bien service, dés. place. Bnes réf. Ec. R. D., 102, r. Vaugirard.

Fme ch. Luxembourgeoise, 21 a., sach. serv. table, cout., ménage, dés. pl. Ecr. E. L., r. la Trémoille, 17.

Femme de chambre, 20 ans, sach. couture, ménage, désire place. M. B., rue des Batignolles, 74.

Fme de ch., 22 a., enc. ch. ses mtres, sach. mén., serv. table, cout., dem. place. 22, r. St-Pétersbourg, B.P.

Fme de chambre, 25 ans, sach. coiffer et faire robes, bnes réf., dem. pl. L.V., 4, rue Neuve-Popincourt.

Fme de ch., 24 ans, fais. cost, et serv. table, dés. place. 3 ans même maison. H. R., 2, rue de Tournon.

Fme de ch. sérieuse, 26 ans, fait robes, linger., serv. table, rec. par mtres, d. pl. S.C., 48, aven. Gabriel.

Fme de chamb., 33 ans, fait robes et coiff., recom. par maîtres, dem. pl. J.L., 39, rue la Bienfaisance.

Dlle, femme de ch., recom. par mtres, sach. cout., coif., lingerie, désire pl. E.W., 7, rue Saint-Roch.

Femme ch., 28 ans, sachant costume, lingerie, bnes référ., demande pl. G.B., 17, avenue Victor-Hugo.

Dlle, excel. couturière, 32 a., demande place femme de ch. Réf. 1er ordre. M. W., 41, rue du Colisée.

Fme fme ch., dés. pl. Référ. de Monte-Carlo et Paris. R.C., 67, route Fontainebleau, Kremlin-Bicêtre (S)

Femme de ch., 27 ans, sachant ménage, cout., robes. Références verbales. Ecrire A.L., 57, rue Grenelle.

Jne Alsacienne désire place femme de chambre ou bonne d'enfant. Mlle Schmitt, 55, r. Vinaigriers.

Femme de chambre, 26 a., fais. ménage, serv. table et cout., d. pl. bon. réf. A. R. 98 bis, bd Haussmann.

Jne fille, 25 a., arriv. province, sach. cout. et ménage dés. pl. fem. de chamb. bon. réf. I.C. 94, r. Lafayette.

Fme de ch., 23 ans, dés. pl., sach. cout. et serv. table, très bonnes réf Ecr. A. P., 30, bd St-Germain.

Fme de ch., 30 ans, sach. très bien faire robes, conn. serv., excel. réf., dem. pl. Ecr. M.R., 18, r. La Boétie.

Fme ch., 38 a., 8 a. m^e mais., d. pl. B.L. 29, r. Chazelles.

Fme de ch., 26 a., dés. pl., fait costumes et lingerie, bonnes réf. Mlle Thomas, 362, rue Saint-Honoré.

Fme de ch., 28 a., sach. rob., dés. pl. L.M. 4, r. Copernic

Femme de chambre, 35 ans, sachant très bien service de table, ménage et couture, 12 ans même maison, demande place. M.S., 90, rue d'Hauteville.

Fme de ch., parle allem., angl., franç., sach. couture serv. tab., dem. pl. Bnes réf. L.B., 133, av. Malakoff.

Très bne fme de ch. dem. pl. N.B., 6, rue du Colisée.

Fme de ch., 30 ans, sachant bien coudre et coiffer, désire place. Bnes réf. A. D., 10, rue Monceau.

Fme de ch. Suissesse, d. pl., réf. E.R., 8, r. Edimbourg.

Fme de ch., 38 ans, dés. pl., 4 a. réf., sach. b. trav. rob. ling. fin et serv. tab. E.M., 52, b. Latour-Maubourg.

Fme de ch.; rec. par maîtres, fait costume et sach. coiffer, demande place. J. M., 15, rue Vernet.

Fme de ch., 27 ans, sach. coiffer et faire costumes, bonnes réf., dem. pl. E. L., 1, rue de la Néva.

Fme de ch. ou tout faire, 24 a., dem. pl., fer. ménage, serv. tab., cout. Bnes réf. L.J., r. Constantinople, 3.

Femme de ch., 27 a., sachant coudre, servir à table, dés. place. Bonnes références. 83, r. Demours, A.J.

Jne fille, 24 ans, dem. pl. femme de ch. 2 ans de réf., recom. p^r mait., quitte cause décès. 21, r. Nitot, J.P.

Femme de ch., 28 a., sach. serv. table, lingerie et ménage, dem. pl. Bonnes réf. R.V., 61, bd St-Michel.

DAME QUITTANT PARIS désire placer sa femme de chambre, Italienne (parlant le français), dans une famille sérieuse. S'adresser : C. M. N., 6, rue de la Renaissance.

Femme de ch., 28 a., sach. robes, coiffure et lingerie, recom. p^r maîtres, dem. pl. M.B., 74, av. Marceau.

2 femmes de ch., 26 et 23 a., enc. en serv., dés. pl. 1re ou 2e, ou ling. grande maison. E. R., 97, r. Jouffroy.

Femme de ch., 26 a., sach. cout., ling. et serv. table, très bonnes référ., dés. place. M.J., 9, r. du Bouloi.

Femme de ch., 28 a., dés. pl., sachant service table et couture. Bonnes réf. C.C., r. Gustave-Courbet, 13.

Femme de chambre, 28 ans, fais. robes et lingerie, dem. pl. Bonnes références. A.B., 123, r. St-Lazare.

Femme de ch., 37 a., 9 a. même mais., sach. ling, cout. et ménage, réf. verb., dem. pl. L.T., 6, r. de Berlin.

Femme de ch., 25 ans, sach. service table, ménage, couture, bnes réf., dés. pl. H.F., 11, r. De Laborde.

Française parl. angl., 28 a., dem. pl. fme de ch. chez 1 ou 2 pers. Bnes référ. E. J. 6, bd St-Marcel.

Fme de ch., 39 a., fait robes, lingerie, dem. pl. Bonnes référ. M. J. 72 avenue Victor-Hugo.

Fme de ch., 28 ans, sach. costume, 5 ans même maison, dés. pl. S'adr. r. Pierre-Charron, 14, A.C.

Fme de ch., 23 ans, connais. bien serv., dem. pl. Bonnes référ. Ecr. M. M. 54, rue de l'Ouest.

Femme de ch., 21 ans, sach. bien couture et service table, dem. pl. M. 269, rue Saint-Honoré.

Fme de ch., 26 ans, lingère, sach. très bien repasser, désire place. E. J. 12, rue Montessuy.

Fme de ch., 29 a., sach. cost., ling., coiff., serv. table et mén., dem. pl. Bnes réf. V. B. 8, place Opéra.

Femme de chambre, 30 ans, demande place. Excellentes référ. M. B. 24, rue de Courcelles.

Suissesse, 33 a., sér., couturière, rec. p. mtre, dem. pl. fme de ch. d. g de maison. L.S. 95, av. Victor-Hugo.

Jne fille, 23 a., dem. pl. 2me fme de ch. ou à tout faire. Bnes référ. M. M. 175, Fg-Poissonnière.

Alsacienne, 23 a., dés. place fme de chambre, sach. coud. et repas. Bnes réf. L.L., 7, pl. Malesherbes.

Fme de chamb., tr. bnes réf., sach. bien serv. et cout., dem. pl. d^e fam. chrét. de préf. A.H., 19, r. Bridaine.

Fme de chambre, 37 a., sach. robes et lingerie, désire pl. Bons renseignements. M.C., 72, r. Miromesnil.

Fme de chambre, 25 a., sach. service et cout., voyag. au besoin. Bnes références. M.V., 10, r. Ponthieu.

Suissesse, 28 ans, demande place fme de chambre. Bonnes références. S. D., 42, rue Le Peletier.

Femme de chambre, 25 ans, sachant couture, dem. place. Bonnes références. A. S., 62, rue Patay.

Luxembourgeoise, 38 a., recom. p^r mtres, sach. robes et coiff., dés. pl. fme de ch. M.C., 6, pas Madeleine.

Jeune fille, 20 a., sach. bien serv., couture, dés. pl. femme de chambre. Y. F., 36, rue Balagny.

Femme de ch., 24 a, bien recom. par mait., connaiss. le serv., dés. pl. sérieuse. L.V., 91, Bd Malesherbes.

Tr. b. fme de ch., 40 a. sach. cout., serv. tab., dés. dirig. int. ch. pers. seul^e. 3a. m^e mais. D.B. 12 r. Léo-Delibes

On demande femme de ch., pas plus que 35 ans, sérieuse, connaissant bien couture, ménage, réf. verb. indisp. (il y a 1 val. de ch.) Ec. O.M.O. Figaro

On demande pour Pétersbourg femme de chambre parlant anglais et russe. S'adresser de 2 à 4 h. mercredi, avenue Ingres, 4, Passy.

Jeune fille dés. pl. femme de chambre chez dame actrice. Ecrire E. C., 7, rue du Roule, Paris.

Fme de ch., 25 ans, fais. couture et service table, bonnes réf., dem. pl. A. P., 74, rue Condorcet.

Cuisiniers

TRÈS RECOMMANDÉ. Cuisinier, sachant bien cuisine et pâtisserie, ayant déjà été chef, demande place, de préférence dans maison bourgeoise à Paris. Très bonnes références. S'adresser G. R. 4, n° 54, rue de Verneuil.

Cuisinier-valet de ch. dés. pl. plus forte maison. Ecrire poste restante, M. D. 25, bureau 82.

Cuisinier-val. ch., 26 a., au cour^t serv., 3 et 4 a. m. mais., recom. p. mait., d. pl. P.B., 25, r. Cambacérès.

Bon cuisinier-valet, dem. pl. b. réf. A.L. 33, r. Trévise.

Chef, 28 a., désire place maison bourgeoise sortant premièr. maisons Paris. 33, rue Guénégaud, P.A.

Cuisinier-valet, 34 a., dés. pl. 9 a. réf. L.11, r. Taitbout.

Cuisinier de maison bourgeoise dem. place, 6 ans de référ. Bouvier, 152, aven. des Champs-Elysées.

Bon cuisinier, 32 a. bon. réf. d. pl. L.C. 19, r. la Comète.

Cuisinier, 30 ans, célibataire, dem. place, bonnes références, pas exigeant. P. S., 113, r. Vaugirard.

Cuisinier-valet, bon. réf. dés. pl. P.Q. 5, r. Alexandrie.

Cuisinier-valet, demande place chez Mr seul, pas exigeant, excell. référ. J. B., 113, r. de Vaugirard.

Chef cuisine, réf., dem. place. P. B. 4, r. Desrenaudes.

Bon cuisinier maison bourgeoise demande place. Très bnes références. Eugène, 19, r. Ruhmkorff.

Cuisinier-pâtiss., 38 a. dés. pl. réf. A.G., 9, r. la Chaise.

Jne cuisinier, marié, sérieuses référ., sortant d'un collège com. chef, dem. place. A.D. 16, r. Copernic.

Cuisinier fais. ménage. dés. place. P.H. 4, r. de Rome.

Cochers

EXCELLENT COCHER, 32 ans, ex-ordonnance de cavalerie, très recommandé par maîtres, bons certificats et précieuses références, désire place. — V. G., 3, rue d'Aumale.

Bon cocher, 39 a., réf. 3 et 4 a. m. mais., dem. pl., recom par mait. F. D., 8, rue Léonce-Reynaud.

COCHER GRANDE MAISON, 28 ans, sach. conduire à 4, dem. pl. Paris, province ou étranger. Très bonnes référ. Ecrire E. S., 71, rue de Chaillot.

Cocher, 35 a., 12 ans même mais., exc. référ., dem. place Paris ou prov. S. L., 39, bd Batignolles.

Cocher, 33 ans, 6 ans même maison, dés. pl. Paris ou banlieue. Bnes réf. E. M., rue des Marais, 91.

Cocher, 26 ans, très bonnes références, desire place. Bousselaire, rue Miromesnil, 47.

Jeune homme, 25 ans, demande place cocher, Paris ou prov. Ecr. P. Lée, 70, av. du Maine.

Bon cocher, 32 ans, marié, sans enf., recomm. par maîtres, dem. place. L. S., 8, rue de Lévis.

Cocher, 27 a., 3 a. réf., dem. pl. C. B., 47, r. Mathurins.

Cocher, non marié, 39 ans, demande place. Longs renseignements. Ecr. M. L., 8 bis, r. de Lisbonne.

Bon cocher, 36 ans, dem. place. Recommandé par maîtres. — F. C., 23, rue de Marignan.

Cocher, 32 a., sérieux, marié, 5 a. bnes réf. connaiss. très bien Paris, dem. pl. E. B., 55, rue Mozart.

Bon cocher, désire place, recommandé par maîtres. 47, rue Longchamps, François.

Cocher, 28 a., dem. pl., b. réf. Ecr. P. B., 42, r. Cambon.

Jeune homme, 25 a., dés. place cocher ou valet de pied, bonnes référenc. M. U., rue Saintonge, 26.

On demande cocher en second, petit, libéré récemment, bonnes références, 12, rue Volney.

Bon cocher, 45 ans, 11 ans même maison, demande place. Ecrire V. T. H., 60, rue Saint-Sauveur.

Cocher de 1er ordre, célib., sobre, 47 a., dem. pl. stable ou extra, bnes réf., pet. gages. F. G., rue Duret, 20.

Cocher, 30 ans, célib., dem. place Paris ou départ., bonnes référ. Ecrire 5, place des Ternes, G. J.

Bon cocher, 34 ans, dem. place, quitte cause de démonte, bonnes réf. L. B., 52, boul. de Clichy.

Bon cocher, 34 ans, 1m70, sait monter. réf. 1er ord., dem. pl. Paris ou environs. Ernest, 19, r. de Suez.

Cocher, 30 ans, célibat., recom. par maîtres, dem. pl. Paris ou campagne. Ecr. P D S .10, r Ponthieu.

Cocher, 27 a., dem place, 5 ans bon référ., connaît serv. cab, encore placé. 6, rue Galilée. Hubert.

Jeune homme, 25 ans. dés. pl. de cocher pour la province. Ecrire C G, 5, rue de la Sourdière.

Jeune hme, 23 a., dem. pl. cocher ou garç. livreur, exc réf A.P., 41, bd de la Saussaye, Neuilly-s.-S.

Gouvernantes, Nourrices, Bonnes d'enfants Gardes d'enfants

Dame veuve, 40 a., très cap., dés. pl. prtenir intérieur ch. Museul. Sérieus. référ. D., 7, r. des Messageries.

Dlle Anglaise, 29 ans, dem. pl. près grands enf. Sait coud et serv. tab. Réf. Miss D., 12, r. Petits-Hôtels.

Nourrice sèche, Allemande, 40 a., tr. cap. pr soigner pet. enf. ou nouveau-né, tr. b. réf., dés pl. M. R., ch. Mme Charon, fleurs, rondpoint Longchamps. Passy.

Nourrice sèche, recommandée par maîtres. désire place. Ecr. R. O., 12, avenue Kléber.

Nourrice sèche, 29 ans, recommandée par maître, demande place. M. H., 61, rue d'Hauteville.

Nourrice sèche. 27 a. dem. place. M. M. 25, r. du Four.

Nourrice sèche, recomm. par maîtres, sach. coudre, très bon. référ. désire place. Ecr. 65, r. Nollet. L. D.

Anglaise, 23 a., dés. pl. bne d'enf. A. B., 4, r. Copernic.

Ve, 35 a. dem. place nourrice sèche ou bne d'enfant, très bonnes références. Ecrire B. P. 4, rue Héran.

Dlle franç. 22 a. sach. tr. b. anglais, 6 a. à Londres, dés. place gouvern. pr jeunes filles. H. 234, r. St-Maur.

Gouvernante d'enfant, Angl. 37 a., sach. faire robes, bon. réf. dem. place. 19, r. La Pérouse. Miss Cooper.

Angl. 24 a. dem. pl. pr. enf. B. poste rest. r. Meissonier.

Nourrice sèche, demande place, 28 a. 3 a. m. maison, sachant laver, repasser. H. J., 28, r. Cherche-Midi.

Gouvernante allemande, très recommandée par maîtres, demande place. M. H., 78, rue Mozart.

Nourrice sèche dés. place, réf. Mme Lyon, 8, r. Berlin.

Nourrice sèche, 40 a., rec. p. maît. 6 a. de réf. verb. demande place. 10, boulevard Flandrin, L.

Dlle franç. diplômée, parl. anglais, music. dés. place gouvern. Mlle S. C. 14, Fitzroy street, London W.

Nourrice sèche, vve, demande place. A élevé 10 enfants dont 6 au biberon. M. L., rue Dupin, 2.

Jne fille. 19 a., désire place près jnes enfants pour enseigner allemand. T. O., 8, rue de Ponthieu.

Personne dés. place nourrice sèche ou pr. nouveau né ou enfant au sevrage. 4, rue Chalgrin. G. M.

Dlle, 32 a., sach. français, allem., anglais, holland., demande place près enfants. Ecr. S. 7, r. Thérèse.

Concierges, Gardes

MENAGE, 40 ans, mari employé dans administration, 12 ans de référ. comme concierge, demande même place. — LEGRIS, 25, rue des Dames.

Ménage, 35 ans, dem. pl. concierge, 9 ans même maison. Bnes référ. M. P., 150, rue de Rivoli.

MENAGE, ancien concierge, 10 ans même maison, mari employé Bibliothèque nationale, désire même emploi, très bonnes références. B. F., 37, faubourg Poissonnière.

MENAGE, 32 et 26 ans, ayant été concierge, désire même place. Bonnes références. Ecrire D. S., 75, avenue Kléber.

JEUNE MENAGE, très recommandable, mari employé, la femme actuellement concierge, désire même place, les meil. référ. Ecrire Figaro, S. T. L.

Ménage, 34 a., s. enf., mari cocher, tr. bon. réf. verb., d. pl. concierge. Ec. Nanjod, Hotel Continental.

Jeune ménage désire place de gardien, le mari peut faire jardin et sait conduire. S'adresser Perrony. 160, rue de Paris, à Charenton.

Ménage, 36 ans, dés. place concierge pour l'homme et la fme dans hôtel ou maison de rapport. S'adresser Léonce Thiolat, rue St-Dominique, 103.

Ménage sérieux, excel. réf., dem. place concierge, A. Pouget, 40, boulevard de Strasbourg.

Ménage; 54 a., 14 a. concierge, mari 20 a. Banque de France, dem. même pl. R. V. 10, r. la Présentation

Ménage anciens domest., 54 a., dés. pl. concierge, 26 ans même maison. F. C. 22, aven. Trudaine.

Ménage 40 a., actuelt concierge, 3 a. réf., mari empl. d'administ., dem. même pl. G. P. poste rest. bur. 56

Veuve de gendarme, concierge, dem. même place avec son fils et sa bru, sans enf., très bonnes références. S'adresser B., 9, r. Margueritte.

Ménage, 34 a., sans enf., mari employé, dés. place concierge. Ecr. E. D., 43, r. Myrha.

Jeune ménage, désire place de concierge. Très bonnes référ. Ecrire P. C. B., 5 bis, rue Baron.

Gardien de la paix, 45 ans, retraité (décoré), marié, dem. pl. concierge, garde-propriété ou garçon magasin. Sait soigr les chevaux. Rey, 54, r. Dallery.

Ménage, anc. domestiques, 7 ans concierge même mais., dés. loge. Hautes réf. D.M., 30, r. Jouffroy

Employé administr., Préfectre, 30 a., marié, 1 enf. 6 a. dem. loge. Réf. 1er ord. Segonds, 17, r. Myrha.

Ménage, mari anc. milit. retr., Préfectre de Seine, dés. pl. concge; l'a été 28 a. Dumont, 6, pge Dubail.

Ménage, 30 ans, désire place de concierge, mari garçon de recette. P. J., 23, r. Simon-le-Franc.

Ménage, 32 a., actt conc., dés. même place de suite pr fme seule, intr tr. confort. A. G., 77, r. St-Lazare.

Ménage, 32 a., concierge, mari frotteur, dem. même place. Bonnes référ. L. J., Bd de Courcelles, 49.

Ménage, 36 a., s. enfant, dem. pl. concierge, maison rapport. 8 a. réf. me empl. R. L., poste restte, bur. 42.

Jeune ménage, dem. pl. concierge pr femme seule mari employé magasin. Servais, 9, r. Sauval.

Jeune ménage, s. enfant, mari gendarme retraité proportionnelle, dem. place de concierge dans maison bourgeoise. Gogris, 31, Avenue de Clichy.

Ménage, 36 a., actuel. concierge, dem. même place pour les 2. B. réf. S'ad. Coiffeur, 157, Bd St-Germain

Ménage, gde taille, 36 et 30 a., dés. pl. concierge, maison rapport, rec. pr maît. A. M., 121, Bd Haussmann

Ménage, concierge, demande même place. 10 ans de références. Ecrire E. R., r. de Mondovi, 8.

Ménage, 42 a., concierge, enc. en place, b. réf., dés. loge, maison de rapport. Ecr. C. B., 37, r. Grenéta.

Ménage, 41 et 33 a., valet de chamb., jardinier, régisseur, tr. b. chasseur et femme intel., instr. brevet, tr. bne cuisinière, dés. place concierge ou emploi ci-dessus. Ecrire J. V. M., 10, r. de Poitou, Paris.

Ménage, 46 ans, concierge 14 ans même maison, dem. même empl. Henri, 158, rue de Courcelles.

Jeune ménage, sans enfants. désire place concierge. Rousselle, 1, rue Custine.

Ménage, 40 ans, s. enfants, actuelm. concierge, dem. même pl., mari milit. retraité. G. G. 116, av. Clichy.

Ménage, 35 et 42 a., concierge, dés. même pl., bnes réf., 42 et 35 ans. C. J. B., rue de Sully, 5 et 7.

Ménage, 42 ans, ancien domestique, s. enf. dem. pl. concierge, tr. long. réf. A. D. 9, r. de Madrid.

Ménage, 35 a., s. enf., mari jardinier d'adm., d. pl. concge p. la fme, b. réf. Laudet, r. Tocqueville, 57.

Ménage, 37 a., tr. sérieux, dés. pl. concierge, excellentes références, P. L., 7, boulev. Saint-Denis.

Ménage, 40 a., s. enf., mari empl dep. 20 a. ch. archit., dem. pl. concierge, réf. verb. P. D. 66, r. du Rocher.

Ménage, s. enf., 30 et 38 a., recom. p mtres, dem. pl. concierge p. les 2 ou fme seule. R. C. 71, r. Charlot.

Ménage, 50 a., actuellement concierge, dem. même pl., excellentes références. V. G. 3, av. de Villiers.

Ménage, désire place concierge. Sallier, 4, rue de Longchamps, Neuilly-sur-Seine.

Jeune ménage sans enfants, bonnes référencns. dem. place concierge. — 24, rue Chaillot, B. E.

Ménage sérieux, 16 ans de références, demande place concierge. — X. Z 48, rue de Bondy.

Ménage, 30 a., s. enf., mari empl., 14 ans de réf., dés. pl. concierge cent. Paris. Faignard, 6, r. Castellane

Ménage, 29 et 35 ans, dem. pl. concierge, mari empl d'adm., 7 et 10 a. même mais. P. G. 17, r. Polonceau.

Jardiniers, Chefs de culture

Bon jardr marié, 30 a., 1 enf., dés. pl. mais. bourg. B. réf. L. M. 10, r. Cercle, La-Varenne-St-Hilaire (S.)

Jardr, 43 a., marié, 2 enf., 10 a. t. b. réf., 12 a. me mtres, dés. pl. Romain, 43, av. République, Mantes (S.-O.)

Jardinier, marié, 36 a., 1 enf., dem. pl. mais. bourg., 2 pl. 10 a. B. réf. Ecr. Bonin, 5, pl. St-Louis, Versailles

Jardinier alsacien, 39 a., dipl. Fme pr basse-cour, dem. place stable. Rinck, à Longjumeau (S.-et-O.)

Jardinr mar., 31 a., s. enf., tr. cap., t. cul., 6 a. me mais., d. pl. mais. bourg. T. b. réf. E. M. Pte rte, Orsay, S.-O.

Jardinier, 30 a., marié, s. enf. Fme basse-cour ou concierge, dem. pl. B. réf. B. R., à Epône, S.-et-O.

On demande, pour une propriété à deux heures de Paris, un ménage de 30 à 40 ans, de préférence sans enfants, dont le mari serait jardinier et la femme concierge. Références sérieuses seront exigées. — S'adresser par lettre à M. Dumontet, 18, boulevard des Italiens.

Jardinier marié, enf. 6 ans, dem. pl., 8 ans même maison. Beyer, Carrières-sous-Poissy (S.-et-O.).

Jne ménage, 24 et 20 ans, dem. pl. jardinier, garde. Ecr. Le Flohic, 5, rue la Celle, au Chesnay (S.-O.).

Jardinier, 28 ans, célib., dem. pl. garç. maître mais. bourg. Réf. M. P. 42, rue Châteaudun, Asnières (S.)

Jardinier, marié, cap., 41 a., 10 ans m. mais., dem. pl. préf. gde prop. Lefebvre, 10, r. Chauveau, Neuilly (S)

Ménage, 34 a., bon jardinier, s. enf., fme bne cuisine ou intérieur, dem. pl. M. L., 54, rue de Passy.

Jardinier demande place, 12 ans même maison. Ecrire J. D., Belloy, Seine-et-Oise.

Jardinier, 31 ans, marié, 1 enf. 4 ans, très capab. Recommand. par maîtres, désire place maison bourg Moreau. 20, rue d'Arcueil, à Bagneux, Seine

Agences de Placement

CHOIX DE DOMESTIQUES, 24, pl. Marché-St-Honoré.

M. MICHALLET, 8, rue de Bretagne. Téléphone.

LA Sté DES CUISINIERS DE PARIS, fondée en 1840, procure chefs 1er ORDRE Mons bourgeois, hôtels, restaurts. 5, r. Coq-Héron. Lacrose, gérant.

AGENCE DE PLACEMt. *Clausse*, 28, av. de Clichy.

La Chambre syndicale des Gens de Maison, 6, rue Larribe, reçoit offres et demandes de places.

DOMESTIQUES recommandés. 48, r. Miromesnil.

AGENCE DE PLACEMENT. *Monard*, 19, rue Mathurins.

Agce Intle, 4, r. d'Armaillé. Dom. 2 sex. Spéc. ménage.

Le Gérant responsable : A. BOREL.

Paris. — D. CASSIGNEUL, imprimeur, 26, rue Drouot. (Imprimerie du *Figaro*). — Encre LORILLEUX.

Imprimé sur les nouvelles machines rotatives à six pages de MARINONI.

Le 12 Février 1899 *OUVERTURE de* **L'EXPOSITION PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDITION ARTISTIQUE**
PAVILLON DE HANOVRE. — 32-34, rue Louis-le-Grand, **PARIS**
REPRODUCTIONS HÉLIOGRAPHIQUES, d'ŒUVRES d'ART ancien et moderne, de VUES, de PAYSAGES et de MONUMENTS par les Procédés nouveaux de **J. GAULTIER.**

PARFUM FUNKIA DU JAPON
PARFUMERIE ORIZA
L. LEGRAND, 11, Place de la Madeleine, PARIS

BONS EXPOSITION 1900
PAYABLES 2 FR. PAR MOIS PENDANT 11 MOIS
GROS LOT : 500,000
TIRAGE 25 FÉVRIER
Propr. compl. du titre dès 1er versemt. Droit à tous tirag., 20 entr., réduct. de ch. de fer, etc. Env. mand.-poste ou timb. à CL. MORIN, 23, Ch.-d'Antin, Paris.
SÉCURITÉ ABSOLUE

BASSIN SOURCE de VICHY
LARBAUD-St-YORRE
La meilleure pour être bue chez soi. 20 fr. la caisse de 50 litres. S'ad. au Propriétaire, N. Larbaud-St-Yorre, Pharmacien à Vichy.

PAPIER WLINSI
Remède souverain pour la guérison rapide des *irritations de poitrine, des rhumes, maux de gorge, rhumatismes, douleurs.* — Exiger le nom WLINSI.

Frères MAHON Méds Spéc. des Hôpitaux. PEAU, CHEVEUX
Rue Pas de la Mule. 2. Paris. Mardi. Vendredi. à 1 h. et P. CORRESP.

MALADIES DES FEMMES — STERILITE
Les procédés simples et rationnels, employés par Mme LACHAPELLE sage-femme, garantissent la suppression de la STÉRILITÉ et la guérison des MALADIES ORGANIQUES de la FEMME, en évitant toute opération chirurgicale: *Consultations de 2 à 4 h.*
PARIS, 27, RUE MONTHABOR, 27, PARIS

FER LERAS
Phosphate de fer liquide prescrit avec succès aux jeunes filles anémiques, aux dames délicates, aux enfants faibles et privés d'appétit, fatigués par les études ou la croissance. Toujours bien supporté, il restitue au corps le fer et les phosphates qui lui manquent.
Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue.

5 cent. LE NUMÉRO — JOURNAL DES SPORTS — 5 cent. LE NUMÉRO
4, Faubourg Montmartre, PARIS.

LE MEILLEUR BISCUIT
EXIGER LU PETIT-BEURRE NANTES MARQUE LU DÉPOSÉ
LEFÈVRE-UTILE

CAPITAUX PERSONNELS sur toutes garanties : Maisons, Successions, *Nues-Propriétés (sans avertir mandataires), Titres nominatifs (en conservant ses titres)*, etc. Avance immédiate. Prêts. — M. DAUPHIN, 32, Rue St-Lazare, Paris. — *Téléph. 135-48.*

KLONDYKE-REVUE
KLONDYKE-REVUE
KLONDYKE-REVUE
L'organe le mieux informé sur les placers aurifères du KLONDYKE et de l'ALASKA
Directeur : E. de Lamare, *le vaillant explorateur.*
Service gratuit, à l'essai, pendant UN MOIS, sur demande affranchie, adressée aux Bureaux de KLONDYKE-REVUE, 1, r. du Quatre-Septembre, Paris.

1900 ! M. LE FRANC, 64, r. de Provence désire réunir Capitalistes en vue d'acquérir en commun moyennant 1 million grand établissement qu'accident *donne conditions exceptionnlles.* Alimentation.

Qu'est-ce Chapirograph?
Le CHAPIROGRAPH est l'appareil multiplicateur le plus nouveau, le seul qui donne des copies EN NOIR, d'écritures, dessins, etc., sans employer d'encre à imprimer. Pas de presse, pas de lavage, 150 copies en 15 minutes. — Prix pour in-quarto et format ministre complet 28 francs.
Pour prouver que le Chapirograph est le meilleur appareil multiplicateur, nous sommes prêts à l'envoyer pendant 5 jours à l'essai, à nos risques et franco ; en cas de réexpédition, nous ne réclamons aucune rétribution.
The CHAPIROGRAPH Co, 9, Pl. de la Bourse, Paris.

GOUTTE — GRAVELLE — RHUMATISME GOUTTEUX
Liseronine du Dr Davysonn
REMÈDE SOUVERAIN CONTRE CES AFFECTIONS
Complètement inoffensif pour les voies digestives et les autres organes.
Pharmacie Normale
(Aucune Succursale) 17 et 19, Rue Drouot, PARIS (Aucune Succursale)
Livre dans tout Paris par voitures et expédie en Province (Envoi franco du Tarif.)

HUILE de HOGG
de FOIES FRAIS de MORUE. La préférée des Médecins du Monde entier.
Provenant de ses Pêcheries de Terre-Neuve (fondées en 1849).
« Elle n'a aucun des inconvénients des huiles du commerce : renferme près le double de principes actifs. » (RAPPORT de M. LESUEUR, *chef des Travaux chimiques de la Faculté de Médecine de Paris.*)
LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE, EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1889
HOGG, 2, Rue Castiglione, Paris. Le Fl. 4f ; 6 Fl. 20f franco. HUILE de HOGG ne se vend qu'en Fl. TRIANGULAIRE.

MALADIES SECRÈTES
CAPSULES RAQUIN
AU COPAHIVATE DE SOUDE
Préparation la plus efficace contre les Ecoulements. — 5 Fr. LE FLACON.
EXIGER LA *Signature de RAQUIN*
FUMOUZE-ALBESPEYRES, 78, Faubg St-Denis, Paris

Pâte dentifrice Glycérine Gellé Frères
CONSERVE LES DENTS BLANCHES. — S'EN SERVIR UNE FOIS. C'EST L'ADOPTER. — 6, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS.

BOURSE DU MARDI 7 FÉVRIER 1899

Fonds Français

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
3 »	.. ..	12	3 % FRANÇAIS ..... cpt	102 90	102 77
.. ..	.. ..	02	terme	102 90	102 87
3 »	.. 10	.. ..	3 % AMORTISSABLE .... cpt	101 10	101 20
.. ..	.. ..	.. ..	terme	101 50	.. ..
3 50	.. 20	.. ..	3 1/2 % ..... cpt	103 80	104 ..
.. ..	.. ..	.. ..	terme	104 10	104 10
2 50	.. 50	.. ..	TONKIN 1896	85 50	86 ..
17 50	.. ..	.. 50	INDO-CHINE 3 % ..... cpt	460 ..	459 50
15 »	.1 ..	.. ..	DETTE TUNIS 1892	498 ..	499 ..
20 »	.. ..	.. ..	VILLE DE PARIS — OBLIG. 1865 4 %	560 ..	.. ..
12 »	.1 75	.. ..	— 1869 3 %	421 ..	422 75
12 »	.. ..	.. ..	— 1871 3 %	411 ..	411 ..
20 »	.2 ..	.. ..	— 1875 4 %	566 ..	568 ..
20 »	.. ..	.. ..	— 1876 4 %	572 ..	.. ..
10 »	.. ..	.. ..	— 1892 2 ½ %, 265f p.	396 ..	396 ..
2 50	.. 25	.. ..	— — Quarts	104 75	105 ..
10 »	.. ..	.2 ..	— 1892 tout payé	403 ..	401 ..
10 »	.. ..	.. ..	— 1894-96 tout payé..	396 ..	396 ..
10 »	.. 25	.. ..	— 1898 2 %	444 50	444 75
2 50	.. ..	.. ..	— — Quarts	112 50	112 50
12 »	.. ..	.. ..	VILLE DE MARSEILLE 1877 ...	402 ..	402 ..
4 »	.. ..	.. ..	— D'AMIENS 4 %	120 ..	.. ..
3 »	.. ..	.. ..	— DE BORDEAUX 3 %	125 ..	.. ..
20 »	.. ..	.. ..	— — 1881 4 %	525 ..	.. ..
17 50	.. ..	.. ..	— DE LILLE 1890 3 ½ % .	501 ..	.. ..
3 »	.. 50	.. ..	— DE LYON 1880 3 %	101 ..	101 50

Fonds Etrangers

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
2 75	.. ..	.. ..	ANGLAIS 2 ¾ % ..... cpt	111 30	.. ..
4 »	.. 40	.. ..	AUTRICHIENS 4 % OR (40 fl) »	102 50	102 90
5 »	.. ..	.1 50	— OBLI. DOMAN AUTRICH. »	326 50	325 ..
10 »	.1 ..	.. ..	ARGENTIN 5 % 1886 ..... »	459 ..	460 ..
22 50	.. ..	.. ..	BELGE 2 ½ % ..... »	94 ..	.. ..
4 »	.. ..	.. ..	BRÉSIL 4 % 1889, 100 l .... »	63 25	.. ..
25 »	.. ..	.. ..	BULGARIE (Princ. de) 5 % 1896 »	424 ..	.. ..
»	.. ..	40	CONGO (BONS A LOTS) ..... »	90 ..	90 ..
4 »	.. ..	.. ..	EMPRUNT CHINOIS 4 % lib. »	103 75	103 75
4 »	.. ..	.. ..	ÉGYPTE DAÏRA-SANIER ..... »	104 50	.. ..
4 »	.. ..	.. ..	— DETTE UNIFIÉE ..... »	109 90	109 50
3 50	.. ..	.. ..	— DETTE PRIVILÉGIÉE. »	105 85	105 85
4 25	.. ..	.. ..	— OBLIG. DOMANIALES. »	104 90	104 75
4 »	.. 10	.. ..	ESPAGNE EXTÉRIEURE 4 % . »	53 80	53 90
30 »	.1 ..	.. ..	— OBLIG. CUBA 1886 ... »	211 ..	212 ..
15 »	.. ..	.. ..	HAÏTI 1875 5 % ..... »	215 ..	215 ..
30 »	.1 ..	.. ..	— OBL. 6 % 1896 ..... »	340 ..	341 ..
7 50	.1 50	.. ..	HELLÉNIQUE 1881 ..... »	229 ..	230 50
4 »	.. ..	.. ..	ITALIEN 5 % ..... »	95 ..	94 60
	.. ..	.. 02	— — terme	94 77	94 75
15 »	.1 ..	.. ..	VICTOR-EMMANUEL 1863	335 ..	336 ..
1 »	.. 95	.. ..	PORTUGAIS 3 % ..... terme	24 35	25 30
¼	.4 ..	.. ..	— 4 ½ % 1888-1889	197 ..	201 ..
½	.1 ..	.. ..	— 4 % 1890	154 ..	155 ..
22 50	.. ..	.. ..	OBL. TABAC PORTUGAIS 4 ½ %	490 ..	490 ..
4 %	.. 10	.. ..	HONGROIS 4 % (or) 40 fl	100 80	100 90
5 »	.. ..	.. ..	ROUMAIN 1893 ..... cpt	101 50	.. ..
4 »	.. ..	.. ..	— 4 % 1896 ..... cpt	94 40	.. ..
4 »	.. ..	.. ..	— 4 % 1898 ..... cpt	93 75	93 75
4 »	.. 15	.. ..	RUSSE 4 % 1867-69	103 75	103 90
4 »	.. ..	.. 35	— 4 % 1880	103 75	103 40
4 »	.. 35	.. ..	— 4 % 1889	103 10	103 45
4 »	.. ..	.. 25	— 4 % 1890, 2e et 3e ses.	103 50	103 25
3 »	.. ..	.. ..	— 3 % 1891-94 (or), tres.	95 30	95 30
4 »	.. 40	.. ..	— 4 % 1893 (or)	104 20	104 60
4 »	.. ..	.. ..	— 4 % 1894 (or)	106 ..	.. ..
3 50	.. 25	.. ..	— 3 ½ % 1894 ... terme	100 75	101 ..
3 »	.. 10	.. ..	— 3 % 1896 (or) ..... »	95 30	95 40
4 »	.. ..	.. ..	— CONS. 4 % 1e, 2e ses. obl. 100f »	101 ..	.. ..
4 »	.. 65	.. ..	— — 3e série, obl. 100f.	103 60	104 25
4 50	.. ..	.. ..	— INTÉR. CONSOL. 4 ½ % .	104 30	.. ..
4 »	.. ..	.. ..	— — 4 % Ch. f. 4 fr.	101 40	101 40
3 »	.. ..	.. 45	— TRANSCAUCASIEN 3 % .	93 50	93 05
4 »	.. ..	.. ..	SERBIE 4 % 1895 ..... terme	64 ..	.. ..
1 »	.. ..	.. ..	DETTE TURQUE 4 % (sie B) term	48 75	48 75
1 »	.. ..	.. 10	— — (sie C) »	28 70	28 60
1 »	.. ..	.. ..	— — (sie D) »	24 ..	24 ..
20 »	.. ..	.. 75	— OTTOM. CONSOL. 4 % ..	429 75	429 ..
20 »	.4 ..	.. ..	OTTOM. PRIORITÉ 4 %	486 ..	490 ..
20 »	.. ..	.2 ..	— — Tombac...	412 ..	410 ..
25 »	.. ..	.. 50	— 5 % 1896	475 50	475 ..
25 »	.. ..	.. 50	DOUANES OTTOMANES 5 % ...	500 50	500 ..

Sociétés de Crédit

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
114 58	.. ..	10 ..	BANQUE DE FRANCE ..... cpt	3810 ..	3800 ..
	.5 ..	.. ..	— — terme	3795 ..	3800 ..
19 01	.. ..	15 ..	— D'ALGÉRIE	950 ..	935 ..
35 »	.. ..	.3 ..	— INTERNALe DE PARIS	570 ..	567 ..
12 50	.. ..	.5 ..	— OTTOMANE .... terme	589 ..	584 ..
50 »	.4 50	.. ..	— PARIS-PAYS-BAS .. cpt	975 ..	979 50
»	.. ..	.1 ..	— — terme	978 ..	977 ..
25 »	.4 ..	.. ..	— PARISIENNE	488 ..	492 ..
25 »	.. ..	.1 ..	— NATle RÉP. SUD-AFR. te	367 ..	366 ..
»	.1 ..	.. ..	— Fse DE L'AFR. DU SUD.	94 ..	95 ..
	.3 ..	.. ..	— — terme	94 ..	97 ..
15 »	.1 ..	.. ..	— HYPOTH. DE FRANCE.	611 ..	612 ..
8 fl	.. ..	.3 ..	— DES PAYS AUTRICHiens	542 ..	539 ..
*	.. ..	.. ..	— SPÉCIALE D. VAL. IND	256 50	256 50
32 »	.. ..	.. ..	COMPAGNIE ALGÉRIENNE	788 ..	.. ..
*	.. ..	.. ..	— FONCIÈRE DE FRANCE	80 ..	.. ..
5 50	.. 50	.. ..	— FRse DES MINES D'OR.	109 ..	109 50
25 »	.. ..	.. ..	COMPTOIR NATle D'ESCOMPTE cpt	594 ..	594 ..
	.. ..	.. ..	— — terme	594 ..	594 ..
40 »	.. ..	.. ..	CRÉDIT LYONNAIS ..... cpt	900 ..	900 ..
	.. ..	.. ..	— — terme	902 ..	902 ..
30 »	.. ..	.. ..	— ALGÉRIEN	820 ..	.. ..
12 50	.3 ..	.. ..	— INDUSTRIEL ET COMMl	612 ..	615 ..
37 50	.. ..	.. ..	— FONCIER D'AUTRICHE.	1340 ..	.. ..
5 »	.. ..	.. ..	— FONCIER ÉGYPTIEN ..	561 ..	.. ..
10 »	.2 ..	.. ..	ROBINSON BANKING .... terme	121 ..	123 ..
12 50	13 50	.. ..	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	554 50	568 ..
15 »	.2 ..	.. ..	— FONCIÈRE LYONNAISE	370 ..	372 ..
*	.. ..	.. ..	IMMEUBLES DE FRANCE	100 ..	.. ..
6 »	.. ..	.. ..	— Obl. de 400f. Intérêt : 6f	150 ..	.. ..
7 »	.1 ..	.. ..	— Obl. de 475f. Intérêt : 7f	180 ..	181 ..
25 »	.4 ..	.. ..	CRÉDIT FONCr, actions. cpt	751 ..	755 ..
	.2 ..	.. ..	— — terme	750 ..	752 ..
*	.. ..	.. ..	CREDIT FONCIER — BONS 100 FR. A LOTS 1887.	56 ..	56 ..
*	.. ..	.. ..	— — — 1888.	51 ..	.. ..
13 »	.. ..	.. ..	— OBLIG. COMMles 2 60 % 1879.	497 ..	497 ..
15 »	.. ..	.1 ..	— 3 % 1880.	501 ..	500 ..
12 »	.. 75	.. ..	— 3 % 1891.	399 ..	399 75
16 »	.. ..	.. ..	— 3 % 1892.	495 ..	495 ..
15 »	.. 50	.. ..	— OBLIG. FONCIÈR. 3 % 1879.	501 ..	501 50
15 »	.2 50	.. ..	— 3 % 1883.	456 50	459 ..
15 »	.. ..	.. ..	— 3 % 1885.	493 50	493 50
3 »	.. 75	.. ..	— 5mes 1885.	100 25	101 ..
2 80 %	.. ..	.. ..	— 2.80 % t. p. 1895.	491 ..	491 ..
	.. 25	.. ..	BONS DE L'EXPOSITION. 1900.	17 75	18 ..

Chemins de Fer

ACTIONS FRANÇAISES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
30 »	.. ..	.. ..	BONE A GUELMA	785 ..	785 ..
17 50	.. ..	.. ..	DÉPARTEMENTAUX	705 ..	705 ..
25 »	.. ..	.. ..	ÉCONOMIQUES DU NORD	570 ..	.. ..
35 50	10 ..	.. ..	EST ..... cpt	1060 ..	1070 ..
15 50	.. ..	.. ..	— act. de jouissance	516 50	.. ..
27 50	.. ..	.5 ..	EST ALGÉRIEN	720 ..	715 ..
*	.. ..	.. ..	MÉDOC	520 ..	.. ..
50 »	.4 ..	.. ..	MIDI ..... cpt	1411 ..	1415 ..
	.. ..	.. ..	— ..... terme	1415 ..	.. ..
	.. ..	.. ..	— act. de jouissance	760 ..	.. ..
25 »	.. ..	.. ..	NORD ..... cpt	2132 ..	2132 ..
64 »	.. ..	.. ..	— ..... terme	2150 ..	2155 ..
	.5 ..	.. ..	— act. de jouissance	1650 ..	.. ..
46 »	.. ..	.. ..	— Société civile	469 ..	.. ..
15 »	.. ..	.. ..	ORLÉANS ..... cpt	1835 ..	1840 ..
56 50	.5 ..	.. ..	— ..... terme	1830 ..	1835 ..
	.5 ..	.. ..	— act. de jouissance	1360 ..	1355 ..
43 50	.. ..	.5 ..	OUEST ..... cpt	1208 ..	1225 ..
38 50	17 ..	.. ..	— act. de jouissance	670 ..	679 ..
21 »	.9 ..	.. ..	OUEST ALGÉRIEN (remb. à 600)	670 ..	670 ..
25 »	.. ..	.. ..	PARIS-LYON-MÉDITERRAN. cpt	1925 ..	1925 ..
56 »	.. ..	.. ..	— — terme	1929 ..	1929 ..
	.. ..	.. ..	SUD DE LA FRANCE	340 ..	.. ..